

2 M 11. 3378. 9

Université de Montréal

Mouvements sociaux, syndicats et action politique à Montréal :
l'histoire du FRAP (1970-1974)

Marc Comby
Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de
Maîtrise en histoire

Décembre 2005

© Marc Comby 2005



D

7

U54

2006

V. 012

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Mouvements sociaux, syndicats et action politique à Montréal :
l'histoire du FRAP (1970-1974)

Présenté par :
Marc Comby

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Michèle Dagenais
président-rapporteur

Jacques Rouillard
directeur de recherche

Pierre Hamel
membre du jury

21 MAR. 2006

Résumé

Ce mémoire relate l'expérience du Front d'action politique des salariés à Montréal (FRAP) de 1970 à 1974, un parti municipal émanant directement des milieux syndicaux et populaires.

Après avoir présenté les grands traits de la conjoncture sociale, économique et politique de la décennie 1960 au Québec, nous analysons les conditions objectives qui ont favorisé l'émergence du FRAP à Montréal (problèmes sociaux, administration municipale autoritaire, logements insalubres, etc.).

Le FRAP est fondé en mai 1970 et présente des candidats contre le maire Jean Drapeau aux élections du 25 octobre suivant. La Crise d'octobre et l'imposition de la Loi des mesures de guerre déroutent le FRAP qui ne fait élire aucun candidat.

Les mois et années qui suivent, les groupes sociaux s'éloignent du FRAP et ce dernier a vainement espéré que les organisations syndicales de la région de Montréal concrétisent l'idée qui avait été à l'origine de sa création, à savoir un parti politique propre aux travailleurs et aux travailleuses. Le FRAP met fin à ses activités au début de l'année 1974 quelques mois avant la naissance d'un nouveau parti municipal, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

Mots-clés : Front d'action politique des salariés à Montréal / FRAP / action politique / syndicalisme / mouvement populaire / Montréal (ville) / Drapeau, Jean

Abstract

This paper provides an account of the experience of the Front d'action politique des salariés à Montréal (FRAP), a municipal party that grew directly out of the trade union and popular movements, in the period from 1970 to 1974.

After presenting a broad overview of the social, economic and political climate in the 1960s in Québec, I analyze the objective conditions that led to the emergence of FRAP in Montréal (social problems, an authoritarian municipal administration, substandard housing, etc.).

FRAP was founded in May 1970 and ran candidates against Mayor Jean Drapeau in the municipal election held on October 25 of the same year. The October Crisis and the invocation of the War Measures Act dealt a heavy blow to FRAP, which failed to secure a single seat for its candidates.

Over the following months and years, community action groups drifted away from FRAP. The party hoped in vain that trade unions in the Montréal region would act on the original idea behind its creation, namely the formation of a political party representing the interests of workers. FRAP ceased its activities in early 1974, a few months prior to the birth of a new municipal party, the Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

Key words: Front d'action politique des salariés à Montréal / FRAP / political action / trade unions / social movements / Montréal (city) / Drapeau, Jean

Remerciements

Mes remerciements vont à Jacques Rouillard, mon directeur de maîtrise, ainsi qu'à Bernard Dansereau, Yves Demers, Lyne Des Ruisseaux, Gordon Lefebvre, Robert Comeau et aux personnels des services d'archives et centres de documentation de l'UQAM, de l'Université Laval, de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Je remercie Émile Boudreau, Paul Cliche, Louis Favreau, Fernand Foisy, Louis Gill, Jean-Claude Leclerc, André Messier, Pierre Vadeboncoeur, Jean-Yves Vézina pour m'avoir accordé des entrevues.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	iii
Abstract	iv
Remerciements	v
Table des matières	vi
Liste des tableaux	viii
Liste des sigles	ix
Introduction	1
Chapitre 1 La conjoncture des années 1960	6
1.1 Les conditions économiques	6
1.2 Les conditions sociale et politique	9
1.2.1 La montée des mouvements nationaliste et socialiste	9
1.2.2 Un mouvement étudiant fragmenté	13
1.2.3 Le mouvement syndical : une force montante	15
Chapitre 2 La formation du FRAP à Montréal (1968-1970)	21
2.1 Problèmes sociaux et politiques à Montréal	21
2.2 Un mouvement populaire contre le maire Jean Drapeau	26
2.3 L'action politique syndicale à Montréal	28
2.4 La naissance du FRAP	35
2.5 Le premier congrès	42
2.6 Le programme du FRAP.....	45
2.7 La nature du FRAP	49
Chapitre 3 Les élections municipales d'octobre 1970 : un terrain de la lutte des classes	58
3.1 Des élections en contexte d'occupation armée	58
3.2 Un rendez-vous électoral manqué	65
Chapitre 4 Le FRAP : deuxième manière	69
4.1 Le repli sur soi	69
4.2 La scission de 1972	75

Chapitre 5 Action syndicale unitaire et pouvoir politique en 1972	80
5.1 Remontée de l'action unitaire	80
5.2 Le mouvement syndical et la question du débouché politique	84
Chapitre 6 Débats en préparation des élections municipales de 1974	94
6.1 Parti des travailleurs ou avant-garde révolutionnaire ?	94
6.2 Le Regroupement d'action municipale (RAM) : une initiative syndicale	98
6.3 La FTQ repousse l'échéance d'un parti pour les travailleurs et travailleuses	100
6.4 La naissance du nouveau parti : continuité ou rupture ?	103
Conclusion	106
Annexe 1	110
Annexe 2	113
Bibliographie	118

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau I Taux de chômage (Québec, Ontario), 1966-1970
- Tableau II Évolution de l'emploi dans les secteurs de l'activité économique, Québec (1961, 1971)
- Tableau III Nombre des syndiqués au Québec en 1961, 1966 et 1971
- Tableau IV Grèves et lock-out au Québec (1961-1975)
- Tableau V Logements construits à Montréal (1961-1971)
- Tableau VI Pourcentage de salariés masculins par tranche de revenu (1961)
- Tableau VII Présence des salariés dans l'administration municipale montréalaise
- Tableau VIII Bibliothèques publiques subventionnées, 1965-1966 – Ministère des Affaires culturelles
- Tableau IX Taux de participation aux élections municipales à Montréal
- Tableau X S'il n'y avait pas eu les événements tragiques que nous connaissons, croyez-vous que plus de gens, autant de gens ou moins de gens seraient allés voter à l'élection municipale ?

LISTE DES SIGLES

ACEF : Association de consommation et d'économie familiale
APM : Alliance des professeurs de Montréal
CAP : Comité d'action politique
CCF : Cooperative Commonwealth Federation
CCSNM : Conseil central des syndicats nationaux de Montréal
CEQ : Centrale des enseignants du Québec
CSN : Confédération des syndicats nationaux
CTM : Conseil du travail de Montréal
DAUL : Division des archives de l'Université Laval
FLN : Front de libération nationale
FLP : Front de libération populaire
FTQ : Fédération des travailleurs du Québec
FUIQ : Fédération des unions industrielle du Québec
ICEA : Institut canadien d'éducation des adultes
MAPM : Mouvement d'action politique municipale
MLP : Mouvement de libération populaire
MLT : Mouvement de libération du taxi
MSA : Mouvement Souveraineté Association
NPD : Nouveau Parti Démocratique
POPIR : Projet d'organisation populaire d'information et de regroupement
PQ : Parti québécois
PSQ : Parti socialiste du Québec
RAM : Regroupement Action Municipale
RAP : Rassemblement des associations populaires du Bas de la ville et de l'est de Montréal
RCM : Rassemblement des citoyens de Montréal
RIN : Rassemblement pour l'indépendance nationale
RMS : Rassemblement des militants syndicaux
UGEQ : Union générale des étudiants du Québec

INTRODUCTION

L'objet de cette recherche consiste à faire l'histoire du Front d'action politique des salariés à Montréal (FRAP), un parti municipal fondé en 1970, qui s'est présenté aux élections municipales d'octobre 1970 contre le Parti civique du maire de Montréal Jean Drapeau. Le FRAP cesse définitivement ses activités au début de l'année 1974.

Le FRAP est à la fois un parti et un mouvement. C'est un parti avec son fonctionnement propre, ses structures décisionnelles, son mode d'adhésion. C'est aussi un mouvement dans le sens qu'il exprime les volontés multiples, parfois contradictoires, des différents groupes sociaux de l'agglomération montréalaise.

Le FRAP, en tant que parti, émerge des luttes populaires et syndicales de la fin des années 1960. Plus précisément, il naît de la conjonction des comités de citoyens et du colloque intersyndical (CSN-FTQ-CEQ) de Montréal en mai 1970. Contrairement au Parti québécois, le FRAP n'est pas le résultat d'une scission au sein d'un parti. Il est véritablement l'expression de la recherche par le mouvement ouvrier d'une voie politique autonome. Le FRAP tente sans succès de constituer une opposition au maire Drapeau à l'occasion de l'élection municipale du 25 octobre 1970. La vie du FRAP fut courte mais riche et intense car il a accumulé des expériences diverses dont on n'a pas fini de tirer toutes les leçons et que je présente dans mon mémoire.

Dans l'historiographie, on ne retrouve pas beaucoup d'études spécifiques sur le FRAP. Parmi elles, mentionnons le mémoire de maîtrise produit en 1970 par Denis Fortin au Département de sociologie de l'Université Laval¹. Fortin présente les caractéristiques sociales du FRAP et constate une présence ouvrière marquée dans ce parti. L'historien Jean-François Cardin a publié dans les *Cahiers d'histoire* un article sur la naissance du FRAP². Il s'objecte

¹ Denis Fortin, *Le Front d'action politique de Montréal*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université Laval, 1970.

² Jean-François Cardin, «Le mouvement syndical et les débuts du FRAP», *Cahiers d'histoire*, volume 8, numéro 1, 1987, p. 3-18.

à l'idée que le FRAP tire son origine de l'intervention syndicale. Selon lui, le FRAP demeure avant tout une création des milieux populaires.

Par contre, les études ne manquent pas concernant les formes d'action politique autonome du mouvement ouvrier dans l'histoire. Il est souvent précisé que le Québec est un cas d'exception, dans les économies capitalistes avancées, où il n'existe pas de parti ouvrier de masse. Toutes les tentatives de mises sur pied d'un parti ouvrier ont échoué dans l'histoire au Québec.

Notons l'ouvrage de Jacques Rouillard consacré au syndicalisme. Il analyse la situation d'un point de vue syndical et établit des rapports entre la présence du Parti libéral en 1960 et du Parti québécois en 1968 qui atténue la volonté des centrales syndicales de bâtir un parti des travailleurs³. Le peu de tradition social-démocrate ancrée dans la société québécoise combinée à une présence du nationalisme qui canalise de plus en plus les forces vives empêchent l'émergence d'une force politique autonome des travailleurs. Serge et Roch Denis perçoivent d'autres facteurs d'échec⁴ liés au syndicalisme lui-même qui, au début des années 60, n'a pas encore intégré dans ses rangs le plein des travailleurs du secteur public. Cela fait en sorte qu'une partie de la main-d'œuvre se trouve exclut du processus de construction d'un nouveau parti.

Au chapitre de la chronologie, deux périodes de l'histoire du FRAP sont étudiées. Une première débute en 1960 avec l'élection du gouvernement libéral de Jean Lesage et s'achève en 1970, année de l'élection de Robert Bourassa. La seconde période va de 1970, année de la fondation du FRAP, à 1974, la fin de ses activités. La première période sert à situer le contexte pour établir la genèse du FRAP. Je présente le contexte plus général du Québec des années 1960 pour glisser vers la situation plus particulière de Montréal. Au milieu des années 1960, le mouvement de réformes est freiné. Les gouvernements durcissent le ton à l'endroit du monde du travail. Les conflits de travail augmentent. Les organisations syndicales et politiques radicalisent leurs discours et leurs actions. À Montréal, de larges

³ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989.

⁴ Roch Denis et Serge Denis, *Les syndicats face au pouvoir : syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992*, Ottawa, Vermillon, 1992.

fractions de la population sont frustrées de ne pas voir leurs objectifs endossés par les autorités municipales.

La seconde période, de 1970 à 1974, pénètre dans la vie intérieure du FRAP. Cette histoire intérieure n'est pas linéaire. Elle est divisée en trois phases. Une première phase part de la fondation du FRAP en 1970 jusqu'au congrès d'orientation en mars 1971. Après l'euphorie de la mise sur pied de cette organisation politique, la crise d'Octobre vient laminer bien des espoirs. Nous analyserons l'impact négatif qu'ont eu les événements d'octobre sur le comportement électoral des citoyens. À la suite de l'élection municipale du 25 octobre, la décision est prise de convoquer un congrès d'orientation. La seconde phase débute au lendemain du congrès d'orientation et se termine en mars 1972, mois du départ des comités d'action politique (CAP) St-Jacques et Maisonneuve. La nouvelle orientation met l'accent sur «l'enracinement à la base» qui entraîne un repli de l'organisation. Cette orientation atteint vite ses limites dans la pratique et accélère le départ des CAP St-Jacques et Maisonneuve qui avaient été les principaux promoteurs de cette orientation. La troisième phase commence en mars 1972 et dure jusqu'en 1974. Après le départ de ces deux CAP, la voie est à nouveau ouverte pour renouer avec l'idée de la mise sur pied d'un parti des travailleurs en préparation des élections municipales de 1974.

Bien que l'émergence du FRAP provient de ces deux origines, les citoyens et les syndiqués, je présente l'hypothèse que le FRAP est d'abord une émanation de l'intervention syndicale en matière d'action politique et que ce dernier prend véritablement naissance dans la foulée des colloques régionaux intersyndicaux. Pour vérifier cette hypothèse, je présente les facteurs qui ont donné naissance aux colloques intersyndicaux et les principales résolutions adoptées à ces colloques. Je veux montrer en quoi le FRAP est l'expression, au tournant des années 1970, de la recherche par le mouvement ouvrier d'une voie politique autonome.

Plusieurs sources sont utilisées. Le fonds d'archives du FRAP est la plus précieuse. Dans la collection des procès-verbaux qui est assez exhaustive, les grandes décisions sont consignées mais pas toutes. En revanche, tous les documents d'analyse et d'orientation sont présents et chose qui peut paraître banale, les documents et manuscrits sont généralement

datés. D'autres fonds d'archives sont consultés pour compléter ce premier fonds : les archives de la Ville de Montréal, les archives syndicales du Conseil central de Montréal de la CSN, du Conseil du travail de Montréal de la FTQ, de l'Alliance des professeurs de Montréal de la CEQ.

Des personnes ayant vécu l'expérience du FRAP ont été rencontrées. Ces personnes ont reçu à l'avance les questions pour mieux se préparer. Les rencontres durèrent entre deux et quatre heures. En tout, 9 personnes ont été sélectionnées pour leur participation dans les moments clés du FRAP. Pour la naissance du FRAP, Paul Cliche et Émile Boudreau, tous deux syndicalistes, me parlèrent des premiers mois du FRAP. Louis Favreau, professeur, a écrit nombre de textes lorsqu'il était au FRAP et il a été choisi pour sa capacité d'analyser avec un esprit critique l'expérience du FRAP. Fernand Foisy était à l'époque le secrétaire du Conseil central de Montréal de la CSN et il a pu me décrire comment les militants syndicaux se positionnaient par rapport au FRAP. André Messier, issu des rangs du Conseil du travail de Montréal, m'a parlé de l'orientation politique du CTM. Pierre Vadeboncoeur, essayiste, était un conseiller syndical à la CSN et a présenté un rapport marquant au Congrès de fondation du FRAP. Il m'a parlé de ce moment fort. Pour la période de la campagne électorale, Jean-Yves Vézina, ancien candidat dans Villeray, était tout désigné pour me parler de la manière dont la campagne a été menée dans le FRAP. Louis Gill, membre du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) et du Regroupement d'action municipale (RAM), fut actif dans les derniers mois de la vie du FRAP. Il m'a parlé des débats qui ont précédé la naissance du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM). Jean-Claude Leclerc, journaliste au journal *Le Devoir* affecté au dossier municipal, a été choisi pour ses connaissances approfondies de la vie municipale et pour sa participation ponctuelle dans les débats entre les militants péquistes en 1973.

Des revues et bulletins ont été dépouillés. Le *Journal du FRAP* et le *Bulletin de liaison du FRAP* ont été essentiels pour mettre la main sur les décisions prises dans les instances politiques ainsi que pour suivre les débats et les grandes orientations qui s'y dégagent. L'hebdomadaire *Québec-Press* fut une excellente source car on y retrouve des comptes rendus des congrès du FRAP ainsi que des congrès syndicaux qui débattent des enjeux politiques. D'autres bulletins à moins grands tirages sont des sources d'informations :

Mobilisation et le *Bulletin de l'Agence Presse Libre du Québec* ont fait un suivi des débats et actions menées par le FRAP.

CHAPITRE 1

LA CONJONCTURE DES ANNÉES 1960

Depuis l'après-guerre, l'économie du Québec a suivi une évolution similaire aux économies capitalistes avancées. Le mouvement ouvrier entend profiter des fruits de la croissance économique. Mais cette croissance ne doit toutefois pas occulter les problèmes sociaux criants et la lourde conjoncture politique marquée par le poids de Maurice Duplessis et du clergé catholique qui étouffe la vie sociale et politique au Québec.

1.1 Les conditions économiques

L'arrivée au pouvoir des libéraux coïncide avec la fin d'une récession (1960-1961). Le Québec subit alors un taux de chômage de plus de 9 %. Les années suivantes, l'activité économique est en croissance, les investissements sont en hausse et le taux de chômage recommence à descendre. Mais une contraction économique traverse à nouveau le Québec à partir de 1967¹.

Tableau I – Taux de chômage (Québec, Ontario), 1966-1970²

Année	Québec (%)	Ontario (%)
1966	4,1	2,6
1967	4,5	3,2
1968	5,6	3,6
1969	6,1	3,2
1970	7,0	4,4

Dans les années 1960, l'économie du Québec est traversée, grosso modo, par les mêmes grandes tendances que la décennie précédente. Le secteur secondaire (construction et

¹ Paul-André Linteau ; René Durocher ; Jean-Claude Robert et al., *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930, tome II*, Montréal, Boréal, 1989, p. 423.

² Statistique Canada, tableau tiré de Diane-Gabrielle Tremblay et Vincent Van Schendel, *Économie du Québec : régions, acteurs, enjeux*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 2004, p. 352-353.

industries manufacturières) poursuit son recul. Les auteurs Diane-Gabrielle Tremblay et Vincent Van Schendel divisent le secteur manufacturier en trois sous-secteurs : le secteur manufacturier traditionnel (aliments et boissons, textiles, tabac, etc.); le secteur manufacturier moderne (caoutchouc et plastique, imprimerie, produits électriques et chimiques, etc.); le secteur de la transformation des ressources (bois, papier, produits métalliques, du pétrole et du charbon, etc.)³. La main-d'œuvre salariée manufacturière du secteur traditionnel sera la plus durement en pertes d'emplois et elle devra se reclasser ailleurs.

Le recul de l'industrie manufacturière va de pair avec la tertiarisation de l'économie qui gagne de plus en plus de terrain. Déjà entamée dans les années 1940 et 1950, elle se poursuit après 1960. En 1961, les activités du tertiaire comptent pour 57% du PIB du Québec; en 1981, le pourcentage est de 66%. En conséquence, le tertiaire concentre une part de plus en plus grande de la main-d'œuvre. De 1961 à 1971, la part de la population active travaillant dans le secteur tertiaire passe de 52,1% à 54,3%.⁴ Le secteur tertiaire peut être divisé en trois sous-secteurs : les services à la production (transport, communications, finances, services aux entreprises, etc.); les services à la consommation (commerce, loisirs, hébergement et restauration, etc.); les services gouvernementaux (enseignement, santé et services sociaux, administration publique, etc.). Les emplois créés, pour une majorité, sont peu rémunérés par rapport à la moyenne et exigent moins de qualifications. Parmi eux, il y a les emplois de bureau, l'entretien ménager, les emplois dans la restauration, etc. Le secteur tertiaire concentre beaucoup de travailleuses, ce qui permettra l'accroissement de la population active féminine. De 27,1% qu'il était en 1961, le taux de la main-d'œuvre féminine augmente à 33,3% en 1971. Une autre caractéristique de ce secteur est que les travailleurs francophones constituent une forte majorité.

La forte création d'emplois dans les secteurs de la finance et l'administration publique montre, selon François Moreau, le poids grandissant de l'appareil d'État dans la sphère économique, mais aussi, la présence marquée du mouvement coopératif et des institutions financières québécoises⁵.

³ *Idem*, p. 200.

⁴ *Idem*, p. 501.

⁵ François Moreau, «La résistible ascension de la bourgeoisie québécoise», dans Gérard Daigle (dir.), *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, PUM, 1992, p. 338.

Le milieu agricole n'échappe pas au bouleversement des activités économiques. La petite exploitation fond littéralement comme neige au soleil. En 1951, on compte 134 000 fermes au Québec pour une superficie totale de 16,7 millions d'acres. En 1971, ce n'est plus que 61 000 fermes pour une superficie de 10,8 millions d'acres⁶. Ce mouvement traduit une concentration de la propriété. Les agriculteurs réagissent avec force contre ce phénomène de concentration en s'engageant radicalement dans l'action syndicale. L'Union des cultivateurs catholique (UCC), qui deviendra l'Union des producteurs agricoles (UPA) en 1972, voit le nombre de ses membres passer de 28 216 en 1960 à 43 448 en 1963.

Tableau II - Évolution de l'emploi dans les secteurs de l'activité économique, Québec (1961, 1971)⁷

Toutes industries	1 768 119 100%	2 169 150 100%
Secteur primaire	199 943 11,30%	121 110 5,62%
Secteur secondaire dont :		
Industries manufacturières	464 995 26,29%	501 825 23,13%
Construction	128 651 7,27%	119 610 5,51%
Secteur tertiaire	923 263 52,21%	1 218 460 56,17%
Activités indéterminées	51 267 2,89%	207 150 9,54%

La décennie 1960 est marquée par le contrôle étranger sur les économies canadienne et québécoise. Les investissements directs et indirects au Canada atteignent 22 milliards en

⁶ Dorval Brunelle, *La désillusion tranquille*, Montréal, HMH, 1978, p. 53.

⁷ Statistique Canada, tableau tiré de Thierry Rousseau et Céline Saint-Pierre, «Formes actuelles et devenir de la classe ouvrière», dans Gérard Daigle (dir.), *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, PUM, 1992.

1960, 29 milliards en 1965 et 44 milliards en 1970. Entre 75% et 80% de ces investissements sont réalisés par des intérêts états-uniens⁸. La mainmise étrangère atteint un sommet en 1968. Il faut attendre la décennie suivante pour voir se dessiner un mouvement inverse qui a consisté dans la reprise en main d'un certain nombre de compagnies étrangères par les gouvernements provincial et fédéral. En 1971, le rapport Gray conclut aux conséquences néfastes d'une dépendance face aux Etats-Unis : faible présence du capital autochtone, dépendance à l'égard de la technologie étrangère, impacts sur les décisions économiques prises au Canada, etc.

1.2 Les conditions sociale et politique

La fin du régime duplessiste permet d'entrevoir la poursuite des réformes sociales, économiques et politiques qui avaient débuté dans les années 1940 sous l'administration Godbout, pendant la Seconde Guerre mondiale. L'élection du gouvernement Lesage en 1960 ouvre une ère marquée par le nationalisme populaire. Linteau, Durocher, Robert et Ricard dans leur *Histoire du Québec contemporain*, dégagent deux thèmes majeurs : 1) une nouvelle définition de la nation; 2) une vision réformiste de la société.

1.2.1 La montée des mouvements nationaliste et socialiste

La «Révolution tranquille», qui a consisté en un mouvement de réformes politiques, sociales et économiques, s'essouffle à partir de 1964. Au sein du cabinet des ministres, Jean Lesage n'est pas un fervent défenseur des réformes et ce n'est que sous la poussée des organisations de salariés et de la jeunesse que l'Assemblée législative adopte néanmoins des réformes aux plans social et économique. L'assurance-hospitalisation en 1961 institue la gratuité des soins hospitaliers. Avec ce régime, l'accès aux soins à tous les citoyens hospitalisés de partout au Québec est garanti. En 1970, le Québec adopte le programme conçu par le gouvernement fédéral qui met sur pied une assurance-santé qui garantit cette fois l'accès aux services d'un médecin sans que la personne ne soit hospitalisée. Ces années voient la concrétisation d'un enseignement public, la création du ministère de l'Éducation en 1964, la nationalisation de l'électricité et l'adoption d'un Code du travail la même année, etc.

⁸ Paul-André Linteau, et al., *op. cit.*, p. 447.

Plusieurs sociétés d'État à caractère économique sont mises sur pied. Mentionnons la Société générale de financement en 1962, la Sidérurgie du Québec (SIDBEC) en 1964, la Société québécoise d'exploitation minière en 1965 et la Caisse de dépôt et de placement la même année.

L'Union nationale dirigée par Daniel Johnson remporte les élections en 1966. Bien que l'UN rafle une majorité des sièges à l'Assemblée nationale, elle obtient moins de suffrages que les libéraux. La division dans les rangs du PLQ, le succès électoral du RIN, les réactions aux succès mitigés des réformes sont autant de facteurs qui expliquent la défaite des libéraux. La victoire unioniste traduit également la volonté d'une fraction des milieux d'affaires de mettre un frein aux réformes qui selon eux sont allées beaucoup trop loin. Les nouvelles couches de salariés résultant du poids de l'appareil d'État (professionnels, techniciens, journalistes, etc.) s'éloignent du PLQ pour se rapprocher du groupe entourant le MSA et René Lévesque. Devant le mouvement indépendantiste, Johnson radicalise son discours nationaliste et revendique auprès du fédéral un nouveau partage des pouvoirs. À l'égard du mouvement syndical, il fait preuve de fermeté et utilise l'arsenal législatif pour restreindre la portée de leurs revendications.

Ce nationalisme des années 1960, qui rompt avec celui des décennies 1940 et 1950, tire des leçons des mouvements des années précédentes et se développe sous une forme plus populaire. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) est certainement la meilleure illustration politique de ce nouveau nationalisme. Fondé dès 1960, le RIN défend l'indépendance du Québec et, fait nouveau comparativement aux mouvements politiques antérieurs, il diffuse son option autrement que par les seuls écrits : assemblées publiques, tables rondes, débats contradictoires, etc. Le Rassemblement cherche à convaincre toutes les classes sociales, plus particulièrement les professions libérales et les couches plus ou moins nationalistes de la moyenne bourgeoisie. Les étudiants y affluent en grand nombre et prennent un rôle actif tout au long de son existence.

Le RIN ne tarde pas à se diviser sur la stratégie à adopter. Une fraction des militants conçoit le RIN comme un organe de pression tandis qu'une autre fraction exige des moyens plus radicaux à l'image des actions menées par le Front de libération nationale (FLN) en

Algérie; enfin une dernière considère que face à l'État fédéral, le RIN doit devenir un parti politique. C'est non sans difficultés qu'il se transforme en parti en 1963.

En tant que parti, le RIN cherche à réaliser l'indépendance du Québec comme préalable à la venue du socialisme. Aux élections québécoises de 1966, le RIN ne fait pas élire de candidats mais récolte quand même 6,9% des suffrages dans l'ensemble du Québec et 9,4% à Montréal. Cet appui non négligeable lui donne une crédibilité et plusieurs considèrent que c'est une victoire. Il ne réussit pas à faire adhérer les travailleurs syndiqués ce qui va polariser la gauche et la droite dans le parti, entre ceux qui sont tentés d'appuyer stratégiquement l'Union nationale Daniel Johnson, vue comme une étape vers l'indépendance, et les autres qui, rejetant cette stratégie, sont plutôt favorables à une position de lutte de libération nationale dont la force motrice serait la classe ouvrière⁹. L'idée même de transformer le RIN en parti des travailleurs fait son chemin.

Mais voilà qu'en cette année de 1966, René Lévesque et son groupe quittent le PLQ et fondent le Mouvement Souveraineté Association (MSA), l'année suivante. Cet événement rend problématique les efforts des partisans qui désirent que les travailleurs aient leur propre parti. Le RIN voit le départ de sa gauche et se retrouve sans rapport de force devant le MSA. Il finira par se dissoudre dans le Parti québécois (PQ) en 1968. La scission au sein de la gauche riniste donne lieu à la fondation du Front de libération populaire (FLP) que nous décrirons plus loin.

Aux cotés du RIN, d'autres courants voient le jour et leur contribution n'est pas négligeable en ce qui a trait à la compréhension de la question nationale et de son rapport avec le combat pour le socialisme. Ceux-ci subissent l'influence des courants des intellectuels de gauche européens et des mouvements de libération nationale (Algérie, mouvements des droits civiques aux Etats-Unis, etc.). En 1963-64, trois revues naissent : *Parti Pris*, *Socialisme québécois*, *Révolution québécoise*. *Parti Pris*, qui publie d'octobre 1963 à juin 1968, est la revue qui marque le plus les courants nationalistes de gauche. Trois objectifs l'animent : l'indépendance, le socialisme et le laïcisme. Elle voit dans le nationalisme une force révolutionnaire et progressiste. Mais la revue éclate en 1968 parce

⁹ Luc Racine et Roch Denis, «La conjoncture politique québécoise depuis 1960», *Socialisme québécois*, numéros 21/22, avril 1971, p.35.

qu'elle est incapable de concilier deux courants d'opinions : un premier s'inscrit dans la stratégie étapiste qui consiste à réaliser l'indépendance avant de mener la lutte pour le socialisme; un second voit la classe ouvrière comme le ferment d'une révolution à venir sans que soit posée obligatoirement une étape préalable qui consisterait à réaliser l'indépendance.

En 1965, *Parti Pris* publie un manifeste¹⁰, son second, qui marque sa réorientation politique. Les auteurs pensent, cette fois, que la bourgeoisie portée au pouvoir par la Révolution tranquille a elle-même mis un terme aux réformes car elle a cherché avant tout à consolider son pouvoir. Ils concluent que la bourgeoisie n'est donc pas le vecteur fondamental de la libération nationale, elle en est même un obstacle. Par ailleurs, seuls les travailleurs ont intérêt à rompre tout lien d'oppression. Grâce à ce travail d'élaboration politique, *Parti pris* cherche à fournir une voie politique autonome aux couches populaires. Le Mouvement de libération populaire (MLP), fondé en 1965, tente de concrétiser cette orientation dans la pratique. Le MLP milite en faveur d'un «Parti ouvrier révolutionnaire» et va inviter ses militants à adhérer au Parti socialiste du Québec (PSQ) qui est alors considéré sur l'échiquier politique comme le parti qui entretient les liens les plus étroits avec le mouvement ouvrier. Le Parti socialiste du Québec (PSQ) naît en 1963 pour se dissoudre en 1968. Il est le fait d'une division au sein du NPD-Québec entre les tenants d'un fédéralisme centralisé et un courant qui réclame du NPD des prises de positions fermes en faveur du droit à l'autodétermination du peuple québécois. Des membres de ce dernier courant ont jugé que les deux visions étaient irréconciliables et ont fondé un parti indépendant du NPD, le PSQ¹¹. Le MLP considère que le PSQ est un lieu de recrutement pour construire l'avant-garde et amener graduellement les travailleurs à rompre avec la bourgeoisie. Même si le MLP représente une tendance au sein du PSQ, les militants ne s'y sentent pas à l'aise face un appareil conservateur qui résiste aux idées de socialisme et d'indépendance nationale. Le MLP dresse un constat d'échec de cette expérience de travail politique au sein du PSQ. Cette expérience ratée convainc *Parti Pris* que la cohabitation entre socialisme et indépendance nationale est impraticable et pense que cette dernière doit se faire au «plus vite». Pour ce

¹⁰ Le Manifeste est le fruit du travail d'un noyau de militants regroupés autour de la revue pour fonder le Mouvement de libération populaire (MLP). Celui-ci est issu de la fusion du Club Parti Pris, de Révolution québécoise, du Groupe d'action populaire (GAP) et de la Ligue socialiste ouvrière (LSO). Le MLP comptera jusqu'à 300 militants. (Luc Racine et Roch Denis, *op. cit.* p. 60-63.).

¹¹ Les membres fondateurs du PSQ sont Fernand Daoust, Jacques-Yvan Morin, Philippe Vaillancourt, Michel Chartrand, Pierre Vadeboncoeur et Jacques-Victor Morin.

faire, l'adhésion au RIN est préconisée, mais, dans la pratique, la plupart des militants sont incapables de faire cheminer leurs positions.

Le mouvement socialiste continue par ailleurs de se développer à travers la mise sur pied de différents groupes. Le Front de libération populaire (FLP) est possiblement le plus représentatif de l'évolution de la pensée socialiste en ce qui touche à la résolution de la question nationale. Il est fondé au printemps 1968 par des militants de gauche qui ont quitté le RIN. Cette organisation travaille à clarifier la place de l'indépendance nationale dans la lutte des classes. Elle défend elle aussi la nécessité de constituer une avant-garde qui serait partie prenante des luttes des travailleurs. Le Front ne va pas jusqu'à se réapproprier le mot d'ordre antérieur de *Parti Pris* de créer un Parti des travailleurs comme forme transitoire vers le Parti révolutionnaire. Incapable de réaliser la jonction avec le mouvement ouvrier, le FLP qui a été un agent important, avec des militants du Conseil central de Montréal de la CSN, des manifestations entourant l'opposition au bill 63 et des protestations contre le monopole Murray Hill dans le transport, disparaît au printemps de l'année 1970.

Les années 1960 voient se développer une multitude d'organisations politiques qui cherchent, chacun à leur manière, à faire avancer les causes de l'indépendance et du socialisme. Les militants de ces organisations tirent des leçons de leurs expériences et plusieurs d'entre eux vont se retrouver au FRAP.

1.2.2 Un mouvement étudiant fragmenté

La place de la jeunesse étudiante fut primordiale dans le développement des organisations politiques dans les années 1960. Roch Denis et Luc Racine analysent la rencontre du mouvement étudiant avec la grande réforme de l'éducation des années 60, car, disent-ils, c'est «par le truchement de la réforme du système d'enseignement que vont se rencontrer les couches de la petite bourgeoisie en voie de prolétarianisation et les couches de la classe ouvrière en voie de qualification». Le développement du système d'éducation a permis à une masse de jeunes d'accéder aux études. Cependant, la présence insuffisante de débouchés sur le marché

du travail les marginalise malgré leur instruction¹². Le mouvement étudiant va alors graduellement se détacher de son enveloppe corporatiste et nationaliste pour promouvoir des actions plus fermes en faveur de l'indépendance et du socialisme¹³. Plusieurs de ces étudiants vont grossir les rangs du RIN.

La jeunesse québécoise est aussi influencée par le fort mouvement social qui déferle en Europe, notamment en France et en Tchécoslovaquie. En 1968, c'est l'année des occupations dans les cégeps au Québec. La jeunesse étudiante est une composante importante du mouvement social et la mise sur pied des revues est alimentée par elle. Jean-Pierre Le Goff¹⁴, sociologue français, s'est penché sur les années 1960 qui sont celles des idées nouvelles. Il détaille les facteurs de la mobilisation de la jeunesse. Bien que Le Goff s'attarde au cas de la France, son analyse peut très bien s'appliquer au Québec. Les années 1960 sont celles de l'allongement de la scolarité, et selon lui, «l'allongement de la scolarité et le passage à l'université accroissent le temps d'instabilité entre le moment où l'on quitte la famille et celui où l'on parvient à une stabilité professionnelle». Cette transition transforme l'adolescence qui «acquiert une nouvelle existence sociale». La jeunesse développe des valeurs qui lui sont propres. «Elle n'est pas seulement en attente vis-à-vis du marché du travail, elle a de plus en plus de mal à adhérer au modèle de vie qu'on lui offre», écrit Le Goff. Au Québec, les valeurs nationales, cette affirmation forte de la jeunesse en faveur d'un pays, viennent se juxtaposer à la transformation sociale et aux valeurs nouvelles de la jeunesse.

Les étudiants universitaires sont partie prenante des grands débats sociaux en fondant l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) en 1964. Cette association adopte un cahier de revendications axé sur la gratuité scolaire, la présence étudiante au sein des instances décisionnelles des établissements et le financement étatique de l'institution universitaire. Le mécontentement est manifeste aussi à l'égard des réformes sociales qui ne se sont pas traduites par une intégration suffisante des nouveaux diplômés au marché du travail. Le mouvement étudiant cherche également une reconnaissance par le mouvement syndical.

¹² La création de l'Université du Québec en 1969 accueillera les nombreux étudiants collégiens non recrutés par les entreprises.

¹³ Luc Racine et Roch Denis, *op. cit.*, p.39.

¹⁴ Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, La découverte, p. 33-42.

On émet le vœu de voir se développer les activités communes entre travailleurs et étudiants.¹⁵ Mais les années suivantes, cette jonction tant souhaitée avec les syndicats ne se fait pas.

À la suite de la bataille perdue en faveur de la gratuité scolaire, la direction étudiante remet en question sa participation aux instances paritaires mises en place par l'État. Elle constate la dépolitisation des étudiants et adopte la voie de l'idéologie de l'animation et de la participation qui consiste à se mettre au service des groupes à la base. Des animateurs sont formés dans chaque région du Québec dont le rôle est d'élargir la participation des étudiants au sein même de l'UGEQ.

L'UGEQ met fin à ses activités en 1969. À l'occasion de son congrès, tenu du 12 au 16 mars, des étudiants regroupés dans le Mouvement Syndical Politique (MSP) désire transformer l'UGEQ en une organisation étudiante politique qui l'amènerait à promouvoir le socialisme et l'indépendance nationale. Les dissensions internes entraînent la dissolution de l'UGEQ. Les étudiants désireux de poursuivre la bataille vont grossir les rangs des comités de citoyens, du PQ, du Mouvement de libération du taxi (MLT) et des groupes de gauche se réclamant du marxisme. En 1970, le Front d'action politique des salariés (FRAP) sera le lieu de rencontre de tous ces groupes.

1.2.3 Le mouvement syndical : une force montante

Tout au long des années 1950 et jusqu'au début des années 1960, dans le cadre de la lutte contre le régime de Maurice Duplessis, la question s'est posée dans le mouvement syndical à savoir s'il ne fallait pas fonder un parti des «classes laborieuses». La Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ) et par la suite la FTQ en font la promotion. La FTQ est partie prenante du processus de création du Nouveau Parti démocratique (NPD) en 1961. Le nouveau parti ne reconnaît pas toutefois le droit à l'autodétermination de la nation québécoise et, dès 1963, la FTQ s'en éloigne tout en gardant en poche une résolution en faveur d'un parti politique provincial et d'appui au NPD.

¹⁵ Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEQ, 1984, p.16.

Quand le Parti libéral de Jean Lesage est porté au pouvoir en 1960, les centrales syndicales soutiennent dans leur finalité les réformes en cours : l'assurance-hospitalisation et la mise sur pied du Conseil d'orientation économique en 1961, la création du ministère de l'Éducation en 1964, etc. De nouveaux mécanismes de concertation se mettent en place et les centrales syndicales sont invitées à y prendre part. Aux élections de 1962, la FTQ et la CSN appuient la nationalisation de l'électricité, ce qui à toute fin pratique constitue un appel déguisé à voter pour le Parti libéral.

Cette collaboration aux efforts gouvernementaux n'empêche nullement les centrales syndicales de prendre leurs distances afin d'exercer sur le gouvernement un rapport de force si bien que des gains importants lui sont arrachés (droit de grève et de négociation pour les employés du secteur public, mise sur pied du Code du travail, etc.). Ces gains ont pour effet d'atténuer l'urgence de construire un parti autonome des travailleurs : pourquoi en effet faire le choix de la voie politique autonome si des avancées législatives sont encore possibles par la seule voie de la négociation collective et de la mobilisation syndicale ? Entre 1966 et 1968, les centrales se mettent dans un état de veille.

La défaite des libéraux en 1966 laisse un vide politique que les centrales syndicales ne cherchent pas immédiatement à combler. L'échec de l'expérience du NPD au Québec, mais surtout, la scission en 1966 au sein du PLQ sont des facteurs qui fait hésiter la FTQ à renouer avec le combat pour un parti de classes ce qui ne signifie nullement un retour à une action politique traditionnelle (déclarations publiques, présentation de mémoires, etc.). La CSN, pour sa part, cherche à déployer son intervention hors du cadre des conventions collectives via les comités d'action politique (CAP) qui sont des organes autonomes du mouvement ouvrier. Cette démarche s'inscrit dans une avenue différente de celle de la tradition non partisane de l'action politique syndicale.

Tout au long des années 1960, le mouvement syndical est une force montante. Au total, le nombre de syndiqués passe de 408 871 en 1961 à 728 263 dix ans plus tard. En 1961, la CSN représente 22,1% de l'ensemble des syndiqués, 32,2% en 1966 et 25,3% en 1971. La FTQ compte 49,2% des syndiqués en 1961, 50,7% en 1966 et 49,9% en 1971. La CEQ représente 9,1% des syndiqués en 1966 et 12,7% en 1971. Le pourcentage des femmes dans les effectifs

syndicaux passe de 20,9% en 1966 à 30,7% en 1971. Le pourcentage des femmes syndiquées parmi les femmes étant sur le marché du travail passe de 20,9% en 1966 à 34,5% en 1971¹⁶. En organisant le secteur public, les syndicats peuvent prétendre représenter l'ensemble de la force de travail de la société puisqu'ils sont présents tant dans le secteur privé que dans le public (employés, ouvriers, enseignants). C'est dans le secteur public, notamment à l'occasion des négociations collectives que la force syndicale s'illustre fortement.

Tableau III - Nombre des syndiqués au Québec en 1961, 1966 et 1971¹⁷

	Effectifs des Salariés	%
1961	408 871	29,3
1966	591 551	33,3
1971	728 263	37,6
1976	788 668	34,9

L'augmentation numérique des effectifs syndicaux va de pair avec l'augmentation des grèves. Cette recrudescence des effectifs et des grèves a lieu après l'adoption du Code du travail qui reconnaît notamment le droit de grève aux employés de l'État. Cette propension à la grève est observée dans les deux secteurs, public et privé. Dans le secteur privé, ce sont les industries manufacturières et la construction qui sont particulièrement touchées.

Dans le secteur public et parapublic, les syndicats obtiennent des gains significatifs à partir de 1964 pour les employés de la Régie des alcools, les fonctionnaires, les employés d'hôpitaux et les enseignants. À la première ronde provinciale de négociation en 1966, l'État durcit davantage ses positions d'abord sous le règne des libéraux puis sous l'Union nationale, au pouvoir en juin de la même année. L'enjeu de cette première ronde de négociation est la provincialisation des négociations.

¹⁶ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, p.141-142, 146.

¹⁷ *Idem*, p. 141.

Tableau IV - Grèves et lock-out au Québec (1961-1975)¹⁸

	Nombre de grèves et lock-out (moy. annuelle)	Jours-personne perdus (moy. annuelle)	Nombre moyen de jours-personne perdus annuellement par 100 salariés
1961-1965	67,6	484 248	34,0
1966-1970	135,0	1 473 574	86,6
1971-1975	246,8	2 180 620	113,3

Les centrales syndicales prennent leur distance de l'État à l'occasion de la négociation entre les enseignants membres de la CEQ et le gouvernement Johnson. Le 10 février 1966, le dépôt du projet de loi 25 force le retour au travail des enseignants, impose leurs conditions de travail et leur interdit de faire la grève pendant 18 mois. L'adoption de la Loi 25 constitue donc une première défaite pour le mouvement syndical. Le front commun en appui aux enseignants ne s'étant pas maintenu, le mouvement syndical renonce à la grève générale devant la menace de déclenchement d'élections générales. Néanmoins, cette loi a eu pour effet de resserrer les liens entre les centrales syndicales et cette solidarité se manifestera par une plus grande unité d'action de 1967 à 1970, année de l'organisation des colloques régionaux intersyndicaux (CSN-FTQ-CEQ).

Les centrales adoptent un ton plus nuancé quand il s'agit des rapports à entretenir avec le mouvement indépendantiste montant. Réfractaires à toute idée d'indépendance du Québec, elles désirent cependant une plus grande autonomie du Québec dans le cadre fédéral. Aux dires de Rouillard, «si le séparatisme est écarté, c'est qu'on croit possible de réformer le système fédéral et qu'on craint que l'indépendance n'entraîne une baisse du niveau de vie des travailleurs»¹⁹. En ne reconnaissant pas pleinement le caractère progressiste de ce nouveau nationalisme, les centrales syndicales, y compris la CSN, se font «doubler», pour emprunter l'expression à Louis Le Borgne²⁰, sur leur gauche sur les questions sociale et nationale. Le

¹⁸ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, p. 447.

¹⁹ *Idem*, p. 296.

²⁰ Louis Le Borgne, *La CSN et la question nationale depuis 1960*, Montréal, Albert St-Martin, 1976, p. 79.

Parti québécois lui-même profite de l'absence de position des centrales syndicales sur la question nationale pour augmenter son hégémonie dans la sphère publique. Le PQ, qui peut ainsi se prétendre le seul à pouvoir résoudre la question des rapports entre le Québec et le Canada, est une force d'attraction pour les travailleurs, d'autant plus forte que les centrales syndicales se soustraient de la question nationale. François Cyr explique que « faute d'une position politique autonome du mouvement ouvrier québécois sur la question nationale, et en raison de ses divisions profondes, les nouvelles fractions de classes issues de la Révolution tranquille canalisent la Révolution tranquille »²¹. Ce n'est qu'en 1990, dans le contexte politique de l'échec de l'entente du Lac Meech, que les centrales syndicales prennent officiellement position en faveur de l'indépendance du Québec assortie d'un processus d'accession (États généraux, Assemblée constituante)²². La montée des luttes syndicales se combine à celle de la conscience nationale des travailleurs. Cyr écrit : « De plus en plus, la classe ouvrière, faute d'alternative, s'identifie à l'idéologie de la solidarité multi-classiste véhiculée par le PQ »²³.

Sur les problèmes linguistiques, les centrales épousent l'orientation du bilinguisme au Canada. La crise qui s'amorce en 1969 sur la langue d'enseignement à St-Léonard constitue une période charnière dans l'évolution des positions nationalistes des centrales. La majorité des commissaires de St-Léonard, à l'instigation de la Ligue pour l'intégration scolaire (LIS), adopte un règlement rendant pratiquement obligatoire l'enseignement uniquement en français. Des néo-québécois d'origine italienne s'y opposent farouchement et favorisent le libre choix. Au fil des semaines, la tension entre les deux groupes est intenable et donne lieu à une importante manifestation organisée par la LIS. Pour résoudre la crise, le gouvernement du Québec fait proclamer l'état d'émeute tandis que les forces policières font disperser les manifestants. Le gouvernement du Québec fait adopter le bill 63 qui consacre les droits des anglo-québécois en proclamant la liberté pour les parents de faire instruire leurs enfants dans la langue de leur choix. Cette crise survenue à St-Léonard sur le front linguistique, faisant suite aux mobilisations pour le McGill français et contre le monopole octroyé à Murray-Hill,

²¹ François Cyr, *Éléments d'histoire de la FTQ : la FTQ et la question nationale*, Montréal, Albert St-Martin, 1981, p.106.

²² Au référendum de 1980, les centrales sont divisées devant l'option péquiste de négocier un réaménagement du cadre constitutionnelle. Elles prennent des positions allant de l'appui à l'option péquiste (FTQ), en passant par le oui critique (CSN), à l'abstention (CEQ).

²³ *Idem*, p.106.

est le prélude à la crise qui aura lieu en octobre 1970 et marquée par l'occupation militaire. C'est la crise à St-Léonard qui amène la CSN, à l'occasion d'un Conseil confédéral en 1969, à prendre position en faveur de l'unilinguisme français au Québec, dont le Conseil central de Montréal est le principal défenseur.

Ce survol des années 1960 nous montre la montée d'un nationalisme populaire porteur de revendications à caractère national et social. De nombreuses organisations politiques et revues se réclamant de l'indépendance du Québec et du socialisme voient le jour. Leurs vies actives sont toutefois éphémères. Aucune d'entre elles n'a pu articuler dans un tout les valeurs socialistes et indépendantistes. Elles échouent également à réaliser la jonction avec le mouvement ouvrier. Le mouvement syndical, pour sa part, demeure réfractaire à l'idée d'indépendance du Québec et se met à l'écart du mouvement national. En 1970, la venue du FRAP à Montréal va représenter pour de nombreux militants une possibilité de réaliser cette cohabitation entre indépendance et socialisme, dans un cadre où les organisations syndicales prennent une part active.

CHAPITRE 2

LA FORMATION DU FRAP (1968-1970)

Nous avons vu qu'au début des années 1960, la venue d'un gouvernement libéral au pouvoir fait refluer l'idée de la mise sur pied d'un parti des travailleurs bien que la FTQ ait en poche une résolution en faveur d'un parti politique provincial. Vers le milieu de la décennie toutefois, devant l'essoufflement des réformes et le durcissement de l'État face aux demandes des travailleurs organisés, le mouvement syndical cherche une forme d'action politique plus autonome sans pour autant promouvoir un parti ouvrier. À Montréal, toutefois, l'action politique ouvrière se concrétise dans la mise sur pied d'une organisation politique.

2.1 Problèmes sociaux et politiques à Montréal

La conjoncture économique marque profondément la ville de Montréal. À partir des années 1950, la région métropolitaine de Montréal perd graduellement son poids économique au Canada au profit de Toronto. Au milieu des années 1970, la ville de Montréal est définitivement délogée comme métropole du Canada¹. Au Québec, la région de Montréal demeure de loin le premier pôle où se concentrent l'activité économique et les centres de décisions. En 1970, la ville est habitée par 1 460 000 personnes, soit le quart de la population québécoise. La région métropolitaine de Montréal, à elle seule, comprend la moitié de la population québécoise. Hélène David et Louis Maheu expliquent que Montréal concentre toutes les contradictions d'une économie capitaliste avancée : problèmes sociaux, présence marquée des populations immigrantes, conflits linguistiques, forte présence des capitaux étrangers dans l'activité économique, ghettoïsation sociale, problèmes de rénovation urbaine, disparité de revenus, etc. De toutes les régions québécoises, expliquent les auteurs, Montréal «est le lieu où la présence de la classe dominante est la plus accusée». Ces contradictions, plus frappantes à Montréal qu'ailleurs au Québec, soulèvent des enjeux sociaux et politiques qui ont une portée nationale². Les problèmes de discriminations linguistiques sont importants.

¹ Diane-Gabrielle Tremblay et Vincent Van Schendel, *Économie du Québec : régions, acteurs, enjeux*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 2004, p. 509.

² Hélène David ; Louis Maheu, «Problèmes sociaux, contradictions structurelles et politiques gouvernementales», *Québec occupé*, Parti pris, 1971, p.121.

Ainsi, bien que la main-d'œuvre soit composée pour 60% de francophones, ces derniers ne détiennent que 17% des postes administratifs. De plus, la force économique de Montréal s'accompagne de la présence d'une classe moyenne constituée grâce à l'essor des grands établissements et sociétés publiques et parapubliques (Hydro-Québec, universités, hôpitaux, etc.). Cette classe exprime son opposition à la bourgeoisie anglo-saxonne en mettant de l'avant des revendications à caractère nationaliste³.

Sur le plan social, Montréal est une ville où les problèmes de logement sont criants. Plus de 75% des familles montréalaises sont locataires. Les études de l'époque mentionnent que seulement 35% des logements répondent aux normes de l'administration municipale⁴. Le jeu de la spéculation et l'absence de politique cohérente d'aménagement urbain font disparaître quantité de logements pour faire place à des habitations trop luxueuses pour que les bas salariés puissent y accéder ou à des bureaux commerciaux. La croissance du centre-ville entraîne une hausse du prix des terrains (valeur foncière) à un niveau tel que les équipements et bâtiments qui s'y trouvent sont dépréciés ce qui justifie leur destruction ou leur remplacement. De plus, les activités industrielles et commerciales, en s'éloignant, amènent la démolition de logements et le refoulement des travailleurs vers la périphérie⁵. Les quartiers ouvriers et populaires sont délaissés et fragmentés par la construction d'autoroutes. Par exemple, l'autoroute est-ouest, dont la promotion survient à la suite des événements d'octobre et de l'échec des 100 000 emplois, a charcuté les quartiers populaires de la Petite-Bourgogne, St-Henri et Hochelaga-Maisonneuve. De 1957 à 1974, 28 233 logements ont été démolis à Montréal pour une moyenne annuelle de 1 568⁶. Les quartiers populaires sont les principaux touchés. Ces démolitions ne s'accompagnent pas de nouvelles constructions en quantité suffisante pour répondre aux besoins des familles.

³ Hélène David ; Louis Maheu, op. cit. p. 124.

⁴ *Idem*, p. 131.

⁵ Louis Gill, Développement économique et urbanisation, 24 août 1973, UQAM, Service des archives et de gestion des documents, (37 P6a/3).

⁶ Serge Carreau et Pierre Hamel, «La démolition», dans Jean Simoneau (dir.), *Avant de se retrouver tout nu dans la rue : le problème du logement*, Montréal, Parti pris, 1977, p.56.

Tableau V – Logements construits à Montréal (1961-1971)⁷

Maisons simples	2 %
Maisons doubles	16 %
Maisons d'appartements (pour bachelors ou couples sans enfants)	81 %
Autres	1 %
<hr/>	
Total	100 %

Par contre, des bas salariés sont touchés par la hausse des coûts des loyers. De 1967 à 1970, le coût du logement augmente de 6% en moyenne au Canada. Dans les régions métropolitaines comme Montréal, l'augmentation est de 9% tandis que le revenu ne s'accroît que de 5,1 %. La rémunération des salariés gagnant \$ 4 000 et moins ne s'est accrue que 2 à 3 % par année⁸. À l'inverse, pour les personnes gagnant \$ 7 000 et plus, l'augmentation de leur revenu fut de 9 à 10%. D'autre part, les droits du locataire ne sont pas consignés dans le contrat qui le lie au propriétaire. Le bail n'est qu'un «contrat libre» où, le plus souvent, le propriétaire impose ses conditions. Le «bail type», fruit du travail conjoint du Conseil central de Montréal de la CSN et des groupes de locataires, ne verra le jour que partiellement dans l'adoption des bills 2 et 3 en décembre 1973. Si des clauses limitant les abus du propriétaire sont inscrites dans le nouveau bail (interdiction d'augmenter le loyer en cours de bail, suppression de la présomption de responsabilité d'incendie pesant contre le locataire, etc.), deux demandes prioritaires des locataires ne s'y retrouvent pas, soit la mise en place d'un tribunal des loyers et le contrôle des hausses de loyers supérieures à 5%⁹.

⁷ Comité régional intersyndical de Montréal, *Une ville pour nous*, Montréal, 1974, p.23.

⁸ «Le centre-ville change», dans Jean Simoneau (dir.), *Avant de se retrouver tout nu dans la rue : le problème du logement*, Montréal, Parti pris, 1977, p. 46.

⁹ Pour un historique du nouveau bail, lire l'article de Jean-Pierre Drapeau, «La petite histoire du nouveau bail», *Québec-Presse*, 17 mars 1974, p. 12.

La pauvreté constitue à Montréal un problème criant qui avait déjà été soulevée en 1965 dans une étude¹⁰ réalisée pour le compte du Conseil du travail de Montréal (FTQ) : 38% de la population de la Ville de Montréal ou 33% de la zone métropolitaine vivait soit dans la misère, dans un état de pauvreté ou dans la privation¹¹. Ces personnes et familles, pour la moitié (51%) d'entre elles, sont intégrées au marché du travail, ce qui signifie que leur situation est causée par des rémunérations trop faibles.

Le tableau suivant montre que la ville concentre une part plus grande des travailleurs à bas revenus que la banlieue mais semble quand même plus favorisée par rapport au reste du Québec. Le tableau illustre également le phénomène ci-haut mentionné du départ des travailleurs des classes moyennes du centre-ville vers la périphérie.

Tableau VI - Pourcentage de salariés masculins par tranche de revenu - 1961¹²

	Ensemble du Québec sans la z.m. de Montréal	Montréal (zone métro.)	Montréal (ville)
\$ 2,999	51,3	30,8	34,4
\$ 3,000 à 5,999	42,3	55,0	53,2
\$ 6,000 et +	6,4	14,2	9,2

Sur le plan politique, l'administration municipale montréalaise est autoritaire à l'image de ce que fut le régime duplessiste. Selon Paul-André Linteau, Montréal s'administre de façon anti-démocratique¹³. Un petit rappel s'impose : depuis 1940, il existe encore à Montréal trois classes de conseillers. Parmi elles, les propriétaires ont une voix prépondérante dans les élections. De plus, regroupés dans la classe C, le tiers des conseillers sont nommés par des associations. En 1960, la Commission Champagne, chargée d'étudier la question de la

¹⁰ Émile Gosselin, *Notre troisième solitude : une étude de la pauvreté dans la région de Montréal*, Montréal, CTM, décembre 1965.

¹¹ Ce sont des catégories de personnes et familles dont le revenu annuel est inférieur à \$ 4 000.

¹² Tableau tiré de Hélène David et Louis Maheu, op. cit., p. 129.

¹³ Paul-André Linteau, «Histoire de Montréal depuis la confédération», Montréal, Boréal, 1992, p. 543-544.

réforme du mode de scrutin, recommande l'abolition de la classe C des conseillers, ce qui est adopté par les Montréalais à l'occasion d'un référendum tenu la même année. Les 66 conseillers municipaux n'en demeurent pas moins divisés en deux classes : la classe A rassemble seulement les propriétaires tandis que la classe B regroupe l'ensemble des électeurs. Il faut attendre l'année 1962 pour voir la fin de cette division. Cette année marque également la fin du droit pour les entreprises et les particuliers de voter dans plus d'un quartier. L'administration Drapeau, sentant le pouvoir lui échapper et pour contourner l'impact des réformes, réussit à se doter d'un mode de fonctionnement fortement centralisé. Le maire Jean Drapeau obtient donc par amendement le droit de «présenter lui-même au Conseil une liste de candidats au comité exécutif »¹⁴. On lui permet aussi de maintenir les grands districts électoraux où chacun est représenté par trois conseillers. Ce que le régime cède d'une main, il le reprend de l'autre. En décembre 1968, avec l'adoption des bills 285 et 286, le gouvernement du Québec établit enfin le suffrage universel dès l'âge de 18 ans dans toutes les municipalités urbaines et rurales. À Montréal toutefois, le droit de vote n'est accordé qu'aux propriétaires inscrits sur le rôle d'évaluation et qu'aux locataires inscrits sur le rôle de perception, c'est-à-dire payant une taxe d'eau. Dans les faits, beaucoup de locataires, de femmes et de jeunes sont éjectés des bureaux de scrutin. Comme la ville possède sa propre charte, elle a le choix de s'exclure des nouvelles dispositions gouvernementales.

Un autre grand problème qui perdure est l'absence de démocratie scolaire sur l'Île de Montréal. Les rapports identifiant les problèmes scolaires se sont succédés sans que des changements fondamentaux soient effectués : le rapport Parent en 1966, le rapport du Conseil de restructuration scolaire de l'Île de Montréal en 1968 et le bill 62 en 1969. Le problème le plus criant, on le voit dans le trop grand nombre de commissions scolaires dont certaines gèrent un double système d'enseignement, un francophone et l'autre anglophone. De plus, les effectifs sont inégalement répartis entre elles. Par exemple, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) reçoit à elle seule 200 000 élèves tandis que d'autres peuvent n'en accueillir que 300 à 400. Sans parler du statut confessionnel des commissions scolaires qui rejettent à toute fin pratique les enfants qui ne sont ni catholiques ni protestants. S'y rajoutent les problèmes d'inégalités sociales et d'iniquité de financement associés à

¹⁴ *Idem*, p.543-544.

l'impôt foncier et aux discriminations de fait entre propriétaires et locataires, catholiques et protestants. Enfin, il y a urgence de favoriser l'élection des commissaires au suffrage universel à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) pour mettre fin aux nominations par le gouvernement et l'archevêché.

Dans ce contexte, une fêlure au sein de la vie municipale montréalaise est manifeste entre d'une part, le niveau de conscience atteint par la population et, d'autre part, des institutions en retard sur l'époque (établissements scolaires confessionnels, etc.). Ces institutions, où règne peu de démocratie, originent de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) de 1867. Elles sont ciblées par les groupes organisés comme une des causes du manque de démocratie à Montréal. Les modifications à la loi électorale en faveur du suffrage universel sont une raison majeure pour de nombreux militants et citoyens à une plus grande participation à la vie municipale. Mais cette fois, la participation politique directe est privilégiée et prendra la forme d'un parti politique, le FRAP, avec un programme pour résoudre les problèmes sociaux énumérés plus haut.

2.2 Un mouvement populaire contre le maire Jean Drapeau

L'opposition aux politiques du maire Drapeau s'articule autour des problèmes concrets vécus par les travailleurs dans leurs quartiers et milieux de travail. Elle provient dans un premier temps des comités de citoyens et non du mouvement ouvrier organisé. Ces deux composantes entretiennent des rapports de méfiance. Bien que le qualificatif de citoyen soit donné aux comités, ils regroupent essentiellement des travailleurs salariés, syndiqués ou pas, et des chômeurs, qui interviennent à l'échelle de la communauté ou du quartier. Ces personnes actives dans les comités sont généralement méfiantes à l'égard des structures syndicales. Elles n'ont pas la conviction que le syndicalisme soit l'instrument le plus approprié pour défendre leurs intérêts. Elles ne sont pas moins critiques à l'endroit des partis politiques, surtout ceux qui déclarent agir dans l'intérêt des travailleurs (RIN, NPD)¹⁵. Cette

¹⁵ Les rapports tendus entre les comités de citoyens et les syndicats et partis politiques sont analysés dans l'entrevue que Michel Blondin, animateur dans les quartiers de l'est de Montréal, donne au *Monde ouvrier*. «Pauvreté et syndicalisme», *Le Monde ouvrier*, mars 1968.

présence active des comités de citoyens a comblé un vide, aux dires de Favreau, «que la classe ouvrière organisée n'avait pas su remplir»¹⁶.

En 1963, apparaît un embryon de regroupement de citoyens dans le quartier ouvrier de Saint-Henri, dans le sud-ouest de Montréal, qui réclame la construction d'un nouvel édifice scolaire. De fil en aiguille, de véritables comités de citoyens naissent à la suite de cette expérience et s'étendent, dans un premier temps jusqu'en 1966, dans le sud-ouest de Montréal, puis à plusieurs autres quartiers¹⁷. Au début, leurs objectifs sont modestes : ils veulent simplement attirer l'attention de l'opinion publique et des élus municipaux sur les problèmes sociaux que vivent les travailleurs dans leurs quartiers. Puis, leurs revendications prennent un autre ton. On exige par exemple des infrastructures pour remédier aux problèmes de santé. Ainsi, dans St-Jacques, le fruit du travail des militants donne lieu à la mise sur pied d'une coopérative, «La clinique des citoyens de St-Jacques», qui offre aux membres des médicaments et des soins gratuits. Ailleurs, comme dans le quartier ouvrier de Maisonneuve, le comité des citoyens mobilise pour l'obtention d'un centre communautaire tout en appuyant les groupes de travailleurs en grève. Les comités en viennent à dresser de véritables cahiers de revendications locales, prenant conscience que les problèmes rencontrés ne sont pas propres à un quartier mais à toute la ville. Leurs actions prennent ainsi un caractère plus politique. Donald McGraw y voit poindre des types de regroupements «qui visent moins à revendiquer des services auprès des institutions qu'à mettre en place des groupes cherchant à résoudre eux-mêmes des problèmes qui concernent l'ensemble du quartier»¹⁸.

Des animateurs sociaux, ceux là même qui ont œuvré à la mise sur pied des comités de citoyens, constatent leur plafonnement, c'est-à-dire que sans l'abnégation de quelques-uns, leurs structures ne permettent pas la pérennité de leurs actions. Devant la lenteur des développements et le peu d'intérêt que portent les élus de l'administration Drapeau à la chose, on se dit que le contexte politique exige plus que des déclarations à saveur politique mais plutôt une organisation prête à regrouper largement les travailleurs dans l'action. À Saint-

¹⁶ Louis Favreau, *La naissance du Front d'action politique (FRAP)*, 1970, UQAM, Service des archives et de gestion des documents, (37P1/5).

¹⁷ Donald McGraw, *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Montréal, Albert St-Martin, 1978, p.45.

¹⁸ *Idem*, p. 75.

Henri, quelque 200 personnes issues d'une vingtaine de comités tiennent le 19 mai 1968 une rencontre qui donne lieu à la formulation de la déclaration suivante :

« Déclaration centrale : nous sentons qu'il est temps de changer le système gouvernemental qu'on a. Qu'attend-on pour le faire ? Comment le fera-t-on ? Principes de base : 1. Nous avons tous les mêmes grands problèmes; 2. Nous devons sortir de l'isolement, de l'esprit de clocher; 3. Les gouvernements doivent devenir nos gouvernements; 4. Nous n'avons plus le choix, il nous faut passer à l'action politique... »¹⁹.

Dans l'immédiat, la déclaration du 19 mai n'engendre pas une forme nouvelle d'intervention politique, la plupart des personnes présentes prenant même leur distance. Néanmoins, la déclaration permet de poser un constat et les militants les plus convaincus cherchent à promouvoir l'idée auprès des organisations qui possèdent plus de moyens et une tradition d'action politique, le mouvement syndical.

2.3 L'action politique syndicale à Montréal

Nous avons vu qu'à partir de 1966-1967, les centrales syndicales cherchent un déploiement différent de leur intervention politique et un rapprochement durable entre elles. À Montréal, les militants syndicaux oeuvrant dans les Comités d'action politique (CAP), tant au Conseil du travail de Montréal (CTM) qu'au Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CCSNM), sont ceux qui insistent le plus auprès de leurs instances pour renouveler les actions syndicale et politique. Au CTM, le CAP insiste pour dire qu'il faut cesser de se prononcer en retard sur les événements : « nos réunions bimensuelles ne correspondent pas à l'activité politique qui prend place tant à Montréal que dans la province »²⁰. À l'approche des élections prévues pour le 23 octobre de l'année 1966, l'administration Drapeau est avare de commentaires sur les questions que lui pose le CTM à propos de la pauvreté à Montréal et des relations de travail malsaines qui règnent au sein de la municipalité.²¹ La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), de son côté, ne possède pas d'instance régionale et son action syndicale ne dépasse guère la défense des intérêts professionnels de ses membres. Ce

¹⁹ François Lamarche, « Les comités de citoyens : un nouveau phénomène de contestation », *Socialisme*, octobre-décembre 1968, numéro 15, p.109.

²⁰ Rapport du CAP au CTM, [1964?], UQAM, Service des archives et de gestion des documents, Fonds Émile Boudreau, (54P4b/5).

²¹ Rapport de la réunion du comité exécutif du CTM tenue le 29 septembre 1966 au 1677 rue Mont-Royal à Montréal, FTQ, Archives du Conseil du travail de Montréal.

n'est qu'en 1966 que la centrale ajoute l'action sociopolitique dans ses objectifs et à la suite de la CSN et de la FTQ, elle emboîte le pas en définissant son propre projet de société²². Il faut plus de temps encore pour le syndicat le plus important sur l'île de Montréal, l'Alliance des professeurs de Montréal (APM) affilié à la CEQ, pour se doter de son comité d'action politique. L'Alliance est trop accaparée par ses rapports avec la CEQ – elle en est encore à réclamer un siège au sein du Conseil provincial de la centrale – et par le dossier de la démocratie scolaire sur l'Île de Montréal. De plus, les difficultés d'engager des actions politiques se compliquent car il est interdit d'un point de vue éthique de diffuser des dépliants et de faire la promotion d'une orientation politique dans les écoles.

Marcel Pepin, nouvellement élu à la présidence de la CSN, traduit ce vent de renouveau et annonce un changement dans les rapports de la centrale avec l'État. Pepin, lui-même ancien conseiller municipal, suggère de faire l'expérience de l'action politique en utilisant le palier municipal sans que cela prenne la voie d'un parti politique. Aux délégués du congrès en 1966, il parle en ces termes :

«Mais il y a d'autres formes d'action et il faut constamment inventer. Je pense par exemple à l'expérience qui se poursuit depuis un certain temps dans certaines villes, où des syndiqués, avec l'appui du conseil central du lieu, surveillent la politique municipale de très près, délèguent systématiquement des observateurs aux assemblées du conseil municipal, font des campagnes intensives contre ou pour telle mesure, bref agissent d'une manière systématique, cohérente et rigoureuse dans le sens des intérêts des travailleurs. Cette expérience, qui n'est pas absolument nouvelle, est une de celles qui doivent être remarquées et suivies par notre mouvement»²³.

Le Congrès encourage les conseils centraux à intervenir dans les municipalités et les commissions scolaires. La résolution précise : «Dans les centres populeux, les conseils centraux devraient établir des structures pour assurer la présence des travailleurs au niveau du quartier». La CSN s'engage dans ce qui prendra l'appellation de «deuxième front». Il s'agit pour la centrale de déborder l'action purement électorale en s'appuyant sur les diverses formes d'organisation qui ont fleuri depuis 1963 (comités de citoyens, associations

²² Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, p. 167.

²³ Marcel Pepin, «Une société bâtie pour l'homme» [rapport moral de 1966], dans Gérard Boismenu [dir.], *Le nécessaire combat syndical*, Montréal, ACFAS, 1987, p.55. Par exemple, dès 1963, à Baie-Comeau et Hauterive, les instances régionales syndicales assistent aux séances des conseils municipaux, présentent des mémoires et parfois, appuient des candidatures ouvrières aux postes d'échevins.

populaires, regroupements de locataires, etc.)²⁴. De la sorte, elle tente d'élever la conscience politique de leurs membres tout en évitant de se rapprocher d'un parti politique existant ou de faire la promotion d'un nouveau parti.

La question du débouché politique refait surface à l'occasion du conflit de travail qui éclate en 1967 dans le transport en commun à Montréal²⁵. Plus rien ne va entre la Commission du transport de Montréal (CTM) et ses 6 500 travailleurs regroupés en cinq unités syndicales, toutes affiliées à la CSN, dont les deux principales sont les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro (3 600) et les employés de garage et d'entretien (1 100). Ces groupes constitués en front commun déclenchent la grève après l'échec de la conciliation entre les parties. Le gouvernement adopte alors le projet de loi 1, «Loi assurant aux usagers la reprise des services normaux de la Commission de transport de Montréal», qui oblige les travailleurs à retourner au travail sous peine de fortes amendes et leur impose des conditions de travail par arbitrage obligatoire.

Le conflit de travail a été dur à un point tel que le président Pepin a dû intervenir directement dans la négociation. Cette loi, Pepin la reçoit comme une «défaite et une grande humiliation». Devant les permanents de la CSN, il expose les défis qui attendent le mouvement syndical :

«Il y a aussi une certaine manifestation d'une prise de conscience des travailleurs de la base qui ne veulent plus être dirigés dans le sens où les dirigeants syndicaux désireraient à toute fin pratique pour eux. Et ceci ce n'est pas particulier au Québec. Ce qui se passe en Amérique du Nord à l'heure actuelle, ça arrivera tôt ou tard, plus tôt que tard, les structures syndicales vont éclater» [...] Vous autres qui vivez avec les membres, vous pouvez rendre témoignage que cela existe de plus en plus parce que les travailleurs ont l'impression, à tort ou à raison, que la société n'a joué que contre eux. Et même s'ils ne savent pas l'exprimer, il arrive que tel est le sentiment profond qui se développe au Québec, et peut-être plus fort ailleurs²⁶.

L'adoption du «Bill» 1, qui fait suite à la loi forçant le retour au travail des enseignants (Loi. 25), fait renouveler cette exigence d'intensifier l'action politique mais la CSN se refuse

²⁴ Jacques Rouillard, «Histoire du syndicalisme québécois», Montréal, Boréal, 1989, p. 401.

²⁵ Le conflit à la Commission du transport de Montréal est décrit par l'ouvrage de Roch Denis, *Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, Montréal, PSI, 1979, p. 418-421.

²⁶ Exposé de Marcel Pepin aux permanents, Institut Coopératif Desjardins, Lévis, Archives CSN, 2 novembre 1967, [sans cote].

toujours de l'aborder sous l'angle du débouché politique. Le président Pepin demande que l'on accorde le temps indispensable aux CAP de faire leurs preuves.

«La formation d'un parti ne peut pas être une réponse à tout pour répondre à la solution de nos problèmes. Pour se faire élire avec un nouveau parti, on a du chemin à faire. Je suis prêt à prendre la discussion pour savoir si on ne pourrait pas avoir notre parti. Nous aurions des situations qui ressembleraient au bill 1, qui seraient semblables. Il faudrait décider d'accepter de vivre dans ce régime et de prendre les meilleurs moyens pour essayer de le modifier. Parmi ces moyens, nous expérimentons un à l'heure actuelle : nos comités d'action politique qui n'ont pas donné tout ce qu'on peut rêver, mais si on continue à les travailler, ils pourraient être des instruments de valeur dans des situations semblables»²⁷.

La lutte dans le transport en commun nourrit la conviction pour nombre de militants du Conseil central de Montréal de promouvoir une plus grande unité syndicale et populaire.

Les illustrations unitaires de ces luttes seraient nombreuses à présenter mais les plus symboliques concernent le logement. Dans un marché immobilier en crise, c'est par dizaines de milliers que les locataires déposent à la Régie des loyers des plaintes à l'endroit de leurs propriétaires pour cause d'augmentations démesurées des loyers qui atteignent 20% à 50%²⁸. Le maire est critiqué car celui-ci peut négocier des ententes avec les autres paliers gouvernementaux pour remédier en partie aux problèmes du logement. Comités de locataires et syndicats, avec la complicité d'artistes, organisent avec succès, le 25 février 1968, parmi les nombreuses activités un «teach In» à Montréal sur le thème «Pas une brique ne sera enlevée avant que les expropriés soient relogés». Elles sont 2 500 personnes à se déplacer pour soutenir la revendication²⁹.

La FTQ, pour sa part, craint la montée des forces contestataires. Aux assises du congrès tenu en 1967, Laberge évoque les signes avant-coureurs d'une révolte des pauvres non-syndiqués contre un syndicalisme égoïste³⁰. On met en garde les syndicats, surtout ceux appartenant aux secteurs plus conservateurs, du danger qu'ils deviennent un jour une aristocratie du travail. Gérard Rancourt, le secrétaire général, explique qu'avant de se

²⁷ *Idem.*

²⁸ Dans les archives du CTM, on retrouve des lettres de locataires désemparés qui demandent de l'aide auprès du Conseil du travail de Montréal de la FTQ. Ils n'existaient pas à l'époque de comités de logement tel qu'il en existe aujourd'hui.

²⁹ Rapport de la réunion du comité exécutif du Conseil du travail de Montréal, le 29 février 1968 à Montréal, FTQ, Archives du Conseil du travail de Montréal, [sans cote].

³⁰ «Pour une révolution moins tranquille », *Le Monde ouvrier*, novembre 1967.

questionner sur les structures syndicales, les discussions devraient porter sur les «limites de l'action syndicale». Rancourt précise sa pensée quant à l'orientation à adopter :

«On se gargarise volontiers de déclarations officielles de guerre à la pauvreté, mais on estime avoir fait son devoir à cet égard en cassant du sucre sur le dos des gouvernements en place. Nous avons une centrale syndicale qui voit la solution dans son appui à un parti politique, l'autre, dans des manifestations de masse et des marches sur les capitales, mais la vérité, c'est que les syndicalistes québécois ne font pas suffisamment d'efforts pour porter un parti populaire au pouvoir, et qu'aucun grand meeting ni aucune marche n'ont encore été organisés contre la pauvreté»³¹.

La FTQ, à son congrès d'octobre 1967, adopte une résolution en faveur d'une conférence exploratoire pouvant mener éventuellement au «regroupement des forces politiques de gauche au sein d'un parti provincial populaire»³². En novembre de la même année, la fondation du Mouvement Souveraineté Association (MSA) a pour conséquence de retarder l'organisation de la conférence.

Devant les délégués du Conseil central de Montréal, au mois d'avril 1968, le président Pepin fait germer l'idée d'organiser une conférence regroupant les forces progressistes où seraient rassemblés les organismes régionaux des centrales syndicales, des associations de citoyens, des comités d'action politique, des travailleurs sociaux ainsi que des universitaires³³.

Au congrès de la CSN tenu en octobre, le président Pepin, dans son rapport, dresse une fine analyse de l'ensemble des problèmes qui accablent la population laborieuse. En tête de liste, il y a le chômage qui frappe les «travailleurs dans la force de l'âge»³⁴. La situation du logement est critique, note-t-il, pourtant ce n'est pas l'espace qui manque pour construire puisqu'il y a «trois fois plus de terrains aux mains des spéculateurs qu'en celles de la Ville de Montréal»³⁵. En matière économique, la présidence considère que la forte hausse des prix est

³¹ Gérard Rancourt, *Le syndicalisme est en train de créer une aristocratie du travail* [discours prononcé au Congrès des charpentiers-menuisiers], 27 juin 1966, FTQ, Archives du Conseil du travail de Montréal, [sans cote].

³² Louis Fournier, *op. cit.* p.34.

³³ Rapport de Marcel Pepin devant les délégués du Congrès du Conseil central de Montréal de la CSN, 1968, CSN, Archives du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, (S1/B1/8).

³⁴ Marcel Pepin, *Le deuxième front : pour une société bâtie pour l'homme*, 1968, p. 93.

³⁵ *Idem*, p.101.

la «plaie des travailleurs»³⁶. Pendant ce temps, les profits des corporations sont en hausse. Pepin lance aux délégués : « Il ne faut pas avoir observé longuement ce qui se passe pour constater l'étonnant mouvement de protestation et de contestation qui grandit au jour le jour, non seulement ici, mais un peu partout dans le monde »³⁷. Pepin explique que les travailleurs se tournent naturellement vers les syndicats pour essayer de résoudre leurs problèmes, mais «comme la convention collective ne peut résoudre les problèmes de l'exploitation en dehors de l'entreprise, les gens sont frustrés. Il leur arrive alors de tourner leur désappointement contre leur syndicat »³⁸. Pour soutenir cette forme d'action politique qu'est le «deuxième front», la CSN renouvelle son appel aux comités d'action politique (CAP).

Le rapport du comité central d'action politique de la CSN, à ce même congrès, dont le coordonnateur est André L'Heureux, en plus d'analyser la place de l'économie québécoise dans l'ensemble nord-américain, pousse plus loin la réflexion en concluant à l'exclusion des travailleurs des lieux de pouvoir. Bien que l'immense majorité de la population du Québec soit composée de travailleurs, la majorité des députés à l'Assemblée nationale proviennent de la classe bourgeoise : 90 députés sur 108 (83%) sont professionnels, marchands ou industriels. Au Conseil de ville de Montréal, le même phénomène est constaté, sur 49 membres du Conseil de ville de Montréal (48 conseillers plus le maire), on dénombre 44 professionnels, marchands, courtiers, hommes d'affaires, industriels, (87,7%). Le rapport note : « Comment s'étonner alors de la lenteur des gouvernements à adopter des mesures sociales urgentes et nécessaires (...) »³⁹. L'auteur du rapport pose la question : « Appuyer un parti politique donnerait quoi ? Ça équivaldrait à remettre à "d'autres" un "job" qui est le nôtre »⁴⁰. La seule option possible selon les auteurs réside dans l'organisation du pouvoir politique des salariés en dehors des partis politiques. Les CAP ont l'objectif de travailler dans le sens d'un rapprochement entre l'action politique et les milieux de travail.

³⁶ *Idem*, p. 104.

³⁷ *Idem*, p. 151.

³⁸ *Idem*, p. 147.

³⁹ CSN, Congrès de 1968, Rapport du secrétaire général sur l'action et les politiques du Bureau confédéral et du mouvement, 1968, p. 78.

⁴⁰ *Idem*, p. 85.

Tableau VII - Présence des salariés dans l'administration municipale montréalaise⁴¹

Professionnels	15
Marchands, courtiers, hommes d'affaires, industriels	29
Professeurs et cadres	4
Commis de bureau	1

Aussitôt le congrès terminé, quelques militants du CAP du Conseil central de Montréal s'activent à opérationnaliser les résolutions votées pendant que le syndicat de la construction de Montréal demande à Michel Chartrand de travailler pour lui⁴². Ces militants partagent leurs préoccupations auprès des autres groupes et interviennent ainsi au Comité d'éducation et d'action politique (CEAP) du Conseil du travail de Montréal (CTM)⁴³. À cette occasion, la discussion porte sur la forme que vont prendre les forces de contestation qui se manifestent au Québec. La majorité des délégués ne sont toutefois pas prêts à concevoir l'intervention politique sous la forme immédiate d'un parti. Le président Henri Gagnon considère le moment prématuré⁴⁴. Michel Chartrand, du syndicat de la construction de la CSN, appelle le «mouvement syndical à être attentif à cette effervescence en coordonnant l'action des forces des mouvements populaires. Le regroupement des forces populaires permettra de briser les monopoles du pouvoir»⁴⁵. Le 10 décembre, Michel Chartrand est élu à la présidence du Conseil central de Montréal de la CSN et entre en fonction le 21 janvier 1969.

⁴¹ CSN, Congrès de 1968, Rapport du secrétaire général sur l'action et les politiques du Bureau confédéral et du mouvement, p. 78.

⁴² Entrevue avec Jacques Bourdoux réalisée le 28 octobre 1992 par Fernand Foisy

⁴³ Le Conseil du travail de Montréal, contrairement au CCSNM, fonctionne avec de très petits budgets. Il faut savoir que l'adhésion syndicale au CTM est facultative alors qu'à la CSN le nouvel adhérent paye obligatoirement un per capita à son organisme régional.

⁴⁴ Comité d'éducation et d'action politique, Procès-verbal du 8 décembre 1968, FTQ, Archives du conseil du travail de Montréal, (sans cote). Quarante et une personnes sont présentes dont des observateurs de la CSN, de la CEQ et de comités de citoyens.

⁴⁵ *Idem.*

2.4 La naissance du FRAP

Les centrales syndicales adhèrent finalement à l'idée d'une conférence regroupant les forces progressistes de changement. La FTQ convoque l'ensemble des représentants des mouvements syndical, coopératif et agricole pour le 18 avril 1969. Le secrétaire général, Claude Mériteau, mentionne dans sa lettre du 11 avril, «qu'il serait dans l'ordre de tenter, avec l'aide des mouvements les plus représentatifs des travailleurs, de définir nos attitudes envers les moyens à prendre pour établir la société de demain⁴⁶». L'invitation est faite à participer à une réunion «*en vue d'établir un programme de travail pour organiser un colloque des forces de gauche*»⁴⁷. Tous ne sont pas à l'aise avec l'orientation qu'on entend donner au colloque et la mésentente a lieu sur la pertinence de maintenir le terme de «forces de gauche». Au terme de la discussion, les représentants ont convenu de repousser les étiquettes, non seulement, de «forces de gauche», mais aussi de «centrale syndicale» et «force politique» pour ne retenir que celle de «forces populaires»⁴⁸ assurant de la sorte le caractère inclusif de l'événement.

Les objectifs et le contenu des colloques sont définis en comité de travail les 5, 15 et 27 août 1969. Deux grands thèmes sont ciblés : 1) La condition du salarié et du consommateur; 2) Le salarié dans sa municipalité. Durant les réunions d'organisation des colloques régionaux, il y règne un «esprit de camaraderie» entre les militants des trois centrales où ces dernières se sont «effacées pour faire place aux régions»⁴⁹. Il est décidé qu'un grand colloque national devrait clore les colloques régionaux. En cours de travaux, le Conseil de la coopération du Québec (CCQ) montre sa désapprobation sur le contenu du thème portant sur le salarié dans sa municipalité et décide finalement de se soustraire de la démarche. Le CCQ n'approuve pas les actions dont la finalité est de faire élire des candidats des travailleurs dans les villes et les commissions scolaires. Yvan Daneau, le directeur général du Conseil écrit dans la lettre de désistement du CCQ :

⁴⁶ Cité dans la lettre de Laval Grondines à Raymond G. Laliberté, le 24 avril 1969, Université Laval, DAUL, Fonds de l'APM, (P250/12/6).

⁴⁷ *Idem.*

⁴⁸ *Idem.*

⁴⁹ Rapport de délégation [à la CEQ] présenté par M. Agnaïeff, 4 février 1970, Université Laval, DAUL, Fonds de l'APM, (P250/18/2/2).

«Vouloir procéder aussi rapidement que l'impliquerait le projet soumis, en fonction d'objectifs globaux se référant à l'ensemble de la société et débouchant sur une action politique, paraît manquer de réalisme. Il serait pratiquement impossible, en effet, que les deux mouvements [NDA : syndical et coopératif] en arrivent à se mettre d'accord en si peu de temps, compte tenu de leur philosophie et de leur psychologie différentes»⁵⁰.

L'Union des cultivateurs catholiques (UCC) se désiste à son tour. Après les retraits du CCQ et de l'UCC, le succès des colloques repose exclusivement sur les épaules des organisations syndicales, confirmant que ces dernières demeurent un acteur incontournable.

Des militants et animateurs sociaux, qui ont œuvré dans les associations populaires, s'intéressent à la venue de l'équipe Chartrand au Conseil central de Montréal de la CSN. Avec lui, se disent-ils, le deuxième front ne se réduit pas à la seule mise sur pied de coopératives de consommation mais englobe la bataille sur le terrain politique⁵¹. La question est donc posée et débattue ouvertement : est-ce envisageable de mettre en place un instrument politique quelconque pour les élections municipales de 1970 ? Parmi ces animateurs, certains rencontrent Chartrand et lui expliquent qu'une jonction est nécessaire et possible entre les militants syndicaux et les militants des comités de citoyens. On s'entend sur le fait que le terrain politique sur le plan québécois est occupé par le PQ. La mise sur pied d'une organisation politique proclamant à la fois l'indépendance du Québec et le socialisme serait donc inappropriée⁵². Ces militants ont encore en mémoire l'échec du Parti socialiste du Québec (PSQ) et aucun ne songe à répéter l'expérience. Par ailleurs, le PQ ne possède ni les structures ni la cohésion nécessaire pour agir sur le plan municipal. Sa direction se refuse à rompre avec l'administration Drapeau et ne veut pas être associée aux mouvements sociaux et syndicaux montréalais. Ces animateurs sociaux et Chartrand considèrent que le potentiel se situe au niveau municipal à l'instar des expériences européennes où les partis socialistes et communistes présentent des listes ouvrières à l'occasion des élections municipales et communales.

Durant l'été de l'année 1969, le Mouvement d'action politique municipale (MAPM), fondé à la suite de la déclaration du 19 mai 1968, publie un manifeste qui met en lumière l'absence

⁵⁰ Lettre de Yvan Daneau à André L'Heureux, 24 novembre 1969, Université Laval, DAUL, Fonds de l'APM, Comité de relations intersyndicales, (P250/12/6).

⁵¹ Entretien avec Louis Favreau le 20 janvier 2005.

⁵² *Idem*.

des travailleurs dans les lieux de décisions, reprenant en quelque sorte le contenu du rapport du secrétariat d'action politique présenté au congrès de la CSN en 1968. Ces militants, déterminés, mobilisent les travailleurs autour des problèmes qu'ils vivent dans leur quotidien. Bien que ce mouvement en soit un de citoyens où le caractère de classe n'est pas affirmé, ce type d'engagement rompt malgré tout avec les traditions d'action passées des organisations populaires qui se limitaient le plus souvent à ne défendre que les marginaux et les défavorisés.

À la Maison des citoyens de St-Jacques, une cinquantaine de militants, les plus convaincus, se réunissent le 4 septembre 1969. Certains veulent créer un «Parti des citoyens» opposé aux politiques du maire Drapeau. Bien que l'idée ne soit pas retenue, on s'entend cependant pour faire au moins le nécessaire pour regrouper les forces locales en front commun et, qui sait, en parti politique ultérieurement⁵³. Les rencontres se font plus fréquentes entre les animateurs sociaux et les syndicalistes.

L'administration Drapeau croît pouvoir freiner l'activité des groupes en accentuant la pression sur eux. Les comités de citoyens et regroupements populaires sont victimes de perquisitions de la part du corps policier. Ainsi le comité ouvrier de St-Henri, les comités de citoyens de Mercier, de St-Jacques, de Hochelaga-Maisonneuve, de Pointe St-Charles, de St-Louis de France ainsi que l'imprimerie dirigée par Jean Roy sont perquisitionnés pour avoir pris part à des activités militantes au niveau local. Le maire Drapeau veut ainsi affaiblir la Compagnie des jeunes canadiens (CJC) dont des militants se mettent au service des comités de citoyens⁵⁴. Michel Blondin, le directeur du Service d'animation sociale au Centre de développement social du Montréal métropolitain (CDSMM), émet le propos suivant : «c'est une chasse aux sorcières, un virage à droite qui provoquera un virage à gauche, une radicalisation du mouvement d'opposition»⁵⁵.

Un jalon supplémentaire est posé quand au mois de mars 1970, le Mouvement d'action politique municipale (MAPM) laisse sa place au Rassemblement des associations populaires

⁵³ Louis Fournier, «Les citoyens face au pouvoir établi», *Québec-Presse*, 19 octobre 1969, p. 11.

⁵⁴ La CJC est un organisme subventionné par le gouvernement fédéral. Il a pour mission d'aider la mise en œuvre de projets communautaires dans les localités du Québec.

⁵⁵ Louis Fournier, «Le tableau de chasse des perquisitions», *Québec-Presse*, 19 octobre 1969, p.12-13.

du Bas de la ville et de l'est de Montréal (RAP). Les militants du RAP ont tous en tête les élections qui doivent se tenir au mois d'octobre et comptent s'y préparer. Ils cherchent à briser le silence des conseillers de l'administration Drapeau-Saulnier en les invitant à débattre dans des assemblées publiques des problèmes des citoyens. Une cinquantaine de militants s'attellent à la tâche d'organiser huit assemblées dans autant de districts, ce qui a permis de rejoindre un millier de travailleurs et de citoyens. Le succès de ces assemblées motive les militants et, aux dires de Louis Favreau, «prouve que nous sommes capables de mettre sur pied une force ouvrière à Montréal organisée politiquement comme jamais personne ni aucun groupe n'a pu ni su le faire jusqu'à maintenant»⁵⁶. Ces assemblées ont fait connaître le RAP mais pas jusqu'à permettre un enracinement solide dans les quartiers. Le RAP décide alors de se doter d'un secrétariat permanent pour mieux supporter les actions locales⁵⁷.

Dans un bilan de l'administration Drapeau-Saulnier, le RAP la caractérise comme un régime anti-démocratique qui favorise les trusts et les grands commerces au détriment des travailleurs. Il constate toutefois la limite des mobilisations à ces deux seuls fronts, soit ceux du travail et de la consommation. Pour éviter les écueils de la dispersion des forces d'opposition et des problèmes des luttes partielles et limitées, le RAP en vient à la conclusion qu'il faut canaliser les « énergies » populaires vers l'exercice du pouvoir par les salariés eux-mêmes.

Pour ouvrir le front de l'action politique, le RAP profite du lieu d'élaboration et d'action que sont les colloques régionaux intersyndicaux⁵⁸ qui se tiennent dans chacune des régions du Québec pendant les mois d'avril et mai 1970. Le rapport des colloques mentionne que 2 340 personnes, dont 492 de la FTQ, 850 de la CSN, 356 de la CEQ et 411 des groupes populaires, ont pris part aux débats et délibérations⁵⁹. Les délégués ont discuté librement et dans le respect mutuel de leur appartenance syndicale⁶⁰. Les organisations syndicales ont fait montre

⁵⁶ Bilan de mars 1970 [document de travail], UQAM, SAGD, (37P4/2).

⁵⁷ Le RAP est implanté dans 8 districts sur 18.

⁵⁸ Pour le détail du contenu des colloques, lire Henri Goulet, «Les colloques régionaux du printemps 1970 au Québec : un premier front commun intersyndical et populaire sur les conditions de travail et l'action politique», *Bulletin du RCHTQ*, volume 23, numéro 2, 1997, p. 29-39.

⁵⁹ FTQ-CSN-CEQ, Comité central de coordination des colloques régionaux, Rapport des colloques régionaux, 1970.

⁶⁰ Rapport sommaire des colloques régionaux FTQ-CSN-CEQ, document préparé par Jean-Guy Frenette pour le Conseil général, 18 juin 1970, UQAM, SAGD, Fonds Philippe Vaillancourt, (127P/630/11).

d'une grande ouverture au niveau des régions du Québec ce qui laisse espérer la mise en place de «mécanismes permanents de collaboration»⁶¹.

L'Assemblée générale du RAP adopte l'idée d'une participation au colloque de Montréal. La résolution se lit comme suit : « Il est proposé que le RAP intensifie ses contacts avec les centrales syndicales durant avril et mai (avec rapport sur résultats au Conseil permanent) relativement aux conclusions du colloque régional »⁶². Les membres prennent part aux délibérations du colloque tenu à la Polyvalente Édouard-Montpetit, notamment dans l'atelier consacré au rôle des salariés dans les municipalités. Usant de pédagogie et de stratégie, ils veulent convaincre les délégations de la nécessité de construire une organisation politique sur la base des quartiers via les CAP où les syndicalistes seraient invités à militer. En plénière, Michel Chartrand appuie ces interventions et l'idée est retenue⁶³.

Les recommandations des ateliers portant sur le rôle du salarié dans les municipalités insistent pour que les trois centrales syndicales organisent conjointement des CAP regroupant des syndiqués et des non syndiqués. Tout doit être fait pour assurer une présence des travailleurs dans les municipalités et les commissions scolaires. Pour assurer une efficacité, dans chaque région, des comités régionaux de coordination seront mis sur pied. À un niveau supérieur, les centrales verraient à créer un secrétariat central et conjoint des CAP. Une tâche primordiale des CAP est de présenter des candidats salariés dans les municipalités et les commissions scolaires et de surveiller de façon étroite leurs représentants.

Au sortir de ces colloques, le principe d'un colloque provincial intersyndical est adopté par chacune des centrales dont la tenue est prévue pour le mois de septembre. L'objectif est d'élaborer les politiques définies par les colloques et d'établir les moyens d'action pour les réaliser. Les attentes des délégations participantes aux colloques régionaux sont grandes à l'endroit de ce colloque.

⁶¹ *Idem*, p.5.

⁶² Procès-verbal de l'Assemblée générale du FRAP, 8 avril 1970, UQAM, SAGD, Fonds FRAP, (37P2a/1).

⁶³ Entrevue avec Louis Favreau, le 20 janvier 2005.

À cinq mois de la tenue des élections municipales, que feront les militants du RAP ? Au Conseil permanent du 9 mai, c'est non sans difficultés qu'il est décidé de participer aux élections municipales du mois d'octobre 1970. Le contenu de la proposition se lit comme suit

Il est proposé que le RAP devenu FRAP entreprenne une vaste campagne de politisation, soit par la représentation de candidats dans les districts où les conditions minimum et les plus favorables existent (soit un CAP structuré), soit par toute autre action, décidée au niveau de chaque Comité d'action politique (CAP), en conformité avec la stratégie globale élaborée par le Conseil Permanent.⁶⁴

On y discute aussi de l'appellation du parti à savoir l'axer sur les citoyens ou sur les salariés. Cette fois, la dernière appellation est retenue signifiant le caractère de classe de l'organisation à construire.

Le FRAP intervient donc aux élections en présentant ses propres candidats dans les districts tout en refusant d'en présenter un à la mairie contre Jean Drapeau. Deux raisons sont fournies pour justifier ce choix. Premièrement, le FRAP n'est implanté que dans 13 districts et juge nécessaire d'être présent partout – dans les 18 districts – pour soutenir un candidat à la mairie; deuxièmement, l'objectif premier du FRAP a toujours été de construire une «opposition sérieuse» vue comme transitionnelle à la prise de pouvoir par les salariés pour les élections de 1974⁶⁵. Dans un texte produit en 1972, Michel Lizée, un militant du FRAP, tire un premier bilan en expliquant que cette décision a dilué la charge contre Drapeau et engendré une incompréhension chez les travailleurs⁶⁶. Dans le sens où, selon lui, cette lutte circonscrite au plan municipal ne laisse pas entrevoir la possibilité d'intervenir aux niveaux provincial et fédéral. La campagne électorale doit donc servir à construire le FRAP dans les districts de Montréal où il est présent avec l'objectif de rendre crédible le parti auprès de 15% à 20% des salariés montréalais. Cette période est également propice à favoriser l'adhésion au FRAP.

Une jeune équipe est formée à titre provisoire jusqu'au congrès. Dans la première équipe de direction, Paul Cliche, à la présidence, est permanent au secrétariat à l'action politique de la CSN. Il a milité dans le PSQ et le NPD et fut membre du PQ; Robert Lacaille, vice-

⁶⁴ Procès-verbal du Conseil permanent du 9 mai 1970, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P2b/3).

⁶⁵ À la mairie : le FRAP ne présente ni n'appuie aucun candidat, *Le Devoir*, 6 octobre 1970.

⁶⁶ Michel Lizée, Le FRAP, 1972, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P1/7).

président, est vendeur de pain; il préside un comité de citoyens de l'hôpital St-Henri et est membre du comité directeur du comité de locataires en plus d'être un membre du PQ. Jean-François Léonard, secrétaire général, fut secrétaire général de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) et membre du PQ. Michel Lizée, responsable à la recherche du FRAP, est diplômé en sciences économiques; Jean Grenier, responsable à l'organisation, travaille en animation sociale. René Denis, responsable à la liaison, est membre du CAP du Conseil central de Montréal de la CSN. Louis Favreau, responsable de la formation, est diplômé en sociologie et travaille comme animateur social.

Il ne reste pas beaucoup de temps pour le FRAP, d'ici les élections, pour se structurer définitivement. Une première bataille préélectorale, dès la fin du mois de mai, consiste à réclamer que le suffrage universel dès l'âge de 18 ans s'applique à Montréal. On profite du fait que les députés soient en session à l'Assemblée nationale jusqu'au mois de juin pour exiger des amendements à la charte de Montréal. Le FRAP reçoit l'appui d'associations populaires dans sa campagne, fort d'une étude du Service d'urbanisme de la ville qu'il a en main qui démontre que le nombre de citoyens ayant droit de vote passerait de 408 638 à 822 694, si le suffrage universel était établi à 21 ans (l'étude ne s'étend pas jusqu'à l'âge de 18 ans). Ce changement, que l'administration municipale accepte, est important pour le FRAP conscient que les nouveaux électeurs sont une clientèle susceptible de voter pour lui (locataires, femmes et jeunes). Le FRAP réclame aussi une liste électorale permanente, l'émission d'une carte d'identité obligatoire, la suppression du droit de vote aux corporations et aux non-résidents, le remaniement de la carte électorale. Par exemple, le fait que chaque district soit représenté par trois conseillers ne permet pas pour chacun d'entre eux de représenter directement sa population. Une division de chaque district en trois permettrait alors une représentation directe.

Au Conseil central des syndicats nationaux de Montréal de la CSN (CCSNM), le CAP du Conseil entend favoriser l'intégration des militants syndicaux dans le FRAP par la mise sur pied d'une centaine de cellules du CAP dans les syndicats⁶⁷. Des séances de formation sous formes de capsules sont également destinées aux syndicats.

⁶⁷ Assemblée générale, Rapport du CAP, 21 septembre 1970, CSN, Archives du CCSNM, (sans cote).

Le mois de juillet est consacré à l'adoption d'une constitution. On édicte aussi les règlements relatifs aux cinq comités de travail suivants : les comités du secrétariat, de l'organisation, de la liaison entre les CAP, de la documentation-recherche et de la formation. Les comités de travail s'attelleront à la tâche de préparer le premier congrès des 28, 29 et 30 août 1970. Des artistes de renom ont accepté d'être associés au FRAP à travers l'opération de financement; Jean Duceppe, François Tassé, Marc Gélinas, Doris Lussier, Béatrice Picard, Raymond Lévesque et Claude Jasmin.

Le FRAP compte environ 592 membres. Denis Fortin a analysé le fichier de 535 de ces membres, à l'exception des 57 membres du CAP St-Édouard⁶⁸. Parmi eux, 369 (69%) sont des hommes et 166 (31%) sont des femmes. La moyenne d'âge des militants est de 30 ans.

2.5 Le premier congrès

En cette fin de mois d'août où pour la plupart des salariés les vacances sont choses du passé, les délégués sont prêts à défendre leurs points de vue à l'ouverture du premier congrès du FRAP. Quatre cent (400) personnes dont 200 délégués officiels sont présentes. Il y règne une atmosphère fébrile, une volonté de changer les choses. Une forte proportion de jeunes et de femmes compose les délégations. L'âge moyen des délégués est de 29 ans, à 53% d'hommes et à 47% de femmes. Les participants, dans leur presque totalité, sont des personnes engagées dans leur communauté à travers les comités de citoyens, associations étudiantes, syndicats, partis politiques (principalement le PQ), organisations de gauche⁶⁹. Des efforts ont été faits pour recevoir les groupes ethniques, notamment à travers le travail conjoint avec les comités de citoyens de Milton-Parc et Parc Extension.

L'appel à l'organisation politique des travailleurs est lancé. En ouverture du congrès, Pierre Vadeboncoeur salue l'arrivée du «Projet-FRAP». Il est impressionné par le caractère profondément démocratique de ce projet qui est le point de départ d'une longue lutte : celle de la « démocratie agissante, dans une ville et dans un pays où la démocratie est malade à en crever ». La démocratie actuelle, dit-il, « n'est pas le produit de l'organisation du peuple et de

⁶⁸ Denis Fortin, *Le Front d'action politique de Montréal, mémoire de maîtrise, Université Laval, 1970*, p.170.

⁶⁹ «Qui sont les dirigeants, d'où vient la clientèle ?», *La Presse*, 31 août 1970.

l'action du peuple, elle est le produit de l'organisation de la bourgeoisie ». Il lance aux délégués le message suivant : « C'est une psychologie de dictateur qui règne sur Montréal, la même, exactement la même, qui régnait sur le Québec au temps de Duplessis ». Pierre Vadeboncoeur définit la « démocratie » comme, avant tout, le peuple qui s'organise lui-même, qui envoie ses propres délégués « pour exécuter ce qu'il décide ». Pour lui, la participation aux élections est chargée d'une grande « signification démocratique »⁷⁰.

Pendant trois jours, les délégués débattent pour en arriver, non sans peine, à l'adoption de statuts et d'un programme politique qui deviendra la plate-forme électorale du parti⁷¹. La discussion portant sur la participation électorale est franche mais des délégués craignant que le FRAP ne devienne un parti électoraliste s'y opposent. Ils penchent en faveur d'une politisation des travailleurs. Dans ce courant réfractaire à l'action électorale, on retrouve des étudiants radicaux issus de la crise des cégeps. Le congrès juge néanmoins que les élections constituent un moment propice pour faire progresser les solutions du FRAP aux problèmes des travailleurs.

Le FRAP s'attaque donc à Jean Drapeau en tant que représentant du capital. Le parti reprend la formule employée à la CSN et considère que les travailleurs ne doivent compter que sur eux-mêmes en construisant leur organisation politique. Dans la pensée de ses dirigeants, le FRAP à Montréal n'est qu'une étape en vue de construire une organisation politique des salariés à l'échelle du Québec.

Le FRAP se présente certes comme un parti municipal qui désire «exercer» le pouvoir. Ce parti «radicalement nouveau » est autonome vis-à-vis des groupes économiques ou de l'entreprise privée et favorable aux travailleurs, c'est-à-dire aux salariés, chômeurs et assistés sociaux de l'agglomération montréalaise. Dans son action, il se veut le carrefour des luttes populaires (non syndiqués, chômeurs, assistés sociaux), syndicales (ouvriers syndiqués, cols bleus, cols blancs et techniciens) et étudiantes dont le point de ralliement se fait dans les CAP au niveau de chacun des districts électoraux. Les CAP constituent la base du FRAP. Les luttes menées par ceux-ci se font sur trois fronts :

⁷⁰ Le discours de Pierre Vadeboncoeur est reproduit dans le programme du FRAP, *Les salariés au pouvoir!*

⁷¹ Jacques Keable, «Le FRAP en congrès : après plusieurs affrontements la tendance électorale gagne», *Québec-Presses*, septembre 1970.

- Front de la consommation : les salariés luttent sur le plan du logement, de la santé, de l'alimentation, du crédit, etc. Les coopératives en tant qu'outil de combat constituent une forme privilégiée.
- Front du travail : l'objectif majeur est de créer une véritable solidarité entre les travailleurs. La lutte ouvrière sur le plan des salaires et des conditions de travail doit s'élargir et viser la création d'un pouvoir ouvrier dans les usines et les bureaux.
- Front politique : il s'agit de canaliser les volontés des groupes populaires afin que sur le plan de la politique municipale les intérêts de la majorité soient inscrits dans les politiques adoptées. La lutte consiste à organiser des assemblées publiques de confrontation mais aussi à présenter des candidats dans les districts électoraux.

Le FRAP est un instrument au service des salariés qui vise à unifier toutes les organisations de travailleurs désireuses de se concerter. Le constat est fait que les luttes menées par les travailleurs sont trop éparées et le FRAP compte y remédier.

Deux types de membres composent l'organisation : les membres individuels, c'est-à-dire les salariés; les membres collectifs, c'est-à-dire les syndicats et les organisations populaires. L'assemblée générale tenue une fois par année est le lieu décisionnel à laquelle chaque membre est invité à prendre part. Les CAP et organisations membres sont autonomes; les résolutions acheminées à l'assemblée générale doivent d'abord être entérinées par les organismes locaux. Le Conseil permanent (CP) est une instance entre les assemblées générales qui voient au suivi des décisions votées à l'assemblée. Le CP est composé du président et du vice-président du FRAP, du secrétaire-général, des coordonnateurs des services techniques, du président et du vice-président de chacun des CAP et d'un membre de chacun des organismes membres. Les conseillers municipaux élus du FRAP n'ont qu'un droit de parole. Quiconque désire prendre part au CP le peut à condition d'être un membre du FRAP mais il n'a pas droit de vote. Le secrétariat permanent chargé de l'administration se compose du président, du vice-président, du secrétaire général ainsi que de chacun des responsables des services techniques.

Le Manifeste du FRAP établit trois objectifs que doivent réaliser les CAP : 1) démocratiser et favoriser la participation des citoyens aux décisions à Montréal; 2) encourager la participation à la vie politique; 3) réaliser l'unité de tous les travailleurs, peu importe leurs étiquettes catégorielles. Le Manifeste est explicite quant aux conditions de réalisation de ces objectifs :

«Ces trois objectifs supposent l'abolition du capitalisme tel qu'il s'exerce au niveau municipal ou, tout au moins, d'y donner un sérieux coup.

«Du même coup, c'est dire ce à quoi nous nous accrocherons comme idéal de société. Nous voulons une démocratie de participation, c'est-à-dire plus qu'un vote tous les quatre ans et un mémoire présenté au gouvernement. Nous voulons que les travailleurs aient un poids réel sur les décisions qui se prennent, qu'ils puissent poser des choix réels (par exemple, choisir entre une Exposition permanente et la construction de logements).

«Il ne s'agit pas ici de la participation offerte par les pouvoirs en place, mais bien de celle qui serait rendue possible par une organisation politique des salariés.

«Nous refuserons les participations qui sont des moyens de mieux nous contrôler ou de nous empêcher de rester libres face aux pouvoirs, comme par exemple les commissions parlementaires, le comité de l'habitation où trois citoyens qui ne représentent personne doivent exprimer les vœux de la population de Montréal, etc.»⁷²

2.6 Le programme du FRAP

Le programme se divise en trois parties. La première s'intitule : «À Montréal, les travailleurs passent à l'action politique municipale». L'état de la démocratie à Montréal y est présenté en mettant en évidence l'absence des travailleurs des lieux de décision (Conseil municipal, régies publiques, Commission des écoles catholiques de Montréal, caisses populaires, etc.) face à l'autoritarisme d'un parti et d'un maire qui dictent les règles à suivre de la vie municipale. Le FRAP veut instaurer une «nouvelle démocratie» où les travailleurs seront au pouvoir.

Dans la seconde partie du programme, le FRAP énumère les pistes de solutions aux problèmes concrets des travailleurs. Ainsi en matière de logement, le FRAP préconise un programme de rénovation intégrale par quartier et pour contrer la spéculation foncière, il propose la municipalisation du sol urbain. Les conditions des locataires sont prises en compte, eux qui constituent 75% de la population montréalaise. Le FRAP demande du gouvernement québécois la possibilité de mettre en vigueur un bail-type dans le but de mettre fin aux baux abusifs des propriétaires. Une fois au pouvoir, il s'engage dans un plan de construction de 10 000 logements publics par année.

⁷² FRAP, *Manifeste 70*, p. 11-12.

En matière de santé, il établit d'emblée que l'amélioration réelle de la santé de la population ne sera possible que si la situation sociale et économique s'améliore. La santé mentale et physique des salariés est constamment affectée par les revenus trop bas, les mauvaises conditions de travail et l'insalubrité des logements. Le rendement scolaire des enfants de travailleurs s'en trouve sérieusement affecté. L'état des services sanitaires est lamentable à Montréal affirme le FRAP. Une fois au pouvoir, il établira des cliniques de santé communautaire au niveau des quartiers. Des centres communautaires et des garderies publiques seront aussi mises sur pied en allant chercher des fonds auprès du gouvernement du Québec pour financer ces services. Le FRAP considère aussi que chaque clinique de quartier doit posséder son service d'avortement. Des pressions seront faites sur le gouvernement du Québec pour que les hôpitaux soient nationalisés mais sous contrôle populaire par l'entremise des cliniques communautaires. Il est mentionné que «toute construction d'hôpital devra être ratifiée par l'assemblée des citoyens du quartier».

Une autre priorité du FRAP est le transport en commun. Les augmentations de tarifs ont eu un impact à la baisse sur le nombre des usagers (augmentation de 66% depuis deux ans). Pour augmenter l'achalandage, il prône l'abolition des tarifs du transport en commun et refuse que l'on fasse reposer le financement sur le seul dos des usagers alors que la société en profite (entreprises, commerçants, etc.). Préconisant la prolongation du métro, il insiste aussi sur l'amélioration du réseau d'autobus public dans les quartiers populaires. Dans l'industrie du taxi, il est revendiqué la création d'une Régie du taxi de Montréal à laquelle les travailleurs du taxi et les représentants des citoyens seront invités à prendre part. Dans cette industrie, on compte créer une centrale téléphonique unique en remplacement des associations Diamond, Lasalle et autres.

En matière de loisirs et de culture, des efforts particuliers doivent être faits pour permettre aux travailleurs à faibles revenus d'avoir accès aux loisirs. Quant au Service des parcs, il ne répond pas de façon satisfaisante aux besoins des quartiers. En matière de lecture, le FRAP augmenterait l'effort de soutien aux bibliothèques.

Le FRAP préconise aussi un Service des loisirs et de la culture. Le Conseil des arts deviendrait le promoteur de la création artistique populaire et les conseils de quartier verraient à répondre aux demandes exprimées par les résidents : adaptation des programmes

aux spécificités des quartiers; coordination des services culturels entre les quartiers; diffusion des programmes d'activités. Il est précisé que les services publics seront offerts uniquement en français.

Tableau VIII - Bibliothèques publiques subventionnées 1965-1966 – Ministère des Affaires culturelles

	Westmount	Pointe-Claire	Ville Mont-Royal	Montréal
Population rejointe	57%	46%	26%	10%
Prêts per capita	8,21	7,0	5,0	1,96
Contributions municipales per capita	\$2,05	1,86	1,47	0,78

Dans le champ de l'administration et du développement économique et social, le FRAP ne favorise guère les grandes priorités inscrites dans les budgets de la ville (l'Expo, la Place des arts, le stade de Baseball, les Jeux Olympiques). Pour le FRAP, ces projets ont un caractère temporaire et n'assurent pas le développement soutenu des services à la population. On lit dans le programme : «l'analyse du budget 1969-70 confirme d'ailleurs l'improvisation, la fragilité, le caractère inutilement spectaculaire et la mainmise de l'entreprise privée sur le développement économique et social de Montréal»⁷³. Les réaménagements dans les priorités de dépenses seront faits avec une nécessaire progressivité de l'impôt. Décidé à revaloriser le rôle du Conseil municipal et de ses conseillers, le FRAP propose la mise en place du suffrage universel à Montréal et la représentation proportionnelle. En ce qui touche à la condition féminine, le FRAP compte abolir les discriminations à l'égard des femmes dans le domaine de l'emploi et appliquer dans la fonction publique « une politique de salaire égal ».

En outre, le FRAP compte réaménager le Service de en recentrant sa mission. L'emphase sur la lutte à la criminalité est accentuée; par contre, on considère inadmissible le

⁷³ FRAP, *Les salariés au pouvoir*, Montréal, 1970, p. 97.

harcèlement à l'endroit des groupes. On suggère d'abolir toutes les activités à caractère répressif de la police de Montréal par la dissolution de l'escouade anti-émeute ainsi que de certains services de renseignement et de certaines brigades. Quant au règlement anti-manifestation, on peut lire l'extrait suivant : «Le règlement anti-manifestation qui a suscité tant d'opposition, a été édicté à cause de la volonté des dirigeants actuels de cantonner la majorité dans son rôle de minorité et sauvegarder le prestige et les intérêts de l'establishment montréalais, et aussi par son refus profond de la démocratie. C'est pourquoi le FRAP réclame son abolition immédiate»⁷⁴.

Enfin, le FRAP révisera le système de taxation, en particulier son caractère inéquitable à l'endroit des classes pauvres et moyennes. Ces dernières «supportent proportionnellement beaucoup plus du fardeau fiscal que la classe aisée qui s'en tire à peu de frais»⁷⁵.

Le programme s'achève en troisième partie par la présentation de dossiers à défendre après la campagne électorale : le problème du travail dans les entreprises, la démocratisation scolaire à Montréal, le problème du logement, l'absence des salariés dans les centres de décisions.

L'audience du FRAP déborde les frontières de Montréal. Dans les régions, plusieurs groupes se sont reconnus dans cette expérience. Denis Fortin a fait la nomenclature de tous ces groupes présents au congrès de fondation. Il note le Front commun de Québec qui rassemble : le comité conjoint du logement de l'Aire-10, le comité des citoyens de St-Sauveur et celui de St-Jean-Baptiste, le Mouvement des locataires de Québec et le Front d'action populaire de Lévis⁷⁶. Une quinzaine de membres du FRAP résidants à Québec s'affairaient à établir un mouvement d'action politique dans la Communauté urbaine de Québec (CUQ) en s'appuyant sur les associations péquistes des comtés de Chauveau, Jean-Talon, Louis-Hébert, St-Sauveur et Limoilou. Enfin, le Comité anti-pauvreté de la Rive-sud de Montréal, le comité ouvrier de St-Jérôme et les comités de citoyens du Nouveau-Brunswick sont présents au congrès du FRAP⁷⁷.

⁷⁴ *Idem*, p.109

⁷⁵ *Idem*, p.109

⁷⁶ Le Front d'action populaire de Lévis est né à la fin de l'été 1969 d'une volonté commune de coopératives locales et de syndicats, dont le syndicat des travailleurs des traversiers de Lévis.

⁷⁷ Denis Fortin, *op. cit.*, p. 93.

Avec le congrès de fondation, la première phase de construction se termine. Emilio de Ipola note qu'elle a consisté en un travail de mobilisation «au quotidien», ce qui a permis une jonction entre la «pratique politique et les intérêts de la population». Le plus dur reste néanmoins à réaliser, renforcer cette jonction par un travail de formation politique tout en faisant cohabiter les divers courants d'opinions. Or, explique de Ipola, à peine né, le FRAP est déjà un lieu que des forces en présence cherchent à canaliser. Des syndicalistes craignent que le FRAP axe son action sur le secteur «travail» dont la juridiction relève des organisations syndicales tandis que des militants politiques préfèrent que le parti restreigne son rayon d'action à la sphère municipale jouant en quelque sorte le rôle de «version» du PQ⁷⁸.

2.7 La nature du FRAP

Il est nécessaire de discuter du caractère du FRAP et de sa position dans les rapports politiques. Bien que sa motivation première est d'œuvrer au niveau municipal, le FRAP est au tournant des années 1970 l'expression de la recherche par le mouvement ouvrier d'une voie politique autonome. Tantôt qualifié de «réformiste», tantôt de «social-démocrate» ou de «socialiste», son action a incontestablement une portée nationale. On ne le rappelle jamais assez : le Québec est un pays capitaliste avancé où le mouvement ouvrier n'a pas vécu dans son histoire l'expérience d'un parti ouvrier de masse. Pourtant, il est démontré le rôle crucial joué dans l'histoire par les partis ouvriers (social-démocrates, socialistes, etc.) dans la formation de l'identité politique de la classe ouvrière. Serge Denis le rappelle dans l'extrait suivant :

«Les partis ouvriers façonnent, en effet, constituent politiquement (...) les secteurs ouvriers-salariés en intervenant spécifique, leur confèrent l'existence» (...) «les partis ouvriers agissent également comme des organismes servant à la réflexion, personnelle et collective, au développement de la pensée stratégique et politique : ils forment des lieux traversés de courants et de propensions à l'action dans les secteurs ouvriers-salariés, leur permettant de naître ou de s'exprimer. On peut considérer que ces deux dimensions composent, ensemble, le caractère dit "ouvrier" des partis étudiés, ou alors interpréter ces partis en tant que vecteur constitutif de classe sous l'angle de la conjugaison de ces deux dimensions. Les grands partis historiques du

⁷⁸ Emilio de Ipola, «Le FRAP devant la crise», dans *Québec occupé*, numéro 9, 1971, p. 155.

mouvement ouvrier sont des moyens de l'existence distincte dans les rapports de société, mais aussi du développement politique lui-même des secteurs et groupes auxquels ils s'adressent»⁷⁹.

Au Québec, aucune formation politique ouvrière n'a pu jouer cette fonction, toutes les tentatives de mises sur pied d'un tel parti ont échoué.

Le programme du FRAP est «d'inspiration socialiste», écrit Paul-André Linteau⁸⁰. S'il n'est pas à proprement parler socialiste, le programme a, sous plusieurs aspects, au moins un caractère anti-capitaliste. L'entreprise privée, le Manifeste parle aussi de «capitalisme organisé»⁸¹, n'est pas vue comme un gage de développement assurant les besoins de base de la population. Le FRAP préconise le développement d'une économie qui ne soit plus dirigée vers les intérêts des «capitalistes canadiens-anglais, américains ou canadiens-français». De plus, la réclamation d'abolir l'escouade anti-émeute, gardienne de la propriété privée, et considérée comme la police de Jean Drapeau, illustre cette volonté consciente ou inconsciente de rendre inefficace cet instrument de la bourgeoisie.

Le journaliste Jean-Claude Leclerc du quotidien *Le Devoir* accueille prudemment l'entrée en scène du FRAP et le définit comme le «seul mouvement social-démocrate qui soit jailli de la société québécoise elle-même»⁸². Il considère qu'il est un parti indépendant, et contrairement à des expériences passées (CCF, NPD, etc.), le FRAP n'a pas d'attache avec le Canada anglais. Leclerc y décèle trois caractéristiques. La première porte sur la structure et les mœurs qu'il estime très démocratiques. La seconde a trait à la qualité de ses dossiers sur les problèmes sociaux et urbains. Enfin, il note la volonté du FRAP d'intégrer les «groupes ethniques».

Toujours tiré du quotidien *Le Devoir*, Paul Sauriol, dans un article qu'il a signé le 11 juillet 1970 est plus méfiant à l'égard du FRAP. À sa manière, l'éditorialiste perçoit autrement que son confrère le caractère de classe et la portée nationale de ce parti qu'il perçoit comme un danger éventuel pour l'ordre établi. Il note que le FRAP dans son manifeste ne fait pas mention du PQ et qu'il se veut au contraire un «parti politique municipal

⁷⁹ Serge Denis, *Social-démocratie et mouvements ouvriers : la fin de l'histoire ?*, Montréal, Boréal, 2003, p. 129.

⁸⁰ Paul-André Linteau, *op. cit.* p. 540.

⁸¹ *Manifeste 70*, p. 9.

⁸² *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1970.

radicalement nouveau»⁸³. À juste titre, il ne le considère pas non plus issu de la même famille que celle du Parti québécois. Sauriol s'en inquiète et écrit :

«C'est assez évident que ce n'est pas l'administration municipale comme telle qui intéresse le FRAP; on prend le pouvoir municipal comme cible parce qu'il constitue une des causes réelles et majeures de notre situation et qu'il fournit un tremplin d'organisation politique efficace. Cela paraît inquiétant pour les contribuables montréalais et pour la gestion des affaires de la ville; on veut se servir de l'administration municipale pour opérer des changements sociaux qui relèvent des gouvernements supérieurs»⁸⁴.

Dans ce sens, ce qui le chicote est moins ce que le FRAP est en tant que tel que ce qu'il incarne comme idée, potentialité de rassemblement et de construction future. Le FRAP est donc perçu par l'éditorialiste moins pour sa radicalité que pour son potentiel menaçant l'ordre établi. Sauriol trouve par exemple étrange la conception qu'a le FRAP de la démocratie. Il fait référence à un article tiré du Manifeste qu'il résume et qui se lit comme suit:

«Les candidats ne se présentent pas à titre individuel, mais comme candidat du FRAP. En conséquence, l'assemblée générale du FRAP peut remettre en cause à tout moment le mandat d'un candidat élu s'il est jugé qu'il ne travaille pas en fonction des objectifs du mouvement»⁸⁵.

Sauriol entretient une méfiance à l'endroit du FRAP parce qu'il incarne cette volonté de changement politique par la prise de pouvoir. Il conclut quand même dans son article du 27 octobre en la nécessité d'une «opposition sérieuse» à l'Hôtel de ville mais demeure très critique devant cette force politique qu'est le FRAP et le mouvement qui le sous-tend. Il poursuit :

«Si le FRAP présentait un programme limité aux questions municipales, et une critique constructive de l'administration actuelle, même des partisans du Parti civique souhaiteraient la présence d'une telle opposition.

«Toutefois, devant un parti pour lequel l'administration de la ville ne doit être qu'un tremplin en vue d'entreprendre des réformes sociales et économiques plutôt radicales, et pour promouvoir des revendications qui dépassent les prérogatives de la municipalité, la lutte électorale risque d'être faussée. Ce n'est pas aux élections municipales qu'on va décider du pouvoir ouvrier dans les usines ni du contrôle des caisses populaires».

⁸³ Paul Sauriol, «L'inquiétant manifeste du FRAP», *Le Devoir*, 11 juillet 1970.

⁸⁴ *Idem*.

⁸⁵ FRAP, *Manifeste du FRAP*, p. 17.

Au sein du FRAP, des militants plus radicaux le caractérisent comme un parti de type social-démocrate, modéré et électoraliste et auraient voulu qu'il se réclame de la «révolution». Ils critiquent le fait que le FRAP recherche des réformes dans le cadre strict des institutions bourgeoises. Selon eux, deux facteurs expliquent son caractère modéré. Premièrement, le fait que le FRAP entretienne des liens étroits avec le monde syndical; deuxièmement, que sa base soit hétéroclite. Paradoxalement ces facteurs ont caractérisé la social-démocratie à ses débuts et ont fait d'elle un vecteur de changements sociaux importants dans les économies capitalistes avancées avant que l'histoire récente n'en décide autrement.

Toutefois, pour mieux creuser la nature du FRAP, il serait limitatif de ne le caractériser que par la seule analyse de son programme. Il faut prendre aussi en compte toutes ses déterminations historiques et sociales. Dans son ouvrage *Social-démocratie et mouvements ouvriers*, Serge Denis donne les pistes suivantes pour apprécier la nature d'un organisme social:

« quelle que soit l'appréciation que l'on ait d'un parti, il faut éviter de déduire sa nature sociale de la qualité du plus ou moins grand radicalisme de la lettre de ses seules proclamations. La nature sociale d'un parti procède, premièrement comme ultimement, des rôles qu'il assume dans les rapports politiques au sein d'une société : par exemple, rôle de constitution et d'expression, ou non, d'un mouvement de classe ouvrier distinct, instrument aussi et lieu d'élaboration de ce mouvement, cadre réel de son unification, ou non. Il est sûr que les plates-formes et les programmes ont leur importance à cet égard, mais leur poids ne peut être évalué isolément».⁸⁶

Ainsi, la nature du FRAP fait de lui un soutien naturel aux luttes des groupes populaires et des syndicats. La présence affirmée du FRAP au côté des travailleurs en fait une organisation ouvrière et autonome. Denis Fortin a analysé l'origine socio-économique des adhérents du FRAP grâce aux fichiers des membres qu'il a pu consulter. Les résultats montrent une présence ouvrière marquée. Les ouvriers spécialisés, techniciens et travailleurs non qualifiés représentent 35 % des membres, les étudiants 25%, les professeurs 11%, les ménagères 4,1 %⁸⁷. Le bassin de recrutement se loge dans les milieux ouvriers et populaires, plus facilement parmi les travailleurs salariés syndiqués. Le caractère populaire du FRAP se vérifie également en constatant la position sociale des candidats du FRAP aux élections municipales. La plupart œuvre dans des organismes caritatifs (syndicats, associations, etc.). Nous n'y

⁸⁶ Serge Denis, *op. cit.*, p. 129.

⁸⁷ Denis Fortin, *op. cit.*, p. 177.

retrouvons pas de candidats issus des milieux d'affaires. Fortin a également dénombré 19 permanents syndicaux appartenant aux centrales syndicales.

Le FRAP est un organisme politique exprimant un processus d'indépendance de classe dans lequel le mouvement ouvrier s'engage. C'est-à-dire que ce dernier a pris la voie de la rupture avec le Parti québécois, voie qui n'en est qu'à son début. Ce mouvement de rupture se réalise parallèlement au mouvement d'affirmation nationale que le Parti québécois canalise et qui est lui-même perçu comme un troisième parti en rupture avec les partis traditionnels⁸⁸. Pendant un temps, il y a même confusion dans les interventions des associations péquistes de la région de Montréal et celles des CAP du FRAP. Les membres du FRAP sont en partie membres du PQ et vice versa. Les associations péquistes sont durant cette période un bassin de recrutement pour le FRAP qui est même perçu, dans l'esprit de nombreux militants, comme «l'aboutissement logique du PQ sur la scène municipale»⁸⁹. Par exemple, le Comité d'action politique du quartier Maisonneuve du FRAP compte une centaine de membres actifs à l'occasion des élections municipales du 25 octobre, dont la quasi majorité ont travaillé pour le PQ aux élections provinciales d'avril 1970. Cinq membres du CAP sont mêmes élus au sein de l'exécutif du PQ-Maisonneuve dont le programme, à leurs yeux, «correspond aux objectifs du CAP»⁹⁰. Il en est de même dans les luttes menées dans les quartiers. On voit par exemple se mélanger les militants du FRAP et ceux des associations péquistes contre la construction de l'autoroute est-ouest.

Le FRAP recrute ainsi bon nombre de ses membres dans la gauche nationaliste du PQ. Les associations péquistes de la région de Montréal, elles-mêmes, puisant leur force dans les quartiers ouvriers, sont un lieu où le FRAP recrute des militants.

⁸⁸ Le réalisateur Denys Arcand illustre ce phénomène dans son documentaire, «Québec : Duplessis et après...», Montréal, ONF, 1972, 114 min. Arcand accompagne avec sa caméra les partis politiques durant les élections québécoises de 1970. On voit, par exemple, le candidat péquiste Claude Charron dans une assemblée populaire parlé de ces «vieilles machines financées par la haute finance» et Robert Burns, candidat dans Maisonneuve, lui, s'adresse aux gens du quartier en leur offrant «un vrai choix», «[c'est] pas possible d'avoir des politiques sociales à cause du système. Pour y arriver, il faut un pays».

⁸⁹ *Le Progrès de Villeray*, 7 octobre 1970. C'est ce que Jean-Yves Vézina, candidat FRAP dans Villeray et ancien président du PQ dans Dorion et coordonnateur du programme du PQ pour l'est de Montréal, explique dans une entrevue.

⁹⁰ *Bulletin de liaison*, Mai 1971, p.10.

Plusieurs organisateurs péquistes importants (7 ou 8) des associations de Montréal, parmi lesquels on retrouve deux permanents du secrétariat national, ont activement participé au travail préparatoire et à la mise en forme du congrès du FRAP d'août 1970. Fortin note également l'appui au FRAP de trois députés du PQ provenant de quartiers ouvriers : Robert Burns, député de Maisonneuve, est un ancien permanent de la CSN; Charles Tremblay, député de Sainte-Marie, est un syndicaliste membre de la FTQ; Claude Charron, député de Saint-Jacques. Dans le fichier des membres actifs, nous avons relevé la présence de quatre permanents péquistes du Secrétariat national qui militèrent dans les CAP du FRAP. Pourtant, les deux organisations ne tirent pas leurs origines des mêmes processus mais les militants, comme on vient de le voir, se côtoient dans des luttes communes⁹¹.

L'objet de notre recherche ne consiste pas à faire l'histoire du PQ. Il est néanmoins utile de revenir sur les grands traits qui marquent ce parti politique. Le PQ origine d'une scission du PLQ. Quand René Lévesque et son groupe claquent la porte du PLQ, ils mettent dans leur bagage une partie du programme libéral qu'ils adapteront dans le nouveau parti avec des préoccupations sociales plus marquées. Au fil des mois, le PQ est monopolisé à son sommet par la couche de la classe moyenne technocratique et se refuse tout rapport avec le milieu syndical.

Car, en cette année, la direction du PQ, au premier chef René Lévesque, ne veut pas être associée au syndicalisme ; elle refuse d'ouvrir ses structures à l'institution syndicale. Mais il laisse néanmoins le champ libre à des expériences politiques particulières. La direction du PQ est embarrassée et consciente, comme le note Robert Burns, que ce sont les travailleurs qui ont permis la percée péquiste à Montréal. Le Conseil central de Montréal fut même le premier à appuyer officiellement le PQ à l'occasion des élections du 29 avril 1970. L'intervention politique du mouvement ouvrier à Montréal via le FRAP ne peut donc laisser indifféremment le PQ et des pressions s'exercent d'ores et déjà pour qu'il se positionne dans les rapports de classes, ce qu'il se refuse. Robert Burns, nouvellement élu, affirme en 1970 : «Le PQ, de plus ou moins à gauche qu'il était, va être obligé de s'occuper autant des problèmes sociaux à régler que de souveraineté. Le Parti québécois ne sera plus jamais le PQ bon et gentil qu'il était avant l'élection». Devant les délégués du Conseil central de Montréal,

⁹¹ À St-Henri et à Maisonneuve, les cellules du PQ collaboraient avec les CAP affiliés au FRAP.

Burns souligne : «Vous perdez deux syndicalistes dans l'immédiat. Mais vous gagnez sept voix pour crier les problèmes des travailleurs à l'Assemblée nationale» signifiant par là que le PQ devra tendre vers la gauche pour plaire à sa clientèle électorale⁹². Dans les mois qui suivent, le Parti québécois ne cherche pas pour autant un élargissement de sa «clientèle ouvrière». Il va se mettre en retrait des affrontements serrés entre les syndicats et le gouvernement Bourassa dans les années 1971 et 1972. Il faut attendre l'année 1973 pour voir le PQ resserrer ses liens avec le mouvement ouvrier. Nous y reviendrons plus loin.

Il faut maintenant identifier la famille historique auquel appartient le FRAP. Pour cela, il est utile de faire le rappel des configurations que la social-démocratie s'est données sur la longue durée depuis sa naissance vers les années 1870 et durant tout le 20^e siècle⁹³. Elle a emprunté une trajectoire non linéaire et non uniforme d'un pays à l'autre. À l'origine, la social-démocratie en Europe est à la fois un mouvement et une idéologie qui reconnaît l'existence de la lutte des classes. Elle tire sa source de la classe ouvrière et cherche à s'élever indépendamment de la bourgeoisie. Elle est, parfois comme dans le cas de la social-démocratie allemande, une société dans la société bourgeoise avec ses écoles, ses revues, ses activités culturelles, etc. La social-démocratie se distingue par les liens qu'elle entretient avec les autres composantes du mouvement ouvrier et par sa diversité politique. Elle œuvre sur le plan légal en se présentant aux élections pour conquérir le pouvoir au palier municipal et au Parlement. C'est ainsi que dans un premier bloc de pays (Grande-Bretagne, Australie, Canada), ce sont les organisations syndicales qui ont donné naissance à l'organisation politique. Dans un deuxième ensemble de pays, les partis socialistes et social-démocrates ont précédé l'apparition d'un mouvement syndical constitué. En Russie, en Allemagne, en Pologne et ailleurs, les militants politiques de ces partis ont aidé à la mise sur pied de syndicats dans les entreprises. En Allemagne, par exemple, les syndicats n'apparaissent que dans les années 1890 après les partis. Il y a aussi les cas où des partis et des syndicats se sont construits pratiquement simultanément avec leur autonomie relative (France, Italie).

⁹² Pierre Vennat. «Des députés du PQ dans les élections municipales», *La Presse*, 6 mai 1970.

⁹³ L'historique est tiré d'un article de Hubert Goure, «La social-démocratie allemande : modèle pour les socialismes européens ?», [<http://perso.wanadoo.fr/david.colon/scpo/socialdemocratie.pdf>], 2002 et de l'ouvrage de Serge Denis, *Social-démocratie et mouvements ouvriers : la fin de l'histoire ?*, Montréal, Boréal, 2003.

Le FRAP se révèle issu des traditions historiques du premier bloc de pays (Grande-Bretagne, Australie, Canada) qui recherche l'appui des forces syndicales montréalaises pour se constituer et qui accueillent dans ses rangs une diversité d'opinions politiques. Au début du siècle, les militants syndicaux sont invités à fonder un parti ouvrier. En mars 1899, c'est à Montréal que naît le Parti ouvrier (PO) et des candidatures ouvrières se présentent avec plus ou moins de succès dans des élections provinciales et fédérales (1900, 1904, 1905). En 1906, Alphonse Verville, qui préside le Conseil des métiers et du travail du Canada, est élu dans Maisonneuve. Cette victoire encourage d'autres candidats ouvriers à se présenter aux élections de 1908 et 1912 mais sans succès. Le Parti ouvrier oriente alors son action sur la scène municipale montréalaise et fait élire Joseph Ainey au Bureau des commissaires de la Ville de Montréal en 1910 et 1914. D'autres candidats sont appuyés par le parti qui se font élire aux élections de 1908, 1910, 1912 et 1914⁹⁴. Le Parti ouvrier et le Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTM) s'inspirent grandement de l'expérience travailliste britannique.

Fernand Foisy rappelle les précédents historiques quand il explique que la stratégie adoptée par le Conseil central de Montréal et le Secrétariat d'action politique de la CSN, à la suite des colloques régionaux intersyndicaux, est semblable à celle que les syndicats britanniques ont utilisé au début du 20^e siècle avant de fonder le Parti travailliste. Ils ont aidé les travailleurs à prendre le contrôle de leurs municipalités comme à Liverpool⁹⁵. C'est à la suite de ces expériences municipales que le *Labor Party* britannique fut fondé⁹⁶. La création du Labor Party en Grande-Bretagne, tout comme d'ailleurs la venue du Cooperative Commonwealth Federation (CCF) en 1932 et du Nouveau Parti Démocratique (NPD) au Canada en 1961, procèdent du même processus de rupture du mouvement ouvrier à l'endroit des libéraux. Au Québec en 1970, toutefois, le processus d'indépendance de classe dans lequel le mouvement ouvrier s'engage est perturbé par la présence depuis 1968 du PQ, lui-même issu des rangs des libéraux, porteur de la résolution de la question nationale.

⁹⁴ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, p. 70-71.

⁹⁵ Fernand Foisy, *Michel Chartrand : la colère du juste*, Montréal, Boréal, 2003, p.108.

⁹⁶ Entrevue réalisée avec Paul Cliche le 25 octobre 2004.

Dans ce chapitre, on a vu qu'à Montréal la présence combinée de problèmes nationaux et sociaux donne lieu au développement de groupes sociaux revendicateurs (syndicats et associations populaires). Le maillage entre ces mouvements se réalise au colloque intersyndical de Montréal tenu aux mois d'avril et mai 1970 en vue d'établir les bases solides d'une organisation politique, le FRAP. En créant ce parti municipal, les fondateurs veulent lui donner un caractère inclusif en regroupant dans un même lieu tous les éléments progressistes sans distinction d'étiquettes (syndicalistes, gauche politique, groupes populaires, étudiants, militants péquistes) tirant ainsi les leçons de l'expérience des comités de citoyens où les luttes étaient trop souvent éparses et sans lendemain. L'organisation et la structure du FRAP doivent y remédier offrant aux militants un cadre d'action et de formation politique pour faire parvenir les travailleurs au pouvoir.

Chapitre 3

Les élections municipales d'octobre 1970 : un terrain de la lutte des classes

L'enjeu des élections est de taille et peut être formulé en ces termes : si le FRAP fait élire quelques candidats, l'expérience risque de se multiplier à d'autres régions du Québec et constituer un marche pied vers la création d'un parti indépendant regroupant tous les CAP et autres groupements populaires. À l'inverse, une défaite du FRAP signifierait une pause dans le chemin parcouru par le mouvement ouvrier vers l'obtention de son propre parti.

3.1 Des élections en contexte d'occupation armée

Au moment où s'enclenchent les élections municipales, les libéraux, tant à Québec qu'à Ottawa, et les hommes d'affaires sont encore sous le choc de la percée du Parti québécois (PQ) à l'Assemblée nationale aux élections d'avril 1970. Le Parti libéral du Québec (PLQ) obtient 45,4% des suffrages et 72 sièges à l'Assemblée nationale. Le Parti québécois (PQ) reçoit l'appui de 23,1% des électeurs et ne recueille que 7 sièges. On ne souhaite pas voir cette expérience se répéter au niveau municipal avec le FRAP.

Plusieurs signaux annoncent un succès certain pour les candidats du FRAP aux élections. Les assemblées de mises en candidatures dans chaque district se déroulent avec une bonne participation. Plusieurs artistes s'associent comme dans Villeray où Raymond Lévesque est allé donner un appui moral aux candidats. De nouveaux CAP ont été créés dans les quartiers de St-Édouard, St-Michel, Rosemont et Villeray. Le nombre d'adhérents, en hausse constante, passe de près de 600 en août à 1 100 en octobre¹. Un sondage réalisé par CROP (Centre de recherche sur l'opinion publique) et reproduit au début du mois d'octobre dans *The Montreal Star* montre que la visibilité du FRAP se confirme² :

- 57 % des Québécois connaissent le FRAP;

¹ Statistiques sur les cartes de membres au moment de l'élection municipale en octobre 1970, mars 1971, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P3/2).

² *Montreal Star*, 3 octobre 1970, p. 1-2.

- Plus la personne est scolarisée, plus elle connaît le FRAP, plus il y a de chances qu'elle le soutienne;
- 31 % des électeurs estiment que le FRAP constitue une opposition valable;
- Plus la personne est insatisfaite de l'administration actuelle, plus elle accorde de l'importance au prolongement du métro et à la rénovation des logements.

Un événement inattendu est venu chambarder la stratégie et le plan de travail. Le 5 octobre, dans un geste sans précédent dans l'histoire du Québec, le diplomate britannique James R. Cross est enlevé par des militants du Front de libération du Québec (FLQ)³. La libération des prisonniers politiques est exigée par le FLQ et un appel est lancé aux travailleurs pour lutter en faveur d'une société juste. Le manifeste du FLQ est lu sur les ondes radiophoniques de la Société Radio-Canada le 7 octobre et reproduit dans *La Presse* deux jours plus tard.

Le 6 octobre, à l'occasion d'une rencontre du Club de rencontre et d'information (CRI) de St-Henri, Paul Cliche répond à une question qui lui est posée en expliquant que le FRAP désapprouve la violence et qu'il a décidé de jouer la carte de la démocratie, bien que la violence du système est encore plus condamnable. À la séance du 9 octobre, le Conseil permanent, dans une position unanime, se met d'accord sur les trois points suivants : 1) la dénonciation de la violence du système; 2) l'appui à l'objectif du FLQ, c'est-à-dire, la prise du pouvoir politique et économique par les travailleurs; 3) l'utilisation par le FRAP de moyens non-violents pour parvenir à ses objectifs. Le FRAP ne critique pas les moyens utilisés par le FLQ, il ne les approuve pas non plus. Cette position ambiguë permettra aux gouvernements et à la grande presse de nuire au FRAP.

Le soir du 9 octobre, Jérôme Choquette, le ministre de la Justice, rejette les demandes du FLQ. Autre coup d'éclat, cette fois, c'est le ministre du Travail Pierre Laporte qui est kidnappé. Ces événements ont pour effet de déplacer les enjeux de la campagne électorale. Le FRAP ne cessera jamais d'être attaqué par la grande presse et les gouvernements libéraux à Ottawa et à Québec, ce qui l'obligera à dépenser beaucoup d'énergie à se défendre et à se justifier au détriment de la promotion de son programme favorable à l'avancement des conditions de vie des travailleurs.

³ La chronologie des faits des événements d'octobre est tirée du livre de Jean-François Cardin, *Comprendre octobre 1970 : le FLQ, la crise et le syndicalisme*, Montréal, Méridien 1990.

Devant près d'un millier de personnes rassemblées dans le sous-sol de l'église Saint-Louis de France, à l'occasion d'une conférence de presse tenue le 13 octobre 1970, Paul Cliche présente les 32 candidats. Ils oeuvrent pour la plupart dans des syndicats et groupes populaires. Dix-sept viennent des rangs du mouvement syndical (7 de la CSN, 9 de la FTQ et 1 de la CEQ). La moyenne d'âge des candidats est de 38 ans ⁴. Michel Chartrand, le président du Conseil central de Montréal, a salué la venue du FRAP comme étant le premier effort sur le plan municipal pour «donner le pouvoir aux mains du peuple pour que celui-ci solutionne ses problèmes»⁵. Chartrand y voit une seule ombre au tableau : les centrales syndicales se désintéressent de cet effort. Cette distance n'embarrasse pas Cliche qui croit qu'elles abandonneront leur neutralité à partir du moment où quelques candidats seront élus⁶. Pierre Vadeboncoeur souligne pour sa part «qu'on ne pourra plus prétendre gouverner au Québec sans tenir compte du courant immense qui s'est emparé de la jeunesse qui réclame un Québec souverain »⁷.

Les différents secteurs qui composent le mouvement ouvrier vivent à travers le FRAP de nouveaux rapports entre eux. La cohabitation nouvelle des groupes sociaux n'est pas sans problème. Ainsi un accrochage a lieu entre le FRAP et le Conseil du travail de Montréal (FTQ) à propos du projet de Cité Concordia qui consiste à construire un complexe d'habitation à loyer élevé dans le secteur Milton. Le CTM appuie le projet tandis que le CAP St-Louis, organisme affilié au FRAP, supporte le Comité Milton-Parc qui s'y oppose. Le différend fait les pages des quotidiens et de *Québec-Presse* ce qui embête les dirigeants du FRAP. On explique dans le journal *Le Devoir* que le fait qu'un grand nombre des membres du CTM soient issus des métiers de la construction y est pour beaucoup dans le soutien au projet domiciliaire. Jean-François Léonard, le secrétaire général du FRAP, dans une lettre remise à Armand Jolicoeur, président du CTM, précise la teneur du soi disant désaccord. Le FRAP ne s'oppose pas à la mise en place d'un projet de rénovation dans le quartier mais le dossier Milton-Parc est suffisamment étoffé pour savoir qu'il est d'abord et avant tout un projet de l'entreprise privée pour qui «les profits et, conséquemment, les coûts des loyers ne coïncident pas ni ne coïncideront avec les intérêts des locataires présents et des travailleurs

⁴ Pour la liste des candidats, voir l'annexe A.

⁵ Pierre Richard, «Le président du FRAP : les candidats élus serviront de points d'appui aux prochaines luttes populaires», *Le Devoir*, 13 octobre 1970.

⁶ *La Patrie*, semaine du 30 août 1970.

⁷ *Idem*.

salariés en général»⁸. Finalement, pour démontrer sa bonne foi, le vice-président du CTM, Henri Gagnon, apporte même une contribution financière au FRAP. Émile Boudreau, vice-président du FRAP et membre du CTM, dit regretter cette situation car « ce n'est pas conforme à l'esprit de la conclusion conjointe à laquelle nous étions venus au colloque des trois centrales au mois d'avril. (...) Je crois que nous n'avons pas défini assez tôt, ni assez clairement les modalités d'adhésion, de représentation et de participation des organismes syndicaux au FRAP »⁹.

Le cas Cité Concordia a ceci de révélateur, qu'il a mis en lumière la nouvelle dynamique que les groupes entretiennent les uns vis-à-vis des autres dans le cadre du FRAP. D'un côté, la direction du FRAP, dont le rôle est de coordonner les actions des organismes affiliés, a dû prendre en compte les réclamations d'un groupe spécifique tout en cherchant à défendre les intérêts généraux des travailleurs. De l'autre côté, le CTM, plutôt habitué à défendre les intérêts particuliers de ses groupes affiliés, s'est vu astreint à rechercher un compromis compte tenu de la requête des locataires représentés par le CAP St-Louis. En temps normal, c'est-à-dire en l'absence d'un cadre politique et si le CTM et le comité Milton avaient été laissés à eux-mêmes pour régler leur différend, chacun se serait probablement replié sur sa position. La présence du FRAP a permis un arbitrage entre deux groupes d'intérêts divergents mais non contradictoires. L'unité du mouvement est préservée.

Le FRAP compte des soutiens dans les mouvements sociaux et syndicaux. En effet, les instances régionales des centrales syndicales oeuvrent de près ou de loin à l'expérience du FRAP. Le Conseil central de Montréal de la CSN appuie officiellement le FRAP et lui fournit fonds et locaux. L'Alliance des professeurs de Montréal (APM) affiliée à la CEQ donne aussi un appui moral en allouant des ressources matérielles et financières. Pour sa part, le Conseil du travail de Montréal (CTM) de la FTQ ne donne pas son appui et présente néanmoins deux candidats dans le district Papineau en opposition au candidat du FRAP¹⁰. Pourtant, le CTM dresse les mêmes constats de la conjoncture politique montréalaise et reprend grosso modo le programme du FRAP. Le FRAP et le CAP du district Papineau n'y voient pas

⁸ Lettre de Jean-François Léonard à Armand Jolicoeur, 9 juillet 1970, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

⁹ *La Presse*, 29 août 1970.

¹⁰ Henri Gagnon et Guy Dupuis sont les candidats du CTM et appuyés par la Fraternité des électriciens.

d'inconvénients¹¹. Conscient de l'absence des salariés au Conseil municipal pour régler les «problèmes sociaux de la classe laborieuse», le CTM demande à ses sections locales de soutenir la campagne électorale avec l'objectif de rassembler 3 000\$¹². Ce travail en retrait du CTM a néanmoins dilué la charge contre Jean Drapeau et il est possible d'imaginer, a contrario, le poids de cette résolution si elle avait été votée en appui au candidat du FRAP.

Les appuis, officiels et moraux, viennent aussi des groupes populaires de la région de Montréal : les comités de citoyens du Milton Parc et de Parc Extension, la Clinique médicale communautaire de St-Jacques, le Mouvement de libération du taxi (MLT), le Projet d'organisation populaire d'information et de regroupement (POPIR), les Associations de locataires, l'Association coopérative d'économie familiale de Montréal (ACEF), des groupes de jeunes travailleurs qui furent représentés au premier congrès du FRAP, l'Agence de service social de La Petite Bourgogne, les Services communautaires de Pointe-St-Charles, le Conseil de développement social de Montréal, le Centre de planification familiale du Québec et l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA). Les conseils d'administration de trois organes de la presse écrite ont appuyé le FRAP. Il s'agit de *Québec-Presse*, du *Point de Mire* et du *Quartier Latin*¹³.

Mais le FRAP n'est pas au bout de ses peines. Un encan populaire a lieu au Centre Paul-Sauvé le 15 octobre dont les fonds serviront à financer des activités de sa campagne. Vers 21 h, une masse d'étudiants se présentent parce que la direction de l'Université de Montréal leur a refusé l'accès au stade pour une assemblée. Dans ces circonstances, le FRAP accepte d'écourter l'encan et laisse la place aux étudiants. Pierre Vallières et Charles Gagnon, invités à l'assemblée, prennent la parole. Malgré la présence de policiers aux portes du Centre Paul-Sauvé, les étudiants quittent l'assemblée dans la discipline. Quelques jours plus tard, le maire Drapeau voit l'occasion de marquer un coup. Il déclare aux journalistes qu'il existe un lien entre le FRAP et le FLQ en ayant comme preuve la présence de Vallières et Gagnon durant l'activité du FRAP. Le journal *La Presse* reprend la déclaration et la diffuse aussitôt. Le

¹¹ Les règles de présentation des candidats sont les suivantes : « Les candidats sont élus au niveau de chacun des CAP et l'Assemblée générale du FRAP doit ratifier la présentation du candidat élu par un CAP ».

¹² Extrait de la résolution adoptée à l'Assemblée du CTM du 20 août 1970, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

¹³ Denis Fortin, *Le Front d'action politique de Montréal*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 1970, p.189.

quotidien se fait, dans les faits, complice de la campagne des gouvernements libéraux, du maire Drapeau et des milieux d'affaires dont la première intention est de mettre un frein à la progression du FRAP.

Le lendemain, soit le 16 octobre, le gouvernement fédéral, appréhendant une insurrection, fait décréter par le parlement la Loi des mesures de guerre. Les garanties constitutionnelles sont suspendues. La prise de position du Conseil permanent du 9 octobre rend mal à l'aise des militants qui préfèrent que le FRAP se dissocie clairement des actes posés par le FLQ. Le premier groupe à montrer publiquement son désaccord est la Corporation du Parc-Extension qui rompt l'entente avec le FRAP. Cette rupture n'est pas négligeable quand on sait que ce groupe rassemble les néo-Québécois. Malgré les divergences, les deux groupes s'entendent sur la nécessité de travailler en commun en faveur de l'adoption de politiques sociales. Là aussi, l'unité de vue est préservée.

Dimanche le 18 octobre, le cadavre de Pierre Laporte est retrouvé. Des menaces de mort sont proférées à l'endroit du président du FRAP et des pressions s'exercent sur lui pour qu'il condamne cette fois clairement le FLQ. Le 21 octobre, le secrétariat permanent du FRAP se réunit. Paul Cliche désavoue alors la position du 9 octobre et dénonce la violence du FLQ. Les trois candidats du FRAP dans Ahuntsic font de même. La nouvelle conjoncture exige-t-elle vraiment une modification de la position du FRAP ou la position du 9 octobre est-elle suffisamment claire et d'actualité ? Le débat au sein du FRAP se fait alors que deux candidats du FRAP sont encore en prison : l'imprimeur Jean Roy et le médecin Henri Bellemare font partie des nombreux autres citoyens soupçonnés d'entretenir des liens avec le FLQ. Des membres défendent l'idée que c'est un faux problème. « Nous défendons, disent-ils, les mêmes objectifs et le même programme politique que le FLQ. Même si nous n'acceptons pas ses méthodes, nous n'avons pas à les condamner »¹⁴. Même si cette opinion n'est pas partagée par la plupart des candidats et membres du FRAP, le Conseil permanent soutient néanmoins qu'il n'y a pas nécessité de se prononcer sur la question de la violence. Pendant tout ce temps, le monde syndical se fait discret. La première intervention vient de Marcel Pepin le 12 octobre qui rejette l'action violente et émet le souhait que la négociation débute en faveur de la libération des otages. Émile Boudreau, permanent au Syndicat des

¹⁴ Jean Labrecque, *op. cit.* p. 19-20.

métallos et candidat aux élections municipales pour le FRAP, déclare lui aussi qu'il repousse l'idée de la violence et que le manifeste du FLQ est « l'expression d'une situation de fait qui a souvent été dénoncée et au sujet de laquelle nos gouvernements ont très peu fait »¹⁵.

Drapeau donne des entrevues dans les stations radiophoniques montréalaises et propage l'idée que le FRAP ne regroupe que des terroristes et si, par malheur, il était élu, le sang coulerait à Montréal. Le parti réplique par une poursuite en libelle contre lui. Pendant ce temps, les forces fédéralistes poursuivent leur offensive, cette fois à partir de Vancouver. Le 21 octobre, Jean Marchand accuse le FRAP d'être une couverture du FLQ.

«At this moment in Montreal as you know there is an election. There is no relation between our action and the election itself.

«But we have good reason to believe that the FLQ which, as a front has the organisation called FRAP in Montreal, wanted to disturb the election by explosions of all kinds and by further kidnappings or even shootings at people»¹⁶.

Au Conseil confédéral de la CSN du 22 octobre, la question est soulevée. Le débat qui s'ensuit divise le Conseil. Pepin obtient un compromis entre, d'une part, la délégation du Conseil central qui veut une démission de Jean Marchand pour avoir émis de tels propos et, d'autre part, les trois «D» (Daigle, Dalpé, Dion) qui ne voient rien de répréhensible dans ses propos. La résolution adoptée par 89 voix, 53 contre et une abstention demande au ministre Marchand de «prouver dans les 24 heures ses accusations sur le caractère terroriste ou favorable au terrorisme du FRAP»¹⁷. Le Conseil confédéral demande aussi au gouvernement québécois de faire retarder la tenue des élections municipales pour «une période de temps qui sera la durée des mesures de guerre».

La situation est délicate, les gens sont nerveux. L'éditorialiste du journal *Le Devoir*, Claude Ryan, reprend la position de la CSN et se demande s'il ne serait pas mieux de reporter les élections¹⁸. Il fait remarquer que Jean Marchand a établi des liens entre la proclamation de la Loi des mesures de guerre et l'élection alors qu'il a lui-même participé de près à cette décision. Ryan insiste sur un passage de la déclaration de Marchand qui laisse entendre que

¹⁵ Jean-François Cardin, *Comprendre octobre 1970 : le FLQ, la crise et le syndicalisme*, Montréal : Méridien, 1990, p. 94-96.

¹⁶ Cet extrait est tiré du procès-verbal du Conseil confédéral des 21, 22 et 23 octobre 1970.

¹⁷ CSN, Conseil confédéral, Procès-verbal, 21- 22 et 23 octobre 1970.

¹⁸ *Le Devoir*, 23 octobre 1970.

«la proclamation de la Loi des mesures de guerre aurait été fortement inspirée par la crainte d'une explosion de violence à l'occasion de l'élection montréalaise». Pour l'éditorialiste, «les mesures d'exception favorisent inévitablement les détenteurs du pouvoir à Montréal». Si dans un tel contexte, le parti de Drapeau est reporté au pouvoir, «voilà qui serait une grave violation de la démocratie». D'autres organisations, en plus de la CSN, suggèrent également de reporter les élections : la Ligue des droits de l'homme et le Parti québécois. Claude Ryan revient sur la question et déplore la décision de l'Assemblée nationale de ne pas forcer le report des élections. Jean Drapeau admet lui-même que le climat « ne favorise guère un dialogue ouvert et positif, surtout au moment où certaines libertés démocratiques sont en veilleuse »¹⁹. Les élections ont quand même lieu.

3.2 Un rendez-vous électoral manqué

En cette journée des élections du 25 octobre, le taux de participation est de 48%, le plus fort enregistré depuis 1957. Le maire Jean Drapeau est réélu avec 91,8% des suffrages. Près de 370 000 électeurs se sont présentés aux urnes. Quatre vingt quatre mille six cents douze (84 612) bulletins ont été rejetés.

Tableau IX - Taux de participation aux élections municipales à Montréal

Année	Taux de participation en pourcentage
1954	52,0
1957	50,2
1960	41,0
1962	42,6
1966	33,0
1970	48,0

L'analyse des résultats électoraux montre une polarisation des classes sociales. Les taux d'abstention sont très élevés dans les districts populaires et ouvriers : 66% dans Saint-

¹⁹ Cet extrait paru dans le *Devoir* du 17 octobre 1970 est tiré du texte de Michel Lizée, *op. cit.*, p. 21.

Jacques, 63% dans St-Louis, 60% dans Ste-Anne, 55% dans Papineau, 60% dans St-Michel, 56% dans Côte-des-Neiges – la forte composition étudiante dans ce dernier cas explique probablement ce pourcentage. Le district pauvre qui fait exception est St-Henri où 51% ont voté. Dans les districts plus aisés, les taux d'abstention sont moindres. Les 31 candidats du FRAP ont au total recueilli 89 309 voix et obtenu 15,6% des voix exprimés. Les candidats du Parti civique ont obtenu 78,1% des voix et les indépendants 6,3%. Parmi les 31 candidats du FRAP, 7 ont recueilli plus de 20% des voix²⁰. L'exemple du médecin et candidat, Henri Bellemare, est révélateur. La semaine précédent l'élection, il est en prison et recueille quand même 28,3% des voix au siège numéro 2 du district de St-Jacques. Gaétane Larochelle et Carmen Desjardins du quartier St-Jacques recueillent respectivement 24,4% et 17% des voix exprimées. Michel Cartier dans le district d'Ahuntsic obtient 20,2% des voix. Dans St-Jacques, le FRAP obtient 23,2% des suffrages, dans Papineau, 20,7%, dans St-Louis, 19,6%, dans St-Anne, 17%, tandis que le Parti civique de Montréal (PC) ne va chercher que 30% d'appuis dans ces mêmes quartiers. Les pourcentages obtenus sont mêmes supérieurs aux objectifs que s'était fixés le FRAP au mois de mai précédent.

La lettre que Robert Bourassa adresse au maire Drapeau illustre le soulagement ressenti par les libéraux et les milieux d'affaires à l'annonce des résultats. «Par l'ampleur, écrit Bourassa, du vote enregistré, la population de Montréal vient de vous prouver la confiance qu'elle a en vous. D'autre part, par le calme dans lequel l'élection s'est déroulée la démocratie a pu s'exercer au niveau municipal»²¹. Henri Gagnon, vice-président du CTM, affirme au contraire que «la loi des mesures de guerre, jusqu'à preuve du contraire, a surtout joué comme une loi de mesures électorales»²².

Que peut-on tirer des conséquences de la Loi des mesures de guerre avec tout ce qui l'accompagne : suppression des libertés, emprisonnements et présence armée dans les rues de Montréal ? La campagne violente orchestrée par l'État fédéral est le premier et principal facteur qui explique qu'aucun candidat du FRAP n'a pu se faire élire. L'action de l'État fédéral visait deux cibles : la première est le mouvement politique exprimé par le FRAP et à travers lui toutes les formes d'organisations autonomes, y compris le mouvement syndical et

²⁰ Pour le détail des résultats, voir l'annexe A

²¹ *Le Devoir*, 27 octobre 1970.

²² Communiqué, (s.d.), FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

ses CAP syndicaux; la deuxième cible est le mouvement national incarné par la montée du PQ à l'échelle nationale. Jean-François Cardin, reprenant les conclusions du rapport de M^e Jean-François Duchaine sur les événements d'octobre 1970, a démontré que l'opération fédérale s'est attaquée dans un premier temps aux membres du FLQ pour rapidement s'élargir aux bases militantes en général. Cardin écrit :

«Selon nous, l'hypothèse d'une attaque consciemment dirigée contre l'opposition nationaliste et/ou socialiste semble donc devoir prendre toutes les apparences de la réalité. Dans cette action répressive, le rôle des corps policiers, particulièrement de la GRC, fut capital, notamment en exagérant, aux yeux des pouvoirs politiques, l'importance de forces réelles du mouvement de contestation et l'imminence d'une insurrection qui n'a jamais existé. Rejoignant les conclusions de M^e Duchaine, nous pensons que "la crise a servi de prétexte à une répression d'envergure" et que l'action policière, "dans sa réalisation, [...] a constitué une manœuvre d'intimidation à l'égard de tous les groupements politiques québécois contestataires"»²³.

La Loi des mesures de guerre a incontestablement influencé le comportement électoral des citoyens en faveur du pouvoir en place comme le démontre l'étude réalisée par le Centre de pastorale de milieu urbain (CPMU) sous la direction du sociologue Serge Carlos. À la question posée : «S'il n'y avait pas eu les événements tragiques que nous connaissons, croyez-vous que plus de gens, autant de gens ou moins de gens seraient allés voter à l'élection municipale ?» Les résultats donnent les chiffres suivants :

Tableau X – S'il n'y avait pas eu les événements tragiques que nous connaissons, croyez-vous que plus de gens, autant de gens ou moins de gens seraient allés voter à l'élection municipale ?»²⁴

	Plus de gens	Autant de gens	Moins de gens
Vote général	44 %	44 %	12 %
Vote pour le FRAP	36 %	45 %	19 %
Vote pour le Parti civique	27 %	46 %	27 %

²³ Jean-François Cardin, *Comprendre octobre 1970 : le FLQ, la crise et le syndicalisme*, Montréal, Méridien, 1990, p. 82-84.

²⁴ Centre de pastorale pour le milieu ouvrier, «Comment voter contre ses propres aspirations», *Le Devoir*, 23 mars 1971, p. 5.

Les auteurs écrivent à ce sujet :

«Pour l'ensemble de l'échantillon, la tendance de l'opinion est claire. Les gens croient que les événements ont produit un taux de participation plus bas et ont défavorisé le FRAP dans une plus large mesure que le parti civique. Reprenons des catégories de population dont nous avons parlé plus haut. Les répondants qui ont confiance aux gens du quartier croient que le FRAP a été beaucoup plus défavorisé que le parti civique, alors que les répondants qui ne font pas confiance aux gens du quartier pensent plutôt que c'est le parti civique qui a été défavorisé par les événements. Nous voyons apparaître ici les événements de cohérence. Comme les "confiants" sont plus nombreux que les "non confiants", il est possible de faire remarquer que le sentiment d'injustice à l'égard du FRAP est plus répandu que le sentiment d'injustice à l'égard du Parti civique. Mais on doit surtout voir dans ces résultats une sorte de prise de conscience tardive d'une majorité de l'électorat ouvrier du processus dans lequel elle a été "embarquée". Les mêmes gens qui valorisent le quartier, qui sont favorables à l'animation sociale, qui ont des attitudes politiques correspondant à l'idéologie du FRAP se rendent compte que la dernière élection ne leur a pas permis de se rendre au bout de leurs orientations et de choisir majoritairement des représentants locaux correspondant à ces orientations»²⁵.

Le FRAP n'a donc pu récolter le plein des voix parmi les travailleurs. La Loi des mesures de guerre et les déclarations incendiaires des Drapeau et Marchand ont interrompu chez les travailleurs une prise de conscience de leur poids politique dans la résolution des problèmes sociaux qui affectent la société.

D'autres raisons élucident l'échec du FRAP aux élections. On les trouve dans des facteurs intrinsèques : la jeunesse de l'organisation, les contradictions internes entre les objectifs et les structures²⁶ et le manque d'unité politique²⁷. Le fait que le FRAP ait entretenu une position ambiguë sur le terrorisme – rappelons que l'immense majorité des membres et des candidats du FRAP ne s'associent nullement aux gestes posés par le FLQ – a constitué une maladresse de sa part et donné l'occasion à Jean Drapeau d'établir des liens entre le FRAP et le FLQ, ce qui a constitué un repoussoir pour nombre d'électeurs.

²⁵ Idem, p. 5. Le premier article de cette enquête a été publié sous le titre «Animation sociale et politique : l'importance du quartier dans les milieux populaires», *Le Devoir*, 22 mars 1971, p.5.

²⁶ Manuel Castells, *La question urbaine*, Paris, François Maspéro, 1975, p. 437; Emilio de Ipola, «Le FRAP devant la crise», *Québec occupé*, Parti pris, 9, 1971, p. 143.

²⁷ «Reflet de la social-démocratie à Montréal», *Mobilisation*, septembre 1974, volume 4, numéro 1, p. 20.

Chapitre 4

Le FRAP : deuxième manière

Au sortir des élections municipales, moment fort d'espoir, les militants sont déçus des résultats et attendent un bilan. Quelles sont les perspectives réelles de construction du FRAP? Les débats sur le terrorisme ont fait apparaître la présence de militants identifiés à une gauche intransigeante¹. Le maire Jean Drapeau, par contre, se sent investi d'un mandat fort pour poursuivre ses politiques de travaux de grande envergure

4.1 Le repli sur soi

Au lendemain des élections, la décision est prise de convoquer un congrès d'orientation à la suite de démissions au sein du secrétariat permanent². Des candidats du FRAP cherchent à clore le débat sur le terrorisme et émettent un projet de résolution qui tient en quatre points : 1) l'opposition au terrorisme sous toutes ses formes; 2) la réaffirmation d'une opposition au Conseil municipal; 3) la formule de regroupements des salariés à des fins politiques sur une base géographique (quartiers), seule formule valable pour donner une voix à ceux qui n'en n'ont pas; 4) l'espoir que, rapidement, les organisations syndicales donneront suite aux conclusions du colloque conjoint tenu à Montréal en avril pour donner la possibilité aux salariés de prendre en mains leur propre destinée sur le plan de l'action politique³. Cette résolution est combattue par la gauche qui garde un ascendant important sur le Conseil permanent où les débats prennent une connotation idéologique. Elle est rejetée au Conseil par un vote serré⁴. Paul Cliche ne se sent plus la responsabilité de demeurer porte-parole du mouvement et remet sa démission tout en demeurant membre du FRAP.

¹ Je donnerai l'appellation de «gauche» à ce courant intransigeant.

² Louis Favreau, responsable de la formation, quitte et sera à l'origine du Centre de formation populaire (CFP)

³ Ce projet de résolution est signé par les candidats suivants : Émile Boudreau, Michel Cartier, Marcel Bureau, Paul Cliche, André Gravel, Jean-Claude Renaud, Robert Lacaille, Henri Sirois, Gaston Tessier, Maurice Cloutier, Lina Trudel, Adolphe Lapointe, Henri Bellemare, Jean Roy, André Comte, Marcel Toutant.

⁴ C'est par un vote de 16 contre 14 que la résolution est battue.

À nouveau, le sujet est discuté à la séance du 8 novembre. Il est connu que la grande majorité des membres des CAP et la plupart des candidats sont contre les moyens utilisés par les terroristes. Le Conseil adopte le principe que chaque CAP soumette son analyse de la campagne électorale à un «comité de synthèse». La gauche réussit à restreindre la portée de la résolution en empêchant, par amendement, le comité de synthèse et le Conseil permanent d'utiliser les opinions des CAP pour émettre une déclaration publique. Le syndicaliste Émile Boudreau condamne cette manière de faire et présente sa démission. Il explique dans sa lettre que cet amendement sur le terrorisme n'est qu'un prétexte pour déloger Paul Cliche car celui-ci préconise l'élargissement du FRAP par l'adhésion de syndicalistes via les syndicats locaux⁵.

Le FRAP envoie l'image d'un groupe divisé au sommet entre des syndicalistes et un courant qui refuse tout compromis. Cet épisode décourage les syndicalistes qui admettent que le pari de faire adhérer «en masse» les syndiqués dans les CAP pour la survie du FRAP n'a pas été gagné⁶. Le départ prématuré de syndicalistes des postes clés crée un vide que les éléments radicaux savourent comme une occasion pour augmenter leur influence. Avec d'autres, Boudreau ne croit plus en la volonté des centrales d'œuvrer à la mise en forme d'un parti politique. Dans une lettre, Boudreau émet une conclusion hâtive, empreinte d'impatience mais non dénué de sens. En parlant de la débâcle du FRAP, il énonce deux facteurs pour l'expliquer : le premier est l'indifférence «totale» des centrales syndicales à l'endroit du FRAP alors que celui-ci est l'émanation des colloques régionaux intersyndicaux; le deuxième est l'absence de syndicats locaux au sein même du FRAP. Ces facteurs se sont traduits, selon lui, par «l'absence de travailleurs syndiqués oeuvrant individuellement au niveau des CAP», ce qui a fait que la tendance gauchiste a joué un rôle important⁷.

Les préparatifs du congrès d'orientation se font dans ce contexte. L'intérim technique du FRAP réalise un bilan qui n'est pas des plus positif, notant l'impossibilité de reconstruction

⁵ Lettre de Paul Cliche à Matthias Rioux, président de l'Alliance des professeurs de Montréal, 20 novembre 1970, Université Laval, DAUL, Fonds de l'APM, DAUL, (P250/15/1).

⁶ *Idem*.

⁷ Lettre d'Émile Boudreau au FRAP, aux CAP, aux anciens candidats du FRAP, à certains journalistes, 19 novembre 1970, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

dans un contexte où chaque CAP se trouve isolé⁸. Pourtant, ce n'est pas qu'il y ait absence de luttes locales ou que les militants des CAP ne sont pas présents localement. L'absence d'un secrétariat permanent met en lumière la dépendance anormalement forte des CAP vis-à-vis du central. C'est que les CAP ne se sont pas rétablis des coups qui leur furent portés par les Drapeau, Marchand et autres pendant la période électorale et ils n'ont pas été en mesure de recruter suffisamment. Un examen des rencontres des CAP dans les semaines qui suivent les élections nous enseigne que des militants souhaitent l'élargissement du FRAP. Certains croient nécessaire de préciser une position à l'égard du PQ et des syndicats. D'autres discutent de la pertinence de maintenir l'appellation de «parti des salariés» parce qu'elle est limitative et empêche une participation plus large des couches de la population.

L'intérim met en discussion, dans un rapport, une série de propositions visant à sortir les CAP de leur léthargie en renforçant la communication entre les CAP et avec les autres organisations populaires et syndicales. Ces propositions n'innovent pas, elles ne font que réaffirmer, grosso modo, les objectifs contenus dans le manifeste du FRAP à ses débuts. Des membres, ceux-là mêmes qui ont combattu l'action électorale du FRAP, repoussent les conclusions du rapport. C'est un secret de polichinelle qu'ils désirent radicaliser le FRAP en lui faisant prendre ses distances à l'égard des syndicalistes⁹. Ce courant, même minoritaire dans les CAP, sera représenté majoritairement dans le comité chargé de préparer le congrès spécial¹⁰. Il n'est pas étonnant alors que le Conseil permanent, après avoir reçu le rapport de l'intérim, ait refusé d'endosser les propositions¹¹.

Le comité ad hoc chargé de préparer le congrès d'orientation assigne trois objectifs que le congrès doit atteindre :

- 1) s'assurer d'un leadership solidaire, durable, muni d'un mandat clair, par le biais d'élections au secrétariat permanent;
- 2) arriver à un consensus minimum, par un débat politique auquel l'ensemble des militants pourra participer;
- 3) choisir des actions communes qui compléteront l'action d'enracinement des CAP;

⁸ Jocelyne Valois, « Historique du FRAP : "Deuxième manière", octobre 1970 à mars 1972 », dans R. Leseman et M. Thienot, *Animations sociales au Québec*, Montréal, Université de Montréal, 1972, p. 394.

⁹ Pierre Richard, « Durement secoué : le FRAP se penche sur son orientation politique », *Le Devoir*, 6 novembre 1970, p. 3.

¹⁰ *Idem.*

¹¹ Jocelyne Valois, *op. cit.*, p. 396.

- 4) préciser les orientations stratégiques et les positions de principe du FRAP en général et des CAP.

Ce congrès qui a lieu les 5, 6 et 7 mars 1971, réunit cent cinquante délégués et quelques dizaines d'observateurs. Il rassemble les délégués de 11 CAP et la Clinique St-Jacques¹². Le congrès se divise en six ateliers thématiques : 1) La base géographique et politique de l'action; 2) La base populaire du FRAP; 3) La stratégie générale et les moyens de lutte; 4) Les alliés dans la lutte; 5) Les structures de la lutte; 6) Les tâches prioritaires. Toutes les propositions émanant des ateliers sont soumises à la plénière pour adoption. Au centre des débats, la question de la «stratégie générale et les moyens de lutte» et celle des «alliances» prédominent.

Deux positions s'affrontent : un courant défend l'idée d'une structure où les instances ont le pouvoir de prendre des décisions et d'engager des moyens d'action, un autre prône l'idée que les instances doivent avant tout jouer un rôle de coordination laissant le pouvoir aux CAP. C'est cette dernière opinion qui est retenue. Le Conseil permanent devient un centre d'information et de coordination et le rôle du secrétariat permanent est réduit à des tâches techniques. Les postes de président et de vice-président sont abolis et un amendement déposé in extremis permet de sauvegarder la fonction de porte-parole.

Les délégués s'entendent sur le fait que le FRAP, compte tenu de ces faibles moyens, doit limiter sa base géographique au périmètre administratif de Montréal tout en maintenant des liens avec des organisations basées dans d'autres villes.

En soi, la plupart des CAP reconnaissent la nécessité de travailler en direction des milieux de travail car il est vrai que c'est à ce niveau que les travailleurs sont regroupés mais des divergences apparaissent sur la manière de travailler. Rejoint-on les travailleurs dans les lieux de travail à travers une mobilisation ou par un «enracinement à la base» ? Le CAP St-Jacques défend le plus fermement le travail d'enracinement qu'il voit comme un préalable à toute mobilisation générale. Il justifie sa position en s'appuyant sur l'état d'éparpillement des CAP et du peu de moyens qu'a le FRAP pour mener de larges mobilisations. Pour lui, il faut donc

¹² Les CAP sont les suivants : St-Michel, Villeray, Papineau, Maisonneuve, St-Édouard, Ahuntsic, Cote-Des-Neiges, St-Louis, Ste-Anne, Rosemont, St-Jacques.

préconiser une implantation à la base, grossir les noyaux, offrir de la formation centrée sur l'analyse des «causes réelles de la condition ouvrière» dans le système capitaliste. Pour mener à bien ces objectifs, le CAP St-Jacques défend l'idée qu'il faut réorganiser les CAP qui ne répondent plus aux attentes du moment et propose la mise sur pied des «comités de travailleurs-chômeurs» dans deux milieux ciblés : le quartier et les lieux de travail. Sur le thème de la «base populaire», il est résolu que les travailleurs des industries et des services, en particulier les syndiqués, ainsi que les chômeurs et les étudiants, sont au cœur des changements sociaux.

Le débat sur les «stratégies et les moyens de lutte» a donné lieu à un consensus sur la nécessité de se rapprocher des lieux de travail. Les CAP ne s'entendent toutefois pas sur l'orientation à donner à cet objectif. Un premier courant préconise les larges mobilisations. Il est ainsi proposé que le FRAP pilote une «opération 100 000 chômeurs» contre le problème du chômage. Le second pense que, compte tenu de l'incapacité du FRAP de coordonner de telles mobilisations, il est préférable de s'enraciner à la «base».

La proposition adoptée en plénière se lit comme suit :

«Nous considérons pour le moment toute offensive généralisée d'envergure au niveau du FRAP (élections, chômage) comme inopportune. Nous privilégions des offensives locales diversifiées, afin de faire connaître les CAP, de permettre un premier enracinement organisé et d'éviter de restructurer le CAP dans le vide (syndicalisation, fermetures d'usines, luttes pour les conditions de travail).

«En ce sens, nous proposons que le FRAP donne priorité aux tâches relatives à l'organisation, à l'enracinement et à la formation de la base humaine des CAP.

«La permanence du mouvement (c'est-à-dire, le Conseil permanent) devra assurer sa présence sur la scène politique en harcelant les pouvoirs en place : c'est-à-dire en dénonçant les gouvernements et les contradictions du système¹³.

Une seconde proposition, accompagnant cette première, décrit la manière dont l'enracinement doit se faire à travers la constitution de «cellules d'entreprises ou de quartier» et dont la coordination est assurée par une réunion des responsables de chaque CAP. La proposition mentionne la priorité «de réaliser concrètement dans nos comportements, des expériences socialistes; d'une part pour amorcer le changement, d'autre part pour s'implanter

¹³ Jocelyne Valois, *op. cit.*, p.405.

dans le milieu quotidien». Les délégués repoussent l'idée de favoriser de larges mobilisations. Les luttes locales sont priorisées et accompagnées d'un enracinement et d'une restructuration des CAP.

Dans le débat sur les alliés naturels du FRAP, tant le Parti québécois que le mouvement syndical sont considérés comme des alliés. Le débat en atelier a donné lieu à l'adoption d'une proposition critique à l'endroit du PQ qui, de retour en plénière, est défaite. Cet écart d'appréciation constatée entre l'atelier et la plénière ne peut être compris que par le travail acharné du CAP St-Jacques dans l'atelier. La proposition de l'atelier se lit comme suit :

- «au niveau national, le FRAP préconise l'indépendance du Québec, mais à la condition expresse que cette indépendance soit faite en fonction des intérêts de la classe ouvrière et dirigée par elle. Nous nous opposons à toute forme d'indépendance faite par la petite bourgeoisie, parce que les intérêts de cette classe entrent en contradiction avec ceux de la classe ouvrière. Historiquement la petite bourgeoisie a toujours transigé avec le capitalisme au détriment des travailleurs.
- «puisque le PQ est un instrument de la petite bourgeoisie, nous nous opposons à toute alliance, même tactique, avec le PQ national, tant qu'il n'existera pas un mouvement de travailleurs fort et organisé.
- «au niveau local, certaines alliances sont possibles uniquement sur des projets populaires (ex:logement), car plusieurs éléments du PQ peuvent dissiper leur confusion politique, démystifier le projet du PQ et adhérer par la suite à un mouvement de travailleurs»¹⁴.

Jean-Claude Leclerc du quotidien *Le Devoir* ne se réjouit pas de ce qu'il voit émerger comme tendance. Dans son éditorial du 9 mars 1971, il perçoit l'ambition du «groupe de St-Jacques» de contrôler le FRAP et prédit déjà la fin de ce parti. Il appelle même les militants à le quitter:

«Tout comme les organisations étudiantes il y a quelques années, la première organisation politique des travailleurs montréalais a été démantelée par le sommet sous l'action d'un commando fort habile qui avait réparti ses hommes dans plusieurs comités et dans tous les ateliers. [...]

«Sous peine de devenir un pion sur l'échiquier "révolutionnaire" qui n'est pas le sien, le FRAP ne peut continuer de fonctionner sous le régime qu'il s'est donné au congrès d'orientation»¹⁵.

¹⁴ *Ibid.* p.407.

¹⁵ *Le Devoir*, 9 mars 1971, p.4.

Ceci dit, même si les orientations adoptées à ce congrès sont, pour la plupart, celles que défendait le CAP St-Jacques, à l'exception de celle concernant le PQ, les militants sont généralement à l'aise avec les décisions. Elles répondent à leurs attentes car ils y retrouvent une marge de manœuvre pour promouvoir leurs actions dans leur CAP respectif¹⁶. Les délégués ont appuyé ces propositions moins pour leur contenu idéologique que pour ce qu'elles allaient offrir comme moyens nouveaux de se construire. Jocelyne Valois explique que les heurts entre CAP que les débats ont pu engendrer «étaient davantage dus à une attitude intransigeante du CAP St-Jacques qu'au contenu même des propositions»¹⁷. Les délégués ont voulu décentraliser et déplacer le pouvoir du central vers le local comme une façon de s'approprier une autonomie que les CAP n'avaient jamais vraiment obtenu. Les attaques ininterrompues des Marchand et Drapeau ainsi que la Loi des mesures de guerre durant les événements d'octobre ont sans aucun doute nourri une tendance centralisatrice au sein du FRAP portée notamment par des syndicalistes.

Le congrès de 1971 marque néanmoins le début d'une période d'isolement pour le FRAP que Bernard Normand, membre du CAP Maisonneuve, caractérise par «un certain gauchisme». Selon lui, un pas est franchi dans le sens du passage de «l'idée du socialisme à la pratique du socialisme» et les positions de St-Jacques sont apparues comme théorique et sans racines profondes¹⁸.

4.2 La scission de 1972

Les semaines et mois suivants, les CAP ont davantage concentré leur effort sur la réorganisation interne que sur l'enracinement. Les CAP plus fragiles peuvent compter sur le secrétariat pour se réorganiser tandis que les CAP plus autonomes poursuivent leur travail d'organisation. Durant les mois de mai et juin, le bulletin de liaison fait part des bilans d'activités de chacun des CAP. Le CAP St-Jacques a mis sur pied deux comités, formation/recherche et information, afin de soutenir la formation aux militants. Travaillant en solitaire, il est celui qui est le moins enclin à partager son expérience avec les autres CAP. Cette attitude s'était déjà manifestée à l'occasion du congrès de mars. Le CAP Maisonneuve,

¹⁶ *Bulletin de liaison*, juin 1971, p.5.

¹⁷ Jocelyne Valois, *op. cit.*, p.412.

¹⁸ *Bulletin de liaison*, volume 1, numéro 2, juin 1971, p.20.

qui mise aussi sur la formation des militants, est accaparé à mobiliser les citoyens contre la construction de l'autoroute est-ouest qui risque de briser le tissu social du quartier Hochelaga-Maisonneuve¹⁹. Grâce à un travail conjoint avec plusieurs organismes de quartier, les militants de Maisonneuve ont fait la promotion des projets de garderies, de comptoirs alimentaires et du centre communautaire. Le CAP St-Louis a complété un travail d'inventaire du quartier. Pour sa part, le CAP Ahuntsic cherche à se consolider et son objectif est «l'élargissement progressif mais continu et durable de notre base²⁰», peut-on lire. Dans le cas de St-Édouard, la priorité a consisté à concevoir de la formation tandis qu'au CAP Papineau, un inventaire précis du quartier fut réalisé tel que le congrès l'avait décidé.

À la lecture de ces bilans reproduits dans le *Bulletin de liaison*, on observe l'existence d'une activité militante réelle au niveau des quartiers. Mais des écueils surgissent quand il s'agit de mettre en pratique la stratégie d'enracinement dans les milieux. L'objectif visé par cette stratégie est de regrouper les «travailleurs de la production» par la mise sur pied de Comités de travailleurs de quartier (CTQ). Ces travailleurs, une fois acquis à la lutte, doivent créer des «noyaux» dans leur milieu de travail respectif. C'est chez les militants du CAP St-Jacques que cette stratégie de «l'implantation à la base» atteint ses limites. Ils en sont venus eux-mêmes à constater que les CTQ regroupent surtout des étudiants et des chômeurs alors que les travailleurs de la production s'y trouvent peu nombreux du fait que le quartier concentre surtout des entreprises de services et des établissements publics.

Devant ces difficultés, de plus en plus de militants prennent leur distance du CAP St-Jacques et questionnent le fait que la restructuration interne des CAP ne s'accompagne pas d'un renforcement des liens entre eux. Et puis, l'attitude réfractaire de St-Jacques à l'endroit des syndicats hérissent les autres CAP dans lesquels on retrouve nombre de syndicalistes. En effet, le CAP St-Jacques ne considère plus les syndicats comme des lieux de regroupement et de changements sociaux. Cette façon de faire et de penser l'action se situe aux antipodes des traditions syndicales (assemblée, regroupement large, etc.). Le conflit en cours au journal *La Presse* à la fin de l'année 1971 va constituer un élément supplémentaire qui va isoler la direction du CAP St-Jacques car il met en évidence la combativité unitaire des syndicats et

¹⁹ C'est au lendemain de la crise d'octobre et de l'échec de la promesse libérale des 100 000 emplois que le projet de l'autoroute est-ouest est lancé.

²⁰ *Bulletin de liaison*, mai 1971, p. 13.

pose à nouveau la question du parti politique à opposer à Jean Drapeau. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, la solidarité syndicale en appui aux travailleurs de *La Presse* contredit le discours du CAP St-Jacques qui affirme que les syndicats ne sont plus un vecteur des changements sociaux. Nous y reviendrons.

C'est dans ce contexte que le secrétariat permanent tente de préserver l'unité en organisant les «rencontres inter militants» entre le mois d'août 1971 et février de l'année 1972. Huit CAP, le CAP médecine et un CAP d'une entreprise participent à ces rencontres qui ont pour objectif d'échanger sur un dénominateur commun : la nécessité au Québec d'une organisation politique des travailleurs. Mais c'est peine perdue, les divergences politiques s'incrument dans des voies distinctes.

Au conseil permanent du 2 mars 1972, les délégués des CAP St-Jacques et Maisonneuve quittent définitivement le FRAP amenant avec eux la moitié des militants. La soixantaine de militants restants décident de relever le défi de sa reconstruction. Ces militants disent eux-mêmes vouloir assurer la continuité de l'idée de l'indépendance de la classe des travailleurs. Pour ce faire, la direction ne veut pas procéder seule, et cette fois, désire associer le mouvement syndical à l'entreprise. Les documents du secrétariat sont explicites quant à la participation primordiale que doit jouer les centrales syndicales. Ils le sont moins sur la place que prend le PQ sur l'échiquier politique et sur l'influence qu'il exerce d'ores et déjà sur les directions syndicales.

Le CAP St-Jacques pour sa part se rapproche idéologiquement de la Chine. L'URSS n'est plus le point de référence pour combattre les Etats-Unis. Plus que jamais les syndicats sont considérés comme des régulateurs au maintien du système capitaliste tandis que le PQ est identifié à la nouvelle moyenne bourgeoisie qui désire négocier directement avec les Etats-Unis sans l'intermédiaire d'Ottawa²¹. Le CAP plaide pour l'unité pancanadienne des travailleurs en réponse à un nationalisme qui pose les problèmes de domination sous l'angle des aspects ethniques et culturels et pas suffisamment en terme de rapports de classes.

²¹ CAP St-Jacques, *Pour l'organisation politique des travailleurs québécois*, Montréal, décembre 1971, p. 43.

Ces gauches ont fait le choix de travailler à l'extérieur du FRAP à partir de 1972. Ce choix est lui-même guidé par la peur de se voir éclipser dans le cadre d'une organisation politique large. Elles n'ont pas su ou pu percevoir le potentiel de changement contenu dans cette expérience du FRAP dans le contexte québécois d'absence de parti ouvrier de masse. Elles pensent que : mieux vaut quelques dizaines de «militants durs» que des centaines ou des milliers de «militants mous». ²² Sur le fond, quand celles-ci jugent que le FRAP n'est pas assez «révolutionnaire», elles s'opposent du même coup à l'idée d'un parti large et rejoint dans ce sens les craintes exprimées par les éditorialistes. Au lieu de pousser l'expérience le plus loin possible, ces gauches considèrent, en fait, que le FRAP représente un frein au mouvement revendicatif.

Le syndicaliste Émile Boudreau pose en mai 1971, avec le recul et l'expérience qu'il vit au NPD, un bilan de l'action de ces gauches qu'il vaut la peine de rendre compte. Il établit un parallèle entre ce que le FRAP a connu et le «Waffle», un courant radical de gauche qui agit alors à l'intérieur du Nouveau Parti Démocratique (NPD). Se présentant en mai 1971 à l'occasion de l'élection fédérale partielle pour le NPD dans le comté de Chambly, Boudreau croit à la nécessité d'une gauche radicale à condition qu'elle n'aille pas jusqu'à se couper de la base ouvrière par manque de «réalisme politique» :

«Le NPD est le seul parti ouvrier au Canada. On dira ce qu'on voudra de l'establishment syndical et on aura souvent raison, mais sans le Nouveau Parti mis au monde par les syndicats, le Waffle ne serait aujourd'hui qu'un groupuscule sans grande influence, sans possibilité de rejoindre les travailleurs à la base. Regardé ce qui est arrivé au FRAP à Montréal, la "job" que lui ont faite les "purs", coupés du peuple, a assassiné notre premier parti municipal socialiste. On a séparé le monde entre les bons et les méchants, les purs et les moins purs et on n'a pas voulu négocier. Les idées avancées, j'en suis et j'en ai, mais quand tu prêches et que tu ne veux pas crier dans le désert, il faut te retourner en arrière, des fois, pour voir si le peuple te suit. Le Waffle réussira là où le FRAP a échoué s'il rejoint la base ouvrière, à travers les syndicats ou autrement et s'il accepte de prendre les travailleurs comme ils sont» ²³.

Avec les rencontres inter-militants, une année s'achève pendant laquelle le FRAP est absorbé dans des querelles internes l'empêchant de s'insérer dans les débats qui se dessinent sur la pertinence de rejoindre le PQ. Pierre Vallières invite les militants de gauche à adhérer au PQ et de faire la promotion du projet d'indépendance nationale ²⁴. Pierre Vadeboncoeur, pour sa

²² Paul Cliche, «Comment le FRAP est devenu un groupuscule de gauche», *Le Devoir*, 12 avril 1971.

²³ *Québec-Press*, 2 mai 1971.

²⁴ Pierre Vallières, *L'urgence de choisir*, Montréal, Parti pris, 1972.

part, met en garde la gauche de se fractionner et se laisser entraîner dans ce que Charles Gagnon appelle un «parti des masses». Vadeboncoeur écrit : «À trop mélanger les choses, on finit par ne plus avoir de chances de réaliser l'essentiel. Si on refuse le Parti québécois sous prétexte qu'un parti travailliste serait préférable, on ne rend pas service ni au socialisme, ni à l'indépendance»²⁵.

²⁵ *Québec-Press*, 23 janvier 1972, p. 23.

Chapitre 5

Action syndicale unitaire et pouvoir politique en 1972

Nous avons vu que de mars 1971 à mars 1972 le FRAP est emprisonné dans des débats idéologiques l'empêchant d'œuvrer à la promotion de son option. Au sortir de cette expérience, après le départ des CAP St-Jacques et Maisonneuve, le FRAP cherche à se repositionner sur la scène publique. Il aurait possiblement cessé ses activités n'eut été des nouveaux développements qui ont cours à partir de l'année 1971 dans le mouvement syndical où les aspirations à l'unité semblent inextricablement liées aux volontés d'agir sur une base politique autonome. Ces deux phénomènes sont mis en lumière dans ce chapitre avec la création du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) en 1972 et l'adoption de résolutions votées dans des congrès syndicaux en faveur d'une force politique des travailleurs.

5.1 Remontée de l'action unitaire

Le contexte économique de ce début des années 1970 est la crise sans précédent qui frappe le système monétaire international. Elle se manifeste doublement, d'une part par une croissance inflationniste passant d'un taux de 3,3% en 1970 à 12,5% en 1974, d'autre part par le maintien d'un haut taux de chômage. Les économistes ont appelé ce phénomène la «stagflation». Cette crise atteint directement les Etats-Unis qui se trouvent concurrencés par la montée de nouvelles puissances en Europe et au Japon¹. C'est pour maintenir sa suprématie, qu'en août 1971, le gouvernement Nixon prend la décision d'empêcher la convertibilité du dollar en or. Depuis les accords monétaires internationaux signés à Bretton Woods au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, seul le dollar avait le privilège d'être converti en or. Le dollar était le principal moyen de paiement dans les échanges internationaux et les pays en accumulèrent de grandes réserves. Toutefois, dans les années 1960, la croissance économique en Europe et au Japon modifie les rapports de force à l'échelle internationale. Le statut du dollar est soudain mis en cause notamment par la

¹ Denis Clerc décrit bien le déclin de la puissance américaine dans son chapitre sur la crise monétaire internationale. (Denis Clerc, *Déchiffrer l'économie*, Paris, Syros, 1999, p. 387-405.).

décision de la France, le 5 février 1965, de convertir la réserve de ses dollars en or. Autre facteur alimentant la crise aux Etats-Unis, les coûts de la présence américaine au Viêt-nam qui épuise les finances publiques. Les Etats-Unis sont forcés d'imposer de nouvelles conditions à leurs concurrents, «c'est le cours international forcé du dollar; c'est l'obligation d'utiliser comme monnaie internationale une monnaie nationale soumise à la dépréciation et devenue inconvertible en or»². Les pays ne peuvent donc plus se protéger contre la fluctuation du dollar en convertissant leur réserve de dollars en or. Louis Gill écrit : «La volonté de l'impérialisme américain de faire retomber sur ses concurrents les frais de la crise et de redéfinir à son avantage les règles du jeu des relations économiques internationales, volonté exprimée dans les mesures Nixon de 1971, ne réussit pas à enrayer le marasme. Le dollar doit d'abord être dévalué deux fois, de 7,89% en décembre 1971 (la première dévaluation depuis 1934) et de 10% en février 1973»³.

Dans cette conjoncture économique, les grands patrons industriels établis au Québec subissent les contrecoups de cette concurrence et tentent d'imposer des reculs aux syndicats dans le secteur privé. Cela donne lieu à de durs et longs conflits de travail dont plusieurs prennent une dimension politique⁴. Il ne s'agit pas ici de refaire l'histoire des conflits de travail. Mentionnons-en un dans le secteur privé, qui eut lieu en 1971, celui de la grève des travailleurs au journal *La Presse* en 1971 qui vient rappeler le poids politique du syndicalisme dans la société. La négociation collective, dont l'enjeu est les changements technologiques, s'envenime. Les patrons de l'information imposent un lock-out, les syndicats répondent par l'unité. Le 29 octobre 1971 une grande manifestation syndicale en appui aux lock-outés dégénère après que les corps policiers aient chargé les manifestants ce que le règlement municipal anti-manifestation autorisait. Résultat : un mort, des dizaines de blessés et 37 arrestations. Le règlement anti-manifestation de l'administration Drapeau est de nouveau pointé du doigt⁵.

² Louis Gill, *Un tournant dans la situation économique mondiale*, Montréal, UQAM, Département des sciences économiques, Cahier no 8402, 1983.

³ *Idem*, p. 3

⁴ Des conflits affectent les postes (1970, 1974), Firestone et Gypsum (1970, 1973), CTCUM (1974).

⁵ Yves Ménard dans son article, «Le lock-out de *La Presse* et l'émeute du 29 octobre 1971 : un conflit d'envergure nationale», *Le Bulletin du RCHTQ*, volume 28, numéro 2, automne 2002, rappelle l'origine du règlement qui remonte à novembre 1969 à la suite de ce que Jean-Claude Leclerc a appelé la première crise d'octobre.

Une assemblée rassemble 14 000 personnes au Forum le 3 novembre et à cette occasion le président de la FTQ, Louis Laberge, s'adresse à la foule : «En 10 ans, il n'avait pas été possible de faire l'unité des travailleurs [...] Mais en une soirée, M. Drapeau y est parvenu. Il a créé une unité que rien ne pourra plus jamais ébranler»⁶. Marcel Pepin, le président de la CSN, note pour sa part que cette assemblée marque un jalon important dans la radicalisation et l'unité des syndicats. Le président Yvon Charbonneau de la CEQ, quant à lui, cherche les modalités de fronts communs plus durables et suggère d'y faire impliquer un plus grand nombre de militants.

Dans les secteurs public et parapublic, les travailleurs ne s'en laissent pas imposer non plus. En 1972, fait rarissime en Amérique du Nord, un front commun des syndicats des 210 000 employés de l'État négocie le renouvellement de leur convention collective. Un consensus s'établit sur le cahier des revendications à soumettre aux négociateurs du gouvernement Bourassa. La plus symbolique de celles-ci est l'obtention du salaire minimum hebdomadaire à \$100.00. Du côté syndical, on désire que ce gain ait un effet d'entraînement à la hausse sur les salaires dans tous les secteurs; du côté patronal, on craint une telle chose.

L'impasse entraîne les syndicats à faire une première journée de grève le 28 mars 1972 puis une grève illimitée à partir du 11 avril. Le gouvernement fait voter la loi 19 qui prévoit de fortes amendes à tous les contrevenants. Les présidents des centrales syndicales sont jetés en prison pour avoir invité les membres à défier les injonctions même si, faute d'une majorité claire en faveur de la grève, les syndicats sont rentrés au travail. L'entente, signée sans le recours à un décret, contient néanmoins des clauses avantageuses pour les salariés de l'État. Au terme de cet exercice, le régime Bourassa sort affaibli cristallisant contre lui et les institutions étatiques les forces vives de la société québécoise.

Dans la région de Montréal, ce jalon identifié au mouvement d'unité, dont parle Marcel Pepin, est illustré dans la création du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) fondé en mai 1972 dans le contexte de la lutte du front commun des travailleurs du secteur public et de l'emprisonnement des leaders syndicaux. Les militants syndicaux à l'origine de cette initiative ont voulu signifier qu'il était possible de «mettre de côté les luttes

⁶ *Idem*, p. 25.

intersyndicales qui gangrènent les structures centrales, et de réaliser un certain nombre de choses régionalement dans l'intérêt de l'ensemble des travailleurs»⁷.

Au Conseil du travail de Montréal (FTQ), l'élection de Marcel Perrault, le bouillant syndicaliste du syndicat des postiers, à la présidence de cet organisme en avril 1971, a déjà traduit à la fois ce vent de radicalisation qui traverse le mouvement syndical et d'unification des forces syndicales⁸. Perrault explique que la solidarité intersyndicale doit se concrétiser par la mise sur pied, au niveau régional, d'un comité dont le mandat sera de définir la structure d'un comité de coordination d'actions au niveau régional. C'est durant la séance du 17 février 1972 que le Conseil du travail de Montréal (CTM) affilié à la FTQ adopte une résolution demandant la mise sur pied d'un tel comité qui se lit comme suit :

«Que le CTM demande aux organismes suivants : Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) et Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), de nommer trois membres, au sein d'un comité de planification, pour étudier la structure d'un Comité régional de coordination en vue d'actions communes futures.»⁹

La date symbolique du premier mai 1972, Fête internationale des travailleurs, est choisie pour fonder officiellement le CRIM. Michel Chartrand, le président du CCSNM, préside l'assemblée conjointe des délégués du Conseil du travail de travail (FTQ), du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) et des syndicats d'enseignants de la région de Montréal affiliés à la CEQ, l'Alliance des professeurs de Montréal de la CEQ, le Syndicat de l'enseignement de Champlain et le Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal. Les 500 syndicalistes présents souhaitent solidifier les liens entre les syndicats devant les défis qui les attendent. Chartrand déclare:

«Le comité de coordination n'est pas un comité qui va jeter les bases nécessairement de l'unité syndicale dans la région de Montréal. On n'a pas d'idées derrière la tête. Ce qu'on veut faire (...) au Conseil central, c'est de collaborer au maximum, tant que nous le pourrons dans toutes les activités possibles, avec les autres qui font partie du comité de coordination, c'est d'essayer

⁷ Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) : positions du CTM, [1974], FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

⁸ *Québec-Press*, 27 février 1972.

⁹ *Idem*.

de trouver le moyen de collaborer avec tous ceux qui ne sont pas syndiqués mais qui militent dans des mouvements politiques, sociaux ou économiques, au service de la classe ouvrière ».¹⁰

Robert Chagnon, de l'Alliance des professeurs de Montréal, plaide pour une relance de la restructuration scolaire sur l'île de Montréal. «Nous aimerions qu'on fasse un manifeste des travailleurs, sur le plan de la politique municipale, pour qu'enfin les travailleurs se donnent des politiques à partir de la base sur le plan municipal, et que les partis politiques choisissent ensuite de quel côté ils sont»¹¹.

Le Comité se fixe deux objectifs : la lutte sur le plan municipal et la démocratisation scolaire¹². Aux dires du CTM, il s'agit «pour les organisations syndicales qui s'y retrouvent, de jouer conjointement leur rôle d'intervenants sociaux et politiques sur la scène montréalaise, tout en soutenant les luttes ouvrières»¹³. L'action du CRIM, on le voit, s'inscrit dans la mouvance des conclusions des colloques régionaux de l'année 1970 que les organisations syndicales de la région de Montréal veulent concrétiser. Les militants du FRAP entendent être partie prenante de ces luttes et débats dans les rangs syndicaux.

5.2 Le mouvement syndical et la question du débouché politique

Les conflits à *La Presse* et dans le secteur public ont dévoilé les rapports que le Parti québécois (PQ) entretient avec les travailleurs. Dans le cas de *La Presse*, la direction du PQ est divisée sur l'opportunité de participer à la manifestation du 29 octobre 1971 : l'exécutif et l'aile parlementaire repoussent la participation par une seule voix de majorité bien que de nombreuses associations de comtés ne se reconnaissent pas dans la position officielle du PQ. À l'issue de ce duel, Robert Burns affirme : «C'est à se demander si le PQ n'est pas simplement une aile un peu plus avancée du parti libéral ou des vieux partis semblables». [...] «Le parti a encore fort à faire pour se rapprocher des travailleurs et de leurs

¹⁰ Assemblée conjointe des délégués du Conseil du travail de Montréal (FTQ), du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) et de syndicats d'enseignants de la région de Montréal (CEQ). Procès-verbal, 1^{er} mai 1972, CSN, Fonds du CCSNM, (sans cote).

¹¹ *Idem*.

¹² La volonté d'agir sur le plan scolaire est elle-même nourrie par la Loi 71 adoptée en décembre 1972 qui permet l'élection des commissaires au suffrage universel. Voilà un terrain politique que les syndicalistes vont occuper pour préparer les élections scolaires du 18 juin 1973. Le CRIM est à l'origine du Mouvement de démocratisation scolaire (MDS) qui fait élire deux commissaires à ces élections.

¹³ Sylvie Murray et Élise Tremblay, *Conseil des travailleuses et travailleurs du Montréal métropolitain : cent ans de solidarité. Histoire du CTM, 1886-1986*, Montréal, vlb éditeur, 1987, p. 135-136.

préoccupations réelles.»¹⁴. Le PQ est tout aussi timide à appuyer les revendications salariales des syndicats du secteur public, ce qui lui vaut des remontrances. La gauche au PQ a tenté en vain depuis 1968 d'établir des rapports plus étroits avec le mouvement syndical. Au congrès en 1970, les délégués adoptent l'idée d'un «organisme permanent de consultation avec les centrales syndicales» qui ne s'est jamais concrétisée¹⁵. Le conflit qui oppose les syndicats du secteur public au gouvernement Bourassa en 1972 voit le PQ chercher à assurer l'intégrité de l'État. Faisant référence à une déclaration de René Lévesque concernant la crise de conscience du PQ devant l'évolution du conflit, l'éditorialiste Claude Ryan écrit :

«Il montre néanmoins pour la première fois [...] que nous sommes assez loin de cette jonction intime entre le PQ et le mouvement syndical dont certains parlent comme si elle était chose faite. Il montre aussi que, même dans l'hypothèse où le PQ prendrait un jour le pouvoir avec l'appui des syndicats, le rapport entre ces deux forces n'en seraient pas nécessairement facilités»¹⁶.

Ryan rappelle le froid engendré entre les syndicats et le PQ par le refus de Lévesque d'appuyer la manifestation du 29 octobre 1971. Lévesque cherche néanmoins à rétablir les ponts sans que cela prenne la forme d'un appui aux revendications des travailleurs du secteur public. Claude Ryan écrit : «[Lévesque] tient sans doute pour important l'appui du mouvement syndical. Il n'est pas sans se rendre compte, d'autre part, que cet appui peut être autant un passif qu'un actif pour un parti politique qui vise au pouvoir»¹⁷. Le PQ tire des leçons de ses rapports aux mouvements sociaux et, dès 1973, il cherchera à resserrer les liens avec le mouvement ouvrier ce qui, comme nous allons le voir plus loin, lui assurera au moins la sympathie de la FTQ.

Le mouvement d'unité syndicale met donc de nouveau à l'avant-scène la question du débouché politique et du rapport au PQ. Voyons d'un peu plus près l'état des lieux du mouvement syndical en 1972 en cette matière.

¹⁴ Louis Fournier, «Le refus du PQ de participer à la manifestation du 29 : "On n'a pas fini d'en entendre parler – Robert Burns" », *Québec-Press*, 7 novembre 1971.

¹⁵ Lettre d'Émile Boudreau du syndicat des métallurgistes reproduite dans *Québec-Press*, 4 novembre 1973, p.4.

¹⁶ Claude Ryan, «La crise de conscience du PQ devant la grève actuelle», *Le Devoir*, 15 avril 1972, p. 4.

¹⁷ *Idem*, p.4.

Le congrès de la FTQ tenu en décembre 1971 capte l'attention. La question nationale occupe dans ce congrès une place jamais vue jusqu'alors. Une résolution adoptée réclame le droit à l'autodétermination du Québec, y compris le droit à la souveraineté «sous réserve que ce processus doit s'accomplir en fonction des besoins et des aspirations des classes laborieuses»¹⁸. Le congrès adopte par ailleurs la résolution suivante : «La FTQ doit envisager sa participation massive à un parti politique et, au besoin, la mise sur pied d'un parti politique». Les dirigeants de la centrale sont néanmoins réticents à traduire dans la pratique le projet de fonder un parti autonome des travailleurs. Fernand Daoust, le secrétaire général de la FTQ, explique que la proposition sur la souveraineté justifie le vote en faveur du PQ. Selon lui, les membres n'auront dorénavant plus peur de militer dans le PQ. Il affirme : «d'ailleurs, le PQ a souffert de l'absence des travailleurs dans ses rangs. Sa position à l'égard des travailleurs en est la meilleure preuve»¹⁹. Dans le même sens, le dirigeant des Métallos, Jean Gérin-Lajoie, dit : «Ce parti là [le PQ], nous l'avons bâti patiemment et il ne faut pas le jeter par terre tout de suite! Dans mon esprit, il n'est pas encore question de former un parti ouvrier, qui serait en fait un parti syndical. Il ne faut pas se le cacher. Cela risquerait de nous éloigner de la population, pour le moment du moins»²⁰.

Cette idée qu'il serait prématuré de se lancer dans l'aventure d'un parti politique est également présente dans la gauche syndicale mais pour des raisons différentes. À une assemblée du Comité d'éducation et d'action politique (CEAP) du Conseil du travail de la FTQ, le 22 janvier 1972, la très grande majorité se déclare contre la formation d'un parti, «du moins pour le moment», peut-on lire dans le compte rendu de la séance. Les membres présents n'excluent pas des appuis tactiques à des «candidats pro-ouvriers» en provenance du NPD ou du PQ, ce qui ne doit pas être interprété comme un accord aux programmes des partis en question, affirme-t-on²¹. Marcel Perrault articule sa pensée de la façon suivante : «L'action politique, je la vois à partir de faits concrets, de luttes quotidiennes. On ne fera pas

¹⁸ Louis Fournier et Gérald Godin, «La FTQ en Congrès». *Québec-Press*, 5 décembre 1971.

¹⁹ *Idem.*

²⁰ *Idem.*

²¹ Marcel Paquin, Rapport de l'atelier numéro 1 : Organisation, orientation, FTQ, Archives du CTM, Assemblée spéciale du 22 janvier 1972, (sans cote).

l'erreur de bâtir un parti des travailleurs tant que la base ne sera pas prête à embarquer, tant que les comités d'action politique ne se seront pas multipliés et solidement implantés»²².

Pourtant, le congrès d'orientation d'avril 1972, regroupant 250 délégués, en sera un où le Conseil du travail de Montréal (CTM) va jusqu'à poser la question du pouvoir. Le constat est émis que les travailleurs sont peu présents sur la scène politique montréalaise. Le jugement à l'endroit de l'administration Drapeau est sévère : «un maire aux allures et aux comportements dictatoriaux qui gouverne pour une minorité», peut-on lire dans le rapport soumis aux délégués. Le CTM constate que la scène politique brille par l'absence d'une formation ouvrière organisée. Il n'y voit que «des groupuscules aux prises avec des luttes internes et des comités de citoyens travaillant à l'échelle du quartier et de problèmes locaux». Pour échapper à cette impasse, le CTM propose :

«Il n'y a pas d'autre façon que de se lancer activement sur la scène politique montréalaise. L'action du CTM devrait éviter deux écueils : ceux de l'électoralisme et de l'attentisme. D'une part éviter une participation superficielle et limitée dans le temps à la période électorale; d'autre part ne pas nous enliser dans des actions parcellaires pendant de vue la nécessité de débarquer le Parti civique de l'Hôtel-de-Ville, de faire déboucher la lutte sur le plan électoral».²³

En posant la question du pouvoir, les délégués ne peuvent faire l'économie d'une analyse du rapport au Parti québécois. Dans l'atelier politique, la majorité des interventions présentent le PQ comme un parti qui ne prend pas en compte les intérêts des travailleurs mais les délégués ne vont pas jusqu'à le condamner. Ils le reconnaissent comme une force incontournable avec laquelle des alliances peuvent se réaliser.

Du côté du Conseil central de la CSN, la tradition d'appui au FRAP se maintient. C'est le cas en 1971 et 1972, et, à chaque occasion les délégués sont encouragés «à être actifs dans les CAP». Au mois de mai 1972, le thème du congrès est : «Le socialisme, c'est la démocratie». Les 400 délégués adoptent une résolution en faveur de l'indépendance du Québec. Dans une autre résolution, il est dit qu'«à court terme, il faut que nous forçons des liens solides entre

²² Louis Fournier, « Selon Marcel Perrault, président du Conseil du travail de Montréal : "On ne fera pas l'erreur de bâtir un parti ouvrier tant que la base ne sera pas prête à embarquer!" », *Québec-Presse*, 27 février 1972, p.4.

²³ Pour la liberté, Congrès d'orientation du Conseil du travail de Montréal, avril 1972, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

les divers groupes de travailleurs en lutte, par la construction progressive de la force politique organisée des travailleurs, au fur et à mesure que la situation nous le permettra»²⁴. Nous verrons plus loin que cette résolution va donner lieu à l'organisation de colloques de quartiers au début de l'année 1973.

Au sein de la direction, Michel Chartrand représente un courant de pensée favorable à un parti ouvrier, à l'indépendance politique et économique du Québec, mais sceptique face au Parti québécois, quand ce dernier se dit le représentant de toutes les classes sociales. À ses côtés, la déclaration du vice-président, Michel Bourdon, montre l'existence d'un autre courant d'interprétation. Il affirme :

«On pense que l'indépendance doit se faire, pas à droite mais à gauche. Ce n'est pas un appui formel au PQ mais en pratique, ça revient à ça. On ne fait pas la guerre au PQ, qui est un parti démocratique. Nous rejetons, implicitement, les thèses gauchistes voulant que le PQ soit essentiellement un parti bourgeois»²⁵.

Cette déclaration, semblable à celle des dirigeants de la FTQ, montre le poids du PQ sur l'orientation d'une fraction des dirigeants syndicaux. Ça rappelle un vieux débat, toujours pas tranché, à savoir la possibilité de rendre un parti appartenant à la mouvance du nationalisme populaire plus à gauche pour qu'il intègre les aspirations ouvrières dans une conjoncture où la question nationale n'est pas réglée²⁶.

Autre événement tant attendu, le Congrès de la CSN se tient du 15 au 22 juin 1972. Le président Pepin présente aux délégués le rapport «Pour vaincre». Il s'en prend au régime que le gouvernement Bourassa tente d'instaurer, un régime qui «fonctionne comme un gouvernement étranger en terre hostile». Un régime qui décide d'accepter «le fait que le Québec est une colonie économique des Etats-Unis et une colonie politique d'Ottawa»²⁷. Les délégués discutent une proposition de mise sur pied de comités populaires, visant le

²⁴ Louis Fournier, « Le Congrès du Conseil central : l'indépendance doit se faire mais pour les travailleurs », *Québec-Presse*, 2 mai 1971.

²⁵ *Québec-Presse*, 16 avril 1972, p. 3.

²⁶ Dans les années soixante, *Parti-Pris* était divisé à l'endroit du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN). Des socialistes ont adhéré au RIN en constituant une aile gauche avec l'idée de transformer le RIN en véritable Parti des travailleurs pour que l'indépendance se fasse «le plus à gauche possible». L'expérience a duré un an au terme de laquelle une scission s'est déclarée à la veille de la dissolution du Rassemblement dans le MSA.

²⁷ CSN, *Rapport moral de Marcel Pepin présenté au congrès de la CSN*, 1972, p. 206.

regroupement de syndiqués et de non syndiqués, dont l'objectif est de battre les libéraux. Les comités constitués jugeraient l'opportunité d'appuyer des candidats qui condamnent le système capitaliste et le libéralisme économique. À défaut de trouver de tels candidats, les comités présenteraient les leurs.

Les circonstances de la création des comités populaires en 1972 rappellent celles de 1967 où la décision adoptée par le Bureau confédéral de la CSN de former des comités d'action politique dans toutes les circonscriptions du Québec faisait suite à l'adoption de la Loi 25 forçant le retour au travail des enseignants²⁸. En 1972, la décision de la CSN de créer des comités populaires suit un affront du gouvernement québécois à l'endroit du front commun et de ses dirigeants syndicaux qui furent emprisonnés. Dans l'optique de la CSN, les comités populaires sont autonomes et entendent regrouper les syndiqués des autres centrales et les non-syndiqués. La décision de fonder un parti des travailleurs leur appartient.

Tout en plaidant la mise en place de tels comités, le président Pepin en reconnaît les limites et renouvelle, comme en 1967, sa demande de résister à la formation d'un parti politique. Il admet par ailleurs l'attrait que constitue le PQ pour les travailleurs. Il demande au Congrès de faire l'expérience des comités populaires :

«Je comprends qu'une telle action électorale, ayant le caractère que je propose, pourra déranger ou ennuyer plusieurs de nos militants qui, à titre individuel, ou encore dans certains cas collectivement, sont déjà engagés au profit d'un parti politique existant. Je comprends qu'ils auront tendance à dire qu'ils pourront tenter de nous placer devant l'alternative soit de former notre propre parti politique, soit d'en appuyer un formellement.

«Je voudrais, comme mouvement, que l'on résiste à l'une ou l'autre de ces hypothèses, non seulement parce ce serait une rupture avec le passé mais aussi parce que le mouvement peut garder sa liberté de manœuvre, son indépendance, sa possibilité d'action beaucoup plus de la façon que je le propose»²⁹.

Au congrès, l'affrontement entre les délégués a eu lieu moins sur le contenu du rapport moral que sur l'idée de création de comités populaires (CP). Les opposants à l'existence des CP, parmi lesquels on retrouve les délégations des fonctionnaires provinciaux et des cols blancs de la ville de Montréal, y voient un risque de politisation des conflits en même temps qu'une brèche que les partisans d'un parti ouvrier pourraient utiliser pour pousser l'idée jusqu'à sa

²⁸ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, p. 177.

²⁹ CSN, «Procès-verbal de la quarante-cinquième session du Congrès de la CSN», 1972, p. 32.

concrétisation. Jean-Louis Harguindeguy du SFPQ dit craindre que «si on s'engage dans l'action politique active, on va perdre des membres, mieux vaut se battre pour nos salaires et nos conditions de travail»³⁰. Par ailleurs, parmi les défenseurs des comités populaires, des délégués expliquent qu'ils pourraient être utilisés au service du Parti québécois.

Les opposants aux CP ont encore en mémoire l'expérience des CAP des années 1967-1970 où l'action politique, qui devait être cantonnée à la surveillance des élus municipaux, fut portée bien au-delà. Il est connu qu'à St-Jérôme l'action concertée de regroupements de citoyens et des syndicats a donné lieu à l'élection d'une équipe animée par Aimé Thibault à la mairie en 1969. Les intentions premières de cette nouvelle direction étaient de résoudre les problèmes des travailleurs³¹. D'autres actions ont permis aux travailleurs organisés de prendre le contrôle des conseils municipaux comme à Baie-Comeau et à Hauterive. L'expérience s'est poursuivie jusqu'en 1971, à Alma, bastion industriel où des milliers d'ouvriers sont à l'emploi de l'aluminerie Alcan, où des échevins ouvriers furent élus. L'action du CAP à Alma a permis à la fin de l'année 1971 l'élection de plusieurs candidats travailleurs dans les quartiers, comme on les appelait à l'époque. Dans un document de réflexion produit par le Secrétariat des syndicats nationaux d'Alma, dont le président est Jean-Paul Tremblay, on se dit satisfait du travail accompli. Le président précise toutefois : « Nous n'avons touché que ce qui se rapporte au municipal et ce n'est pas là que se trouve les grands problèmes, ils se situent à des échelons plus élevés et il faudra s'y attaquer si nous voulons résoudre les problèmes des travailleurs»³².

Le contenu du rapport moral et la proposition des CP apparaissent ainsi décalés par rapport aux besoins du moment. Ils marquent certes un moment de radicalisation, mais collé au niveau du discours économique, sans grande équivalence au niveau politique qui permettrait de déloger les régimes Bourassa à Québec et Drapeau à Montréal. Les comités populaires, que l'on peut qualifier d'instruments autonomes du mouvement ouvrier, de même que l'énergie qu'a pu déployer la CSN, a été en partie annihilée parce que les bases syndicales recherchaient avant toute chose un cadre politique et les travailleurs ont eu tendance à

³⁰ *Bulletin de l'APLQ*, no 65, 15-22 juin 1972.

³¹ Denis Fortin, *op. cit.*, p. 98.

³² Tiré du document produit par le Secrétariat des syndicats nationaux d'Alma, *Réflexions, événements : octobre 1971*, 23 octobre 1971.

investir le PQ. La CSN n'offrant pas ce cadre politique, les CP sont demeurés une solution intermédiaire dont les syndicats avaient de toute façon déjà fait l'expérience. Dans une lettre écrite à la veille du congrès de la CSN en 1974, Paul Cliche confirme la désaffection à l'endroit des comités populaires. Il écrit :

«Il ne faut pas oublier que la plus grosse somme d'énergie que nos militants les plus politisés dépensent présentement à faire de l'action politique n'est pas dépensée au sein des comités populaires mais dans le cadre du PQ. Il faudrait préciser les limites de ce type d'engagement, qui n'est pas à combattre, mais qui peut conduire à de nouvelles désillusions, car c'est loin d'être la solution à long terme et il ne faudrait pas que nos meilleurs militants mettent tous leurs espoirs dans le PQ parce qu'il présente à court terme des réponses plus concrètes, plus palpables et une action mieux articulée que celles de notre projet politique à long terme»³³.

La FTQ suit de près ces délibérations en attendant son congrès qui n'est prévu qu'à la fin du mois de décembre 1973. La Fédération s'est montrée déçue que la CSN n'aille pas au-delà de la formule des comités populaires, synonyme pour elle d'abstention d'engagement politique³⁴ car elle recherche, à l'instar des Métallos, à réorienter son action politique en direction du PQ.

À nouveau, le Conseil central de Montréal presse l'ouverture d'une perspective sur une base syndicale à l'instar de l'orientation adoptée au Congrès de la CSN en faveur des comités populaires. Il convoque les membres du CRIM à une assemblée des représentants des organismes populaires et syndicaux de la région de Montréal³⁵. L'objectif est d'envisager une collaboration conjointe et la tenue d'un colloque régional populaire et syndical pour le mois de février 1973. Le Conseil du travail de Montréal (FTQ) décline l'invitation sous prétexte qu'il n'y a pas eu de rencontres préliminaires pour l'organisation d'une telle assemblée et que le temps ne se prête pas à la tenue d'un tel colloque. Les luttes entre la CSN et la FTQ dans le secteur de la construction en seraient la véritable raison³⁶.

Cette rencontre a lieu le 19 décembre 1972 au 1001 St-Denis sans la présence de la délégation du CTM. La participation est importante. Cent sept (107) personnes officiellement inscrites représentant une multitude de groupes populaires et de syndicats en provenance de

³³ Memo de Paul Cliche à Michel Rioux, 30 mai 1974, Archives de la CSN, (sans cote).

³⁴ Notes sur les comités populaires, les comités d'action politique et l'appui à un parti, 24 août 1972, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

³⁵ Lettre de Fernand Foisy aux membres du CRIM, 7 décembre 1972, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

³⁶ Sur les colloques de quartiers, Archives personnelles de Gordon Lefebvre, 18 janvier 1973, (sans cote).

tous les quartiers de Montréal sont présents mais on dénombre en tout 150 personnes. Le principe d'un colloque du mouvement ouvrier est adopté pour le mois de février 1973. Les militants du FRAP ont appuyé l'idée du colloque en expliquant qu'il s'inscrit dans l'orientation des colloques intersyndicaux de l'année 1970. Ils veulent que le colloque soit l'œuvre des travailleurs montréalais, et pour ce faire, l'accent est mis sur l'importance de la présence syndicale dans la réussite des colloques. Des militants des CAP St-Jacques et Maisonneuve appuient également l'idée du colloque mais font adopter un amendement pour qu'il soit précédé de colloques par quartiers assurant ainsi une présence des organisations populaires et évitant un contrôle trop grand des organisations syndicales. Les militants du FRAP appuient l'idée des colloques par quartier et font adopter un amendement qui se lit comme suit : «que les organisations syndicales régionales soient mandatées pour convoquer les groupes populaires, les comités d'action politique et les travailleurs des syndicats locaux aux colloques locaux» et de voir à «inviter les syndiqués des trois centrales aux colloques»³⁷. Les colloques locaux ont lieu les 17 et 31 mars sans grande participation parce qu'ils n'ont pas été convoqués par les organisations syndicales et le grand colloque n'a pas eu lieu. Les CAP St-Jacques et Maisonneuve ne désiraient pas, de toute façon, la réussite du colloque du mouvement ouvrier craignant que le mouvement qui en découle soit pris en charge par les centrales syndicales³⁸.

De ces débats politiques dans les rangs syndicaux, quatre courants se dégagent. Un premier décourage les initiatives d'action politique. Ce sont des syndicalistes qui sont restés attachés au rôle traditionnel du syndicalisme, à la défense des conditions de travail dans le cadre strict des conventions collectives négociées. Un deuxième courant reconnaît la limite des conventions collectives et fait la promotion de l'action politique non partisane expliquant que le syndicalisme ne doit pas être dépendant d'un parti politique. Ces militants ne s'opposent pas à la formation d'un parti des travailleurs à condition qu'il prenne vie à l'extérieur des structures syndicales. Un troisième courant rassemble les syndicalistes d'allégeance péquiste qui défendent l'idée que le Parti québécois est le véhicule de la

³⁷ *Procès-verbal d'une réunion du CRIM et groupes populaires le 19 décembre 1972*, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

³⁸ *Sur les colloques de quartiers*, Archives personnelles de Gordon Lefebvre, 18 janvier 1973, (sans cote).

souveraineté nationale et que de plus il est le parti le plus proche des travailleurs. Un quatrième courant favorise l'existence d'un parti pour les travailleurs mais tous ne s'entendent pas sur la manière d'y parvenir. Certains militants se disent en accord avec le principe d'indépendance de classe mais considèrent que la venue d'un parti ouvrier est prématurée compte tenu que le Québec n'est pas encore parvenu à son statut d'État souverain.

Bien que des congrès syndicaux aient adopté des résolutions favorables à une action politique autonome, ce sont les résolutions relatives à la question nationale qui ont le plus d'attrait pour ces militants. Comme le PQ est la seule organisation à avoir une position autonome et achevée sur la question nationale, ils sont entraînés dans la voie péquiste. Ces syndicalistes adhèrent à la voie péquiste en se disant qu'elle est la seule qui peut résoudre la question nationale. D'autres militants défendent l'idée que l'intervention syndicale constitue un atout essentiel dans la construction d'un parti des travailleurs. Ils considèrent que la promotion de l'indépendance du Québec doit être prise en charge par le parti lui-même et les organisations de travailleurs (syndicats, groupes de femmes, groupes populaires, etc.) qui lui sont associées. D'où l'urgence pour eux que les centrales syndicales adoptent une position autonome sur la question nationale. Ces militants expliquent que la venue d'un nouveau parti doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Enfin, des militants recherchent à leur manière la voie du parti autonome des travailleurs en misant sur le regroupement des travailleurs sous la forme d'une «avant-garde révolutionnaire». Ceux-ci rejettent le parti de type social-démocrate ou socialiste en invoquant son caractère électoraliste et réformiste. Ils repoussent également les formes d'organisation de type felquiste parce qu'elles ne rejoignent pas les travailleurs. Entre les deux options, ces militants favorisent sans tarder la mise sur pied directe d'une organisation de type révolutionnaire sans pont transitoire.

Chapitre 6

Débats en préparation des élections municipales de 1974

Nous avons vu que des conflits de travail en 1971 et 1972 se politisent et tendent à nuire aux rapports que le Parti québécois entretient avec les travailleurs. Celui-ci est timide à appuyer les syndicats ce qui lui vaut des remontrances de la part des milieux de la gauche politique et syndicale. Le FRAP fait la lecture que la conjoncture est toujours propice à l'émergence d'un nouveau parti.

6.1 Parti des travailleurs ou avant-garde révolutionnaire ?

Après le départ des CAP St-Jacques et Maisonneuve, le congrès de juin 1972 est l'occasion de questionner le FRAP dans sa structure actuelle. Trois priorités sont ciblées : 1) se redonner une direction politique; 2) rédiger un nouveau manifeste; 3) rebâtir le journal¹. Des nouveaux comités «transport», «logement» et «milieu de travail» sont créés. Une idée a circulé qui propose la tenue d'un congrès du mouvement ouvrier. Bien qu'elle n'est que discutée, voici ce qu'un document de congrès en dit :

«Congrès du mouvement ouvrier : nous proposons d'étudier la possibilité que le FRAP prenne l'initiative de la préparation de la tenue d'un tel congrès à l'automne. L'objectif d'un tel congrès : cahier des revendications des travailleurs à Montréal, qui constituerait la base d'un programme politique ouvrier. Ceci nous apparaît un élément important pour l'organisation politique des travailleurs. Préparer un tel congrès (...) peut être un excellent moyen de faire connaître le FRAP, de créer des liens, d'accélérer le processus de regroupement politique. Dans ce contexte, le FRAP apportera sa contribution en terme de programme, de bilan, de manifeste, etc. Si nous sommes d'accord de préparer un tel congrès, nous devons nous y mettre le plus rapidement possible : faire des contacts sur la base d'une proposition précise...»².

Dans le document de réflexion produit en août 1972, «Le FRAP, les syndicats et l'action politique», le rôle primordial des organisations syndicales est encore affirmé et tout effort de leur part d'adopter la voie d'un débouché politique sera appuyé par le FRAP.

¹ Le *Journal du FRAP* paraîtra à tous les deux mois. À chacune des parutions, un dossier y est présenté (transport en commun, budget municipal, etc.), les conflits de travail sont analysés, une page est consacrée à l'actualité internationale.

² Le Congrès de juin 1972, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P3/3).

Les élections fédérales du 30 octobre 1972 sont l'occasion pour le FRAP de canaliser le mouvement de politisation vers le NPD en invitant les travailleurs à voter contre Trudeau et en faveur du NPD. Le document soumis à l'Assemblée générale du 29 septembre 1972 explique que «dans une lutte pour le pouvoir, l'action de détacher la classe des travailleurs de tous les partis bourgeois est essentielle qu'ils soient québécois ou canadien»³. Du côté syndical, la FTQ appuie le NPD tandis que la CSN rappelle que ses statuts lui interdisent d'appuyer un parti politique. Le Conseil central de Montréal de la CSN invite à l'abstention parce que le NPD n'est ni indépendantiste, ni socialiste. Le FRAP est mécontent de cette prise de position car «l'abstentionnisme empêche les travailleurs d'identifier l'enjeu de classes, leur identité propre au delà des conflits nationaux»⁴. Il affirme que le Conseil central glisse vers la position du PQ en présentant le NPD comme un parti comme les autres. Le PQ, lui-même, investit temps et argent dans une campagne en faveur de l'annulation.

À gauche, les CAP St-Jacques et Maisonneuve découragent quiconque d'utiliser la scène électorale pour faire valoir leurs revendications. Le «parlementarisme bourgeois, disent-ils, est une façade de démocratie truquée qui camoufle plus ou moins habilement selon les cas, les décisions toujours prises selon les intérêts des bourgeois capitalistes»⁵.

L'enjeu des élections fédérales a mis en lumière l'absence de position unifiée des gauches intransigeantes. Lorsque Charles Gagnon publie en octobre 1972 : «Pour le parti prolétarien», il vise leur regroupement. Son texte récuse le projet péquiste qui satisfait selon lui avant tout les intérêts de la bourgeoisie. Il en a aussi contre le mouvement syndical qui, «faute de compter sur un parti ouvrier», a choisi le rapprochement avec le PQ pour accélérer l'accès du Québec à son statut d'État souverain. Gagnon dénonce les invitations à joindre les rangs du PQ. Il écrit :

«Un des principaux obstacles au développement de l'organisation ouvrière et à la création du parti ouvrier est précisément l'action de ces mêmes opportunistes et de leurs semblables, qui voudraient nous faire croire qu'un parti dirigé par des gens comme Claude Morin peut être révolutionnaire, et qui, dans ce but, n'hésitent pas à employer la démagogie la plus basse et la

³ Le FRAP et les élections fédérales : unité des votes des travailleurs sur un seul parti contre les partis de l'entreprise privée, septembre 1972, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P2a/7).

⁴ *Idem.*

⁵ CAP St-Jacques ; CAP Maisonneuve, *Les élections fédérales d'octobre et la classe ouvrière québécoise*, 18 septembre 1972, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P9/5).

plus mensongère tentant ainsi de tuer dans l'œuf les progrès du mouvement ouvrier et de détruire la crédibilité des militants des avant-gardes ouvrières »⁶.

Le texte de Gagnon n'est pas un réquisitoire contre l'indépendance du Québec puisqu'il y est souligné que, si elle doit se faire, la classe ouvrière doit en être le moteur. Il plaide cependant en faveur d'un parti ouvrier, mais pas de type travailliste, un «parti prolétarien»⁷. C'est que Gagnon voit dans la conjoncture se dessiner une voie révolutionnaire et met en garde les militants ouvriers de se laisser aveugler dans l'entreprise «aberrante» de construction du parti des travailleurs de type travailliste.

« Est-il nécessaire de dire que le parti qui regroupera "tous les syndiqués et non-syndiqués" n'est pas prêt de naître si seulement il vit jamais le jour ? C'est pourtant l'objectif que s'est fixé le FRAP, entre autres ». [...]

« Faisant fi d'acquis indiscutables du mouvement ouvrier international et québécois, le FRAP insiste pour que le "parti des travailleurs" québécois soit mis sur pied par les syndicats, tout de suite. L'argument principal à l'appui d'une telle position est l'existence dans les dernières années de nombreux "fronts communs" qui démontreraient l'unité, déjà réalisée, des travailleurs. Les "fronts communs", tout significatifs qu'ils puissent être, doivent-ils totalement nous faire oublier les conflits chez les ouvriers du bâtiment, doivent nous faire oublier la naissance encore toute récente de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), le départ de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) du Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec (SFPQ), des menaces de départ d'autres syndicats, et le reste ?

« Les sociaux démocrates sont fatigués de débattre ces questions et bien d'autres. Ce n'est pas l'analyse, l'étude et les débats qui vont faire progresser le mouvement ouvrier, c'est l'action, l'action qui crée la solidarité, l'unité, la force : tel est leur point de vue.» [...]

« Il ne faudrait pas penser que la social-démocratie québécoise est toute entière réunie au FRAP, pas plus qu'il ne faudrait considérer que le FRAP est essentiellement composé de sociaux-démocrates, bien au contraire...Au Québec, à l'heure actuelle, la social-démocratie constitue davantage un courant idéologique qu'une force organisée comme cela peut être le cas ailleurs, en Europe, par exemple (...) Au Québec, c'est dans les directions syndicales, dans la "gauche du PQ" et dans les organisations populaires locales, dont le FRAP, qu'on retrouve le courant social-démocrate »⁸.

Pourquoi Gagnon ne croit-il donc pas à la forme politique préconisée par le FRAP ? Pour lui, les assises de la social-démocratie rassemblent les «moins privilégiés de la petite bourgeoisie » et la «couche supérieure» de la classe ouvrière. Par conséquent, ces couches « n'envisagent

⁶ Charles Gagnon, *Pour le parti prolétarien*, 1972, p. 10.

⁷ *Idem*, p. 14.

⁸ *Idem*, p. 16.

pas tant la destruction radicale du système capitaliste actuel que son amélioration, son "humanisation" ». Gagnon écrit :

« Faire appel aux syndicats pour créer le "parti des travailleurs", c'est précisément s'adresser aux représentants de ces couches sociales qui constituent la base objective de la social-démocratie. Il n'y a qu'à étudier l'histoire du Nouveau Parti Démocratique pour s'en rendre compte. Les syndicats du Québec, comme ceux du Canada, sont composés en grande partie de la "couche supérieure" de la classe ouvrière et de petits bourgeois de la fraction la moins privilégiée. Leurs directions sont toutes imprégnées de l'humanisme social-démocrate. Ce n'est pas de là, très certainement, que sortira la direction de la lutte révolutionnaire, le parti prolétarien »⁹.

Ce débat opposant d'une part les tenants d'un parti des travailleurs, prôné par le FRAP, et d'autre part la mise sur pied d'une avant-garde sans pont de transition, défendue par Charles Gagnon, a déjà transcendé les années 1960. Il avait eu lieu, entre autres, dans la revue *Parti-Pris* et s'était incarné dans l'opposition entre le Front de libération du Québec (FLQ) et le Front de libération populaire (FLP)¹⁰. Pour le FLQ, l'avant-garde joue un rôle de soutien politique, technique et idéologique. Constituée en marge du mouvement même des travailleurs, elle lui fournit l'aide pour élever le niveau de conscience des masses. Pour le FLP, l'avant-garde doit au contraire être partie prenante du mouvement des travailleurs. Jean-François Léonard et Pierre Hamel écrivent à ce sujet que la stratégie du FRAP se rapproche davantage de celle du FLP¹¹. Le rapprochement entre le groupe de Gagnon et des militants du Cap St-Jacques donnera lieu en 1973 à la fondation de l'organisation pro-chinoise *En Lutte*.

L'exécutif du FRAP se réunit difficilement et le travail politique n'est pas fait avec satisfaction, ni dans le Conseil ouvrier du transport (COT), ni dans le logement, ni contre les politiques de l'administration municipale. Le Conseil central reproche même au FRAP de ne pas assez intervenir sur la place publique.

⁹ *Idem*, p. 20.

¹⁰ Le FLP naît au printemps de l'année 1968 et cesse ses activités au printemps 1970

¹¹ Pierre Hamel et Jean-François Léonard, «Les groupes populaires dans la dynamique socio-politique québécoise», dans Gérard Boismenu, Laurent Mailhot, Jacques Rouillard, *Le Québec en textes*, Montréal, Boréal Express, p. 469.

6.2 Le Regroupement d'action municipale (RAM) : une initiative syndicale

Le congrès du Conseil central de Montréal a lieu en mai 1973. Devant les délégués, le FRAP rend compte de son activité politique : la publication d'un dossier sur le logement, les prises de position et interventions publiques contre le Bill 89, les appuis à plusieurs grèves et la présence aux lignes de piquetage, la participation au Conseil ouvrier du transport (COT), etc. C'est en décembre 1971 que des militants du FRAP favorisent la rencontre entre des militants syndicaux du syndicat de l'entretien de la CTCUM (CSN) et des militants du Mouvement de libération du taxi (MLT) pour fonder le COT. Le Conseil est né d'une volonté de contrer les politiques gouvernementales qui ne considèrent pas les transports en commun comme un service public. Il dénonce le poids de l'entreprise privée dans les décisions prises par les autorités provinciale et municipale et combat le bill 23 du gouvernement Bourassa, adopté en juin 1973, qui vise à faciliter la signature de contrat avec les compagnies de transport privé, tel la compagnie Murray-Hill. Le Conseil est composé des représentants de la Fédération des services publics de la CSN, du syndicat de l'entretien de la CTCUM (CSN), du syndicat de Métropolitain Provincial (CSN), du syndicat des entreprises Bonaventure (CSN), du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN), du Conseil du travail de Montréal (FTQ), du Mouvement de libération du taxi (MLT) et du FRAP.

Le rapport d'activité du FRAP en 1973 est accompagné d'une proposition visant la préparation des prochaines élections municipales à Montréal. Reconnaissant ne pas être l'organisation apte à déloger le maire Drapeau, malgré une présence publique, le FRAP regroupe en quatre éléments sa position dans la présente conjoncture : 1) il reconnaît la nécessité d'une action politique autonome des travailleurs québécois; 2) cette action doit être dirigée vers et contre le régime du profit et de son État; 3) cette action doit être faite conjointement par les organisations ouvrières qui rassemblent les travailleurs tant syndiqués que non-syndiqués; 4) cette action doit être organisée et coordonnée à tous les échelons, local, régional et national.

Le congrès du Conseil central de Montréal (CSN) accepte le rapport du FRAP et fait ajouter l'élection d'un comité provisoire de coordination pour la mise sur pied d'une structure démocratique autonome. Un échéancier est établi jusqu'à la tenue des élections. Il ne reste cependant que 18 mois pour réaliser les deux tâches suivantes : 1) élaborer une plate-forme

reprenant les revendications et aspirations des travailleurs; 2) assurer la désignation de candidats des travailleurs dans chaque district.

Il est confié au Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) le soin de réaliser ces tâches jusqu'à la tenue d'un congrès général. L'organisation de ce congrès doit, dans l'optique de la proposition du FRAP, atteindre trois résultats :

- «procéder à la discussion et à l'adoption finale de la plate-forme politique;
- procéder à l'élection d'un comité central de coordination assurant la représentation des travailleurs des trois centrales, mais distinct de la structure de coordination syndicale régionale comme tel (CRIM);
- fixer le calendrier précis du travail à effectuer pour assurer dans chaque district l'implantation de l'organisation et la désignation d'un candidat des travailleurs»¹².

Les organisations membres du CRIM adoptent l'idée de préparer un congrès¹³. Un comité technique du CRIM, chargé de coordonner les travaux, sollicite des contributions en vue de constituer une plate-forme. Le Regroupement d'action municipale (RAM), mis sur pied et soutenu financièrement par le CRIM, se charge de concevoir un diaporama, d'organiser des sessions de formation et de préparer le congrès de fondation. En novembre 1973, le document de référence – le pré-programme en quelque sorte - soumis au CRIM déplaît quelque peu. Il est jugé trop anti-capitaliste. Dès lors, se dessine une orientation en faveur d'un élargissement du mandat syndical à d'autres groupes. Certains ne sont pas convaincus qu'il faille fonder un parti municipal dont le premier pôle d'attraction et de construction soit les syndicats car il y a une autre grande force organisée à Montréal qui est le Parti québécois. Le Mouvement progressiste urbain (MPU), la toute nouvelle organisation populaire, plaide que «la tâche de la gauche est d'organiser un mouvement urbain progressiste qui rassemble toutes les gauches dans une structure démocratique garantissant l'autonomie par circonscription et se fondant sur un programme minimum de réformes pratiques immédiates»¹⁴. Le rapprochement entre le CRIM et les associations montréalaises du Parti québécois (PQ) et le Mouvement progressiste urbain (MPU), qui a lieu dès décembre¹⁵, conditionne la tenue de l'orientation d'élargissement à d'autres groupes.

¹² FRAP, *Rapport du Front d'action politique présenté à l'exécutif du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal*, mai 1973.

¹³ *PV du CRIM*, 19 octobre 1973, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

¹⁴ *Lettre de Henry Milner et Stephen Schecter du 6 août 1973*, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

¹⁵ *PV du CRIM*, 21 mars 1974, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

6.3 La FTQ repousse l'échéance d'un parti pour les travailleurs et travailleuses

C'est dans ce contexte que le Congrès de la FTQ qui se tient au mois de décembre 1973 prend toute son importance. La centrale, rappelons le, demeure divisée entre l'appui au PQ ou la mise sur pied d'un parti ouvrier. Le Conseil du travail de Montréal se présente au congrès de décembre muni d'une résolution favorable à ce que la FTQ organise une conférence des représentants de toutes les organisations intéressées à étudier la possibilité de former un parti politique fédéré des travailleurs du Québec. Il n'estime pas que le PQ puisse jouer ce rôle de défense des intérêts ouvriers pour la raison que ce parti a déclaré «qu'il ne désirait pas de contribution financière des syndicats automatiquement éliminant la possibilité de participation active des syndicats qui voudraient s'affilier»¹⁶. Mais le président Laberge, dans son message annuel, a déjà annoncé ses couleurs disant qu'il n'avait pas cru bon intervenir durant le mandat qui venait de s'écouler sur la question du débouché politique malgré la résolution du congrès de 1971. L'hypothèse de créer un parti sur la scène provinciale lui paraît pour le moment du moins «impensable»¹⁷.

La résolution en débat formulée par le comité des résolutions favorise une rencontre conjointe des trois centrales devant donner lieu à l'organisation d'un «congrès d'orientation politique» et à l'élaboration d'un programme commun de revendications politiques des travailleurs québécois. Les 1000 délégués présents au congrès, dans une salle «orangeuse»¹⁸ où l'affrontement est «vif»¹⁹ entre les partisans d'un parti autonome et les opposants parmi lesquels la direction de la FTQ qui a mis son poids pour empêcher l'adoption de cette éventualité. Laberge introduit la résolution en disant que ça n'exclue pas l'éventualité d'un parti des travailleurs, mais il rassure les délégués péquistes en disant que «ça n'exclut pas des rencontres avec le PQ pour faire de ce parti l'instrument qu'on recherche»²⁰. Les délégués d'allégeance péquiste combattent la résolution prétextant l'existence du PQ; d'autres en revanche admettent du même coup que s'il ne représente pas les intérêts des travailleurs, il

¹⁶ Résolution adoptée par le CTM le premier novembre 1973.

¹⁷ FTQ, *Le combat inévitable : discours inaugural du président Louis Laberge*, Montréal, 13^e Congrès du 3 au 7 décembre 1973, p.39.

¹⁸ Roméo Richer et Pierre Cajolais, *Rapport 13^e congrès FTQ*, 1973, FTQ, Archives du CTM, p.6, (sans cote).

¹⁹ Louis Fournier, *Histoire de la FTQ : 1965-1992, la plus grande centrale syndicale au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1994, p. 91.

²⁰ Fournier, Louis, «Le "combat inévitable" ...avec ou sans le PQ», *Québec-Presse*, 9 décembre 1973.

est néanmoins possible de le changer de l'intérieur. Roméo Richer et Pierre Cajolais, délégués pour le CTM au congrès de la FTQ, écrivent dans leur rapport à ce propos :

«un désaccord subsistait en plénière : la reconnaissance du PQ comme instrument politique des travailleurs : certains disent que la FTQ ne doit pas faire de politique partisane et les diplomates s'en lavent les mains : "les travailleurs ne sont pas prêts". On peut alors s'attendre à une reprise venant de la base»²¹.

Les délégués péquistes l'échappent belle réussissant à faire battre in extremis la résolution avec une mince majorité de 40 voix (56,5 %). Après le vote, Louis Laberge explique que rien n'empêche les centrales syndicales d'élaborer ce programme commun que les militants syndicaux oeuvrant dans le PQ pourront véhiculer et défendre au sein de ce parti. Louis Fournier explique que les délégués «craignent que cette démarche ne conduise à la mise sur pied d'un nouveau parti trop à gauche pour l'électorat, un parti qui, de surcroît, pourrait nuire aux chances du PQ»²².

Le FRAP pense que le congrès de 1973 marque en quelque sorte un recul par rapport à celui de 1971 dans la mesure où il ne reprend pas le constat que l'État a été identifié comme un rouage de l'exploitation des travailleurs. Il en a pour preuve les nombreux affrontements en 1973 rangés entre les syndicats et le régime de Robert Bourassa, lui-même, soutenu par les employeurs du secteur privé qui usent abondamment des injonctions contre les syndicats. Un second recul est noté sur la question du débouché politique. On y lit :

«Cette volonté des dirigeants de ne plus faire référence à la question politique s'est traduite par le rejet des diverses propositions sur l'action politique (plus que de dire non au parti ouvrier on a refusé que les travailleurs discutent ensemble de politique de peur qu'ils ne décident de se donner un parti), et le fait qu'aucun document au congrès ne portait sur la question de l'action politique des travailleurs»²³.

Ce congrès de la FTQ ferme une page sur le mouvement qui se dessinait depuis 1970 dans les rangs syndicaux de construire un parti politique. La FTQ juge le PQ comme le parti le moins éloigné des travailleurs. Le Conseil du travail de Montréal critique ce point de vue qui «fait en sorte que les travailleurs ne sauront jamais ce que c'est qu'un parti qui défend réellement

²¹ Roméo Richer et Pierre Cajolais, *op. cit.*, p.6.

²² Louis Fournier, *Histoire de la FTQ, op. cit.*, p. 91.

²³ «Les travailleurs en congrès mettent leurs revendications de l'avant», *Le Journal du FRAP*, volume 2, numéro 3, janvier-février 1974, p. 6.

leurs intérêts»²⁴. L'appui des couches ouvrières au PQ a fait croire à plusieurs élus syndicaux que ce parti était crédible. Les résultats d'un questionnaire élaboré au congrès de la FTQ en 1973 sont là pour les en convaincre : 76% des délégués ont voté pour le PQ²⁵. Les dizaines de milliers de voix que le PQ recueillent auprès des travailleurs, la forte sympathie des délégués syndicaux à ce parti sont des faits qui convainquent les directions syndicales à dire que la construction d'un nouveau parti est prématurée.

On décèle aussi, à travers les congrès syndicaux, des contradictions que les délégués, en l'absence d'une orientation politique claire et d'une direction politique pour la véhiculer, n'ont pas pu résoudre. Des résolutions adoptées expriment cette aspiration à l'action politique autonome, mais leur poids ne s'avère pas suffisant pour empêcher les directions syndicales de lorgner vers le PQ parce que ce dernier est porteur du nationalisme populaire. La conséquence est que l'échéancier de construction d'un nouveau parti est à nouveau reporté.

Cette nouvelle conjoncture engendre un réalignement du FRAP. Il ressort de l'assemblée générale du 15 décembre que les freins vers l'émergence d'un parti des travailleurs sont plus forts que deux ans auparavant²⁶. Un membre explique : «on se branchait plus sur ce que nous deviendrions dans l'éventualité de la création du parti. On serait entré dedans, on croyait le parti imminent». Un membre énumère les écueils : hésitation et recul des directions syndicales et intervention de la «machine péquiste» dans le mouvement syndical, «la stratégie est à revoir». Un militant explique que les militants péquistes par leur présence de plus en plus imposante au sein du mouvement ouvrier contribuent à nourrir ce recul alors qu'en même temps d'importants secteurs du mouvement syndical poussent vers l'indépendance de classe, «l'échéance de la création du parti risque d'être retardée».

Pendant ce temps, un groupe de militants s'est donné le nom de Groupe trotskyste du Québec (GTQ). Dans le texte de l'exécutif présenté à l'Assemblée générale du FRAP du 15 décembre 1973, les membres prennent actes de la formation du GTQ, une section du Comité international de reconstruction (IV^e Internationale). Le FRAP leur reconnaît le droit de

²⁴ *Pour une classe ouvrière plus solidaire : une FTQ forte et présente partout*, 3^e congrès, 17-19 octobre 1975, FTQ, Archives du CTM, (sans cote).

²⁵ *Québec-Press*, 9 février 1973, p. 17.

²⁶ Assemblée générale, 15 décembre 1973, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P2a/11).

tendance dans le seul but de les dissuader de quitter l'organisation. Le GTQ explique que le FRAP n'est pas une organisation politique de masse et que les modifications de structures ne changeront pas le caractère de cette organisation²⁷.

Le GTQ rappelle qu'au cours des années, les militants du FRAP ont tenté de concrétiser la perspective d'indépendance de classe. Le FRAP, explique-t-il, doit abandonner sa «vieille peau» parce qu'il est trop identifié au municipal et que le Regroupement d'action municipale (RAM) est là pour jouer ce rôle. Le GTQ appréhende la récupération par le PQ de ces milliers de militants syndicaux, en état d'attente, qui sont en accord avec la position d'indépendance de classe. «Nous ne pourrions laisser la forme organisationnelle tuer le contenu», affirme-t-il²⁸. On jongle avec l'idée de saborder le FRAP et de lui substituer un forum de militants syndicaux.

6.4 La naissance d'un nouveau parti : continuité ou rupture ?

Le document de référence, jugé trop radical par le CRIM, est synthétisé et donne lieu en janvier 1974 au projet : «Lutte municipale : une ville pour nous». Le projet, qui devient programme par le fait même, se divise en six chapitres qui portent sur la démocratie à Montréal, le logement, le transport, les loisirs, la santé et l'administration municipale (budget). Si le programme est acceptable pour les syndicalistes, il en est autrement pour les péquistes qui jugent qu'il va trop loin. Ces derniers posent leurs conditions, alors que les syndicalistes refusent d'épurer encore plus le document. Il est demandé à Jean-Claude Leclerc d'agir en tant que conciliateur, mais rien n'y fait²⁹. C'est finalement l'intervention de Camille Laurin, usant de son poids, qui convainc les militants péquistes de l'accepter³⁰. René Lévesque lui-même finira par s'éloigner de Jean Drapeau pour cautionner la naissance du RCM dont il dit qu'il est nettement «moins farfelu que le FRAP»³¹.

²⁷ *Problèmes soulevés par le texte de l'exécutif et par l'existence d'une fraction trotskyste au FRAP*, 12 novembre 1973, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P2a/11).

²⁸ [Texte de démission de 6 membres du FRAP appartenant au GTQ], janvier 1974, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P2a/12).

²⁹ Entrevue réalisée avec Jean-Claude Leclerc le 21 juin 2005.

³⁰ Entrevue réalisée avec André Messier le 27 janvier 2005.

³¹ *Québec-Presse*, 10 novembre 1974, p. 4.

Entre temps, les militants du GTQ invitent le FRAP à rejeter l'idée de la Ligue socialiste ouvrière (LSO) de convoquer une rencontre visant la mise sur pied d'un front uni (FRAP-GTQ-LSO). On préconise de regrouper les nombreux militants trop souvent isolés. «Ces militants, écrit le GTQ, ne sont pas regroupés, leur action n'est pas coordonnée. Comment peuvent-ils triompher en face d'autres courants qui eux sont regroupés ou coordonnés au sein du mouvement ouvrier et notamment les lieutenants du PQ». La question est posée : «Quelle forme devrait prendre ce regroupement nécessaire, dans quel cadre doit-il s'effectuer, sur quelle plateforme ?»³².

La tenue du Colloque sur la politique municipale par les militants péquistes des associations de Montréal-Centre et Montréal-Nord les 1^{er} et 2 mars 1974 va définitivement cimenter le point de vue des directions syndicales en faveur de l'élargissement à toutes les forces progressistes, y compris le PQ. Compte tenu de la voie que prend l'organisation du congrès de fondation, les membres du FRAP se retirent du Regroupement d'action municipale (RAM). Sur quelle base politique la rupture peut-elle se faire ? L'entente intervenue entre le PQ-Montréal, le NPD-Q et le Mouvement progressiste urbain (MPU) quant à la tenue des mini-congrès et du congrès des 11 et 12 mai est confirmée. Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) est fondé. Il faut comprendre le paradoxe suivant : le CRIM, bien qu'il considère les syndicats comme une des grandes forces organisées porteuses des changements sociaux à Montréal, a fait le choix de diminuer son importance dans le mode de construction du parti en faveur d'une autre force, celle-là étrangère aux intérêts des travailleurs, et qui finit par s'imposer comme la seule force organisée dans le futur parti. Le RCM est un parti à adhésion individuelle et sa venue consacre la fin du combat du FRAP en faveur de l'indépendance de l'action politique du mouvement ouvrier. Des militants syndicaux poursuivront l'idée en mettant sur pied le Rassemblement des militants syndicaux (RMS)³³.

³² Lettre du GTQ aux membres du FRAP, le 10 février 1974, UQAM, SAGD, Fonds du FRAP, (37P2a/13).

³³ Fondé en 1974, le RMS regroupe largement des militants syndicaux désirant discuter sur la base de trois orientations : l'indépendance des organisations syndicales face au patronat et au gouvernement, l'action unitaire des syndicats et la mise sur pied d'un parti des travailleurs. Le RMS comptera jusqu'à 500 adhérents.

L'entrée en scène du Parti québécois sur la scène municipale met un terme définitif à l'ambition du FRAP de voir les organisations syndicales concrétiser enfin l'idée qui avait été à l'origine de sa création, à savoir un parti propre aux travailleurs et aux travailleuses.

Conclusion

Le Front d'action politique des salariés à Montréal (FRAP) apparaît sur la scène politique montréalaise comme l'expression de la recherche par le mouvement ouvrier et les couches populaires d'une voie politique autonome. On ne peut saisir la venue de ce parti si on ne revient pas sur quelques grands traits qui ont marqué les années 1960 au Québec. Ce que l'on a appelé la «Révolution tranquille» a consisté en une série de réformes sociales, économiques et politiques que de larges couches de la population ont exigé (assurance-hospitalisation, nationalisation de l'électricité, adoption du Code du travail, création de sociétés d'État à caractère économique, etc.) Ces années sont également marquées par la montée rapide d'un mouvement d'affirmation nationale. Le nationalisme populaire s'affirme comme un axe de jonction entre les revendications de nature sociale et nationale. Le mouvement socialiste s'est marginalisé parce qu'il n'a pas été en mesure de rejoindre les couches ouvrières. Le mouvement syndical, pour sa part, en rejetant toute idée d'indépendance nationale pour le Québec, se met lui-même en retrait du mouvement nationaliste. Il juge qu'un tel projet n'est pas viable économiquement. Le Parti québécois a comblé le vide politique et se développe donc à partir de 1968 comme le canal politique de ce nationalisme populaire rendant difficile l'émergence d'un parti des travailleurs.

À Montréal toutefois, des conditions favorisent le développement de mouvements sociaux et politiques importants : une administration municipale autoritaire à l'image de ce que fut le régime duplessiste, des disparités de revenus, des conflits linguistiques, une présence marquée des capitaux étrangers dans l'activité économique, un parc locatif en mauvais état, l'absence de démocratie scolaire. Les comités de citoyens actifs depuis 1963 et les comités d'action politiques syndicaux depuis 1966 se rejoignent d'abord à travers des actions unitaires sur des dossiers précis. C'est véritablement au colloque régional intersyndical tenu à Montréal en mai 1970 que l'idée de doter les travailleurs d'une organisation politique prend une forme concrète. Le FRAP naîtra de cette rencontre. J'affirme donc que sans l'intervention syndicale, les comités de citoyens seuls ne possédaient pas les bases matérielles suffisantes pour mettre sur pied une organisation politique durable. Le colloque

intersyndical tenu à Montréal en mai 1970 a joué une fonction d'encadrement pour une action politique structurée.

Tous les éléments que j'ai énumérés brièvement conditionnent la naissance du FRAP en tant que parti et mouvement. Je situe cette expérience en continuité avec les tentatives passées du mouvement ouvrier de se doter de son propre parti (CCF, NPD, PSQ).

Le PQ ne cherche pas à occuper la scène politique municipale en 1970. D'une part, ses structures et statuts ne le lui permettent pas; d'autre part, sa direction se refuse à rompre avec l'administration Drapeau et à être associée aux mouvements sociaux et syndicaux montréalais. Il est paradoxal de constater que le PQ doit néanmoins sa performance aux élections d'avril 1970 au soutien qu'il reçoit des milieux syndicaux et de gauche. Les militants nombreux qui ont permis les victoires électorales des candidats péquistes dans les quartiers populaires de Montréal en avril 1970 sont les mêmes qui quelques semaines plus tard interviennent dans les CAP en faveur de la présence des travailleurs sur la scène politique municipale. Le FRAP évolue donc parallèlement au PQ et lui est même complémentaire. Car, sur la scène provinciale, le PQ est lui-même perçu comme un tiers parti rompant avec les vieux partis traditionnels.

Sur la question nationale, le FRAP fait le choix de ne pas concurrencer le PQ. Il est vu par ses fondateurs comme une expérience politique à généraliser une fois que le Québec aura acquis son indépendance nationale. Il a ainsi adopté une orientation qui rappelle celle des mouvements socialistes des années 1960 qui consistait à séparer la lutte pour l'accession à l'indépendance de celle en faveur du socialisme. Cependant, en ne prenant pas position sur la question nationale, le FRAP s'est coupé de bases militantes importantes qui ont été attirées vers le PQ, le seul parti à avoir une position élaborée et autonome sur la question nationale.

Le FRAP échoue dans sa tentative de se construire à l'occasion des élections municipales de Montréal du 25 octobre 1970. Le contexte électoral marqué par les actes terroristes de membres du FLQ, la présence armée dans les rues de Montréal et la position de la direction du FRAP qui tarde à se démarquer nettement du FLQ, ont raison du FRAP qui ne réussit pas à faire élire des candidats. La violence étatique exercée sur le FRAP pendant les élections est manifestement le premier facteur qui explique sa défaite. La Loi des mesures de guerre vise

aussi le mouvement politique que représente le FRAP et à travers lui le mouvement syndical et ses comités d'action politique mais également le mouvement d'affirmation nationale que constitue le PQ. Les actes terroristes du FLQ sont l'événement derrière lequel l'État fédéral et les gouvernements libéral à Québec et du Parti civique à Montréal pensent justifier la présence de l'armée sur le territoire québécois. Cette loi, avec tout ce qui l'accompagne, empêche le FRAP de consolider ses liens avec les organisations syndicales; ce qui entraîne le départ de nombreux syndicalistes. Au lendemain des élections, le FRAP n'est déjà plus la forme politique capable de regrouper largement les travailleurs aspirant à leur propre parti.

Un courant de militants cherche néanmoins à sauvegarder l'idée qui avait motivé la naissance du FRAP. C'est pourquoi, le parti ne cesse pas pour autant ses activités. À l'approche des élections municipales de 1974, il voit l'occasion de contribuer aux débats politiques à la lumière des développements qui ont cours depuis 1971 dans le mouvement syndical, où les aspirations à l'unité semblent inextricablement liées aux volontés d'agir sur une base politique autonome. Le FRAP renouvelle alors auprès du mouvement syndical sa demande que soit fondé un nouveau parti politique sur la scène municipale. Et c'est le Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) qui reçoit le mandat de mener les travaux en vue de fonder un parti sur une base syndicale. Mais deux facteurs surgissent pour que le CRIM n'envisage pas la création d'un tel parti politique. Le premier est le congrès de la FTQ de décembre 1973 qui reporte définitivement à une date indéterminée le débat sur l'opportunité de mettre sur pied un parti des travailleurs. Le second est la décision du PQ, en 1973, d'intervenir formellement et directement sur la scène municipale, ce qui donne l'occasion au CRIM d'inviter d'autres groupes, dont le PQ, à participer à la construction du futur parti.

Cette nouvelle orientation a pour conséquence de réduire le poids des organisations syndicales dans le mode de construction du parti en faveur d'une autre force, celle du PQ, dont la vision politique est retenue. Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) naît donc en 1974 comme un parti de citoyens à adhésion individuelle contrairement au FRAP en 1970 qui était apparu comme le parti des salariés et des CAP. Le RCM se révèle être pour les organisations syndicales le début d'une collaboration avec le PQ. L'idée que les travailleurs aient leur propre parti cesse momentanément de progresser et cela met fin aux activités du

FRAP. Cette idée réapparaîtra après la prise du pouvoir du PQ en 1976 mais jamais sous la forme avancée qu'a prise le FRAP à Montréal en 1970.

En terminant, je ferai le rappel suivant. Au moment où le FRAP est fondé à la suite du colloque intersyndical tenu à Montréal, le PQ est déjà depuis 1968 un parti établi et reconnu comme le seul porte-parole du nationalisme populaire. Le mouvement syndical, pour sa part, refuse d'occuper le terrain de la question nationale. Dans ces circonstances, alors que les centrales syndicales demeurent distantes à l'endroit du FRAP qui incarne cette idée d'indépendance de classe du mouvement ouvrier, le PQ s'impose définitivement dans les rangs syndicaux comme le point de référence du renouveau politique dans la société québécoise.

Annexe 1
Pourcentage des voix accordées aux candidats
du FRAP dans leurs quartiers¹

Nom	%	Classement
Michel Cartier (Directeur fondateur de la troupe folklorique «Les Feux-Follets»)	20,2	2/3
Claude Jasmin (Écrivain et journaliste)	14,7	2/3
Émile Boudreau (Métallurgistes unis d'Amérique, FTQ)	14,8	2/3
Marcel Bureau (Métallurgistes unis d'Amérique)	13,6	2/2
J.-B. Desnoyers (Mécanicien chez Union Carbide, Union internationale des travailleurs des industries chimiques, FTQ)	17,9	2/3
Yves Dufour (Débardeur, Association internationale des débardeurs, FTQ)	13,3	2/3
Gaston Therrien	20,7	2/2
André Gravel (Représentant au Syndicat de la construction de Montréal, CSN)	10,6	3/3
Paul Cliche (Permanent au secrétariat d'action politique de la CSN)	16,6	2/2

¹ Les données sont tirées des deux articles suivants : «Principale force d'opposition : le FRAP», *La Presse*, 26 octobre 1970 ; «Le FRAP présente ses 29 candidats», *La Presse*, 28 septembre 1970.

Jean-Claude Renaud (Enseignant au Cégep du Vieux-Montréal et trésorier de son syndicat, CEQ)	13,6	2/2
Jean-Yves Vézina (Permanent au Conseil central de Montréal, CSN)	15,8	2/2
André Toupin	11,5	2/3
Gaston Tessier (Employé chez Consumer Glass et militant du syndicat du verre, CSN)	13,5	2/2
Henri Sirois (Employé à la General Steel Wares, délégué au CTM et au conseil des Métallurgistes unis d'Amérique, FTQ)	14,0	2/2
Robert Lacaille (Inspecteur à la boulangerie Harrison Brothers, vice-président du FRAP)	22,3	2/2
Maurice Cloutier (Animateur à l'ACEF)	19,1	2/2
Lina Trudel (Étudiante en sociologie)	13,7	2/2
Jacques Bourdhouxe (Vice-président du CCSNM, CSN)	14,5	2/3
Charles-R. Lenoir	15,7	2/2
Adolphe Lapointe (Retraité, ancien pompier)	17,0	2/2
Philippe Hale (Postier, Syndicat des employés de Lapalme, CSN)	10,4	2/2
Carmen Desjardins (Militante au Comité des citoyens de St-Jacques)	17,0	2/2
Henri Bellemare (Médecin, Clinique médicale coopérative des citoyens de St-Jacques)	28,3	2/2

Gaétan Larochelle (Postier, président du CAP St-Jacques)	24,4	2/2
Jean Kambites (Retraité, ancien candidat néo-démocrate)	15,2	2/3
Jean Roy (Imprimeur)	22,3	2/3
Adèle Williams (Militante au Comité des citoyens de Milton-Parc du CAP St-Louis)	21,4	2/3
André Comte	9,9	3/3
Marcel Toutant	9,3	3/3
Marcel Bruyère	7,5	3/3
Raymond Bourget	14,7	3/3

Annexe 2

Chronologie et statistiques (1960-1976)

1960

- Élection du Parti libéral du Québec
- Congrès de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) : appui au Nouveau Parti (NPD)
- La Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) devient la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

1961

- Fondation du Nouveau Parti Démocratique (NPD)

1963

- Fondation du Parti socialiste du Québec (PSQ)
- Fondation de Parti-Pris (1963-1968)
- Fondation du FLQ (1963-1970)
- Première vague terroriste du FLQ

1964

- Création du Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- Adoption du Code du travail québécois
- Formation de la Ligue socialiste ouvrière (LSO)
- Lancement des revues *Révolution québécoise* et *Socialisme québécois*
- L'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) est fondée

1965

- Fondation du MLP (1965-1966)
- Droit de grève reconnu aux travailleurs des services publics
- Élections fédérales : le NPD recueille 12% des voix au Québec, 18% à Montréal

1967

- Québec : Loi 25 de retour au travail des enseignants
- Québec : Loi 1 de retour au travail des 6000 travailleurs des transports publics de Montréal
- La Corporation des instituteurs catholiques du Québec (CIC) devient la Corporation des enseignants du Québec (CEQ)

- La FTQ, à son congrès d'octobre 1967, adopte une résolution en faveur d'une conférence exploratoire pouvant mener éventuellement au «regroupement des forces politiques de gauche au sein d'un parti provincial populaire»
- Fondation du Mouvement Souveraineté Association (MSA) dirigé par René Lévesque

1968

- Le Conseil central de Montréal appelle à voter NPD aux élections fédérales
- Congrès de la CSN : rapport du Deuxième front. Le constat est fait que les salariés sont exclus du pouvoir
- Fondation du Front de libération populaire (FLP), 1968-1970
- Fusion du MSA et du RIN
- Pierre E. Trudeau est élu chef de l'État canadien

1969

- Manifestations contre la Loi 63 sur la liberté de choix de la langue d'enseignement

1970

- Loi des mesures de guerre. L'armée canadienne occupe le territoire québécois. Résultat : 500 citoyens emprisonnés et 2500 perquisitions
- Au début de l'année 1970, les comités de citoyens se transforment en CAP puis se regroupent sous le vocable de RAP pour devenir le FRAP
- Au début de l'année, le MSP va fusionner avec le FLP. Ces organisations fourniront les animateurs sociaux qui se retrouveront dans les comités de citoyens.
- Le FLP fonde la revue Mobilisation
- Le Conseil central de Montréal (CSN) appelle à voter pour le Parti québécois (PQ)
- Organisation des colloques régionaux intersyndicaux (FTQ-CSN-CEQ). Une résolution précise qu'il faut assurer une présence des travailleurs dans les municipalités et les commissions scolaires
- Fondation du FRAP
- Formation du Parti communiste marxiste-léniniste (pro-chinois)

Élections – Québec – 1970		
	%	Nbre de sièges
Parti libéral du Québec	45,4	72
Parti québécois	23,1	7
Union nationale	19,6	17
Ralliement créditiste	1,1	12

1971

- Congrès de la FTQ. La résolution suivante est adoptée : «La FTQ doit envisager sa participation massive à un parti politique et, au besoin, la mise sur pied d'un parti politique»

1972

- Formation du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM)
- Loi 19 de retour au travail des 210 000 travailleurs du secteur public
- Condamnation des trois présidences des centrales syndicales (FTQ-CSN-CEQ) à un an de prison
- La CEQ publie «L'école au service de la classe dominante»
- Congrès de la CSN : création des comités populaires
- Le Congrès du Conseil central de Montréal de la CSN est favorable à l'indépendance du Québec

1973

- Formation du groupe En Lutte ! (pro-chinois)
- Formation du Groupe socialiste des travailleurs du Québec (trotskyste)
- Congrès du Conseil centrale de Montréal de la CSN / le FRAP fait son rapport / les délégués adopte l'idée d'une organisation politique des travailleurs

Élections – Québec - 1973		
	%	Nbre de sièges
Parti libéral	54,7	102
Parti québécois	30,2	6
Ralliement créditiste	10,0	2
Union nationale	4,9	-

1974

- Création du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM)
- Jean Drapeau du Parti civique est réélu à mairie de Montréal. Le RCM obtient 445 des suffrages

1975

- Formation de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada (pro-chinois)

1976

- La FTQ accorde son appui au PQ
- Le PQ prend le pouvoir avec 41,4% des suffrages.

Grèves et lock-out au Québec

	Nombre de grèves et lock-out (moy. annuelle)	Jours-personne perdus (000) (moy. annuelle)	Nombre moyen de jours-personne perdus annuellement par 100 salariés
1961-1965	67,6	484,2	34,0
1966-1970	135,0	1 546,0	90,8
1971-1975	246,8	2 430,4	126,2
1976-1980	339,4	3 572,0	163,7
1981-1985	281,8	1 460,6	63,7

Source : Le tableau est tiré de Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, p. 207.

Effectifs syndicaux au Québec, 1961-1985

	Effectifs Des salariés	En pourcentage
1961	408 871	29,3
1966	591 551	33,3
1971	728 263	37,6
1976	788 668	34,9
1981	880 200	37,6
1985	970 900	39,2

Source : Le tableau est tiré de Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, p. 141.

Bibliographie

Archives

Archives de la Confédération des syndicaux nationaux (CSN), Montréal.

Archives du Conseil central de Montréal (CSN), Montréal.

Archives de la Ville de Montréal, Dossiers de presse sur le FRAP, Montréal.

Archives du Conseil du travail de Montréal (FTQ), Montréal.

Archives personnelles de Gordon Lefebvre.

Université Laval, DAUL, Fonds de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, Sainte-Foy, [P250].

UQAM, SAGD, Fonds Émile Boudreau, Montréal, [70P].

UQAM, SAGD, Fonds de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Montréal, [100P].

UQAM, SAGD, Fonds Henri Gagnon, Montréal, [54P].

UQAM, SAGD, Fonds Philippe Vaillancourt, Montréal, [127P].

UQAM, DAGD, Fonds du Front d'action politique : FRAP, Montréal, [37P].

UQAM, DAGD, Fonds du Regroupement d'action municipal, Montréal, [52P].

Sources imprimées

FRAP. *Les salariés au pouvoir !*, Montréal, Les Presses libres, 1970.

FRAP. «Manifeste 70», 1970.

FRAP. 1972. *Le FRAP, les syndicats, l'action politique*. Montréal, FRAP.

Gagnon, Charles. *Pour le parti prolétarien*, 1972.

Gill, Louis. *Un tournant dans la situation économique mondiale*, 17 novembre 1983.

Gosselin, Émile. *Notre troisième solitude : une étude de la pauvreté dans la région de Montréal*, Université de Montréal, Département des relations industrielles Montréal, CTM, décembre 1965.

Lamoureux, André, [s.d.] *Du FRAP au RCM : la question de l'action politique indépendante des travailleurs à Montréal*, [s.l.], [s.n.].

Lizée, Michel. *Le FRAP*, 1972.

Normand, Bernard. *Le FRAP ou le début d'une organisation socialiste au Québec*, 1971.

Pepin, Marcel. *Le deuxième front : pour une société bâtie pour l'homme*, Montréal, CSN, 1970.

Tremblay, Jean-Paul. *Réflexions. Événements octobre 1971*, Secrétariat des syndicats nationaux d'Alma, 1971.

Truesdell, Ginette, *Nature et sens historique du mouvement d'action politique dans la Confédération des syndicats nationaux du Québec*, 1970.

Journaux et publications

APLQ, 1972-1973, Agence Presse Libre Du Québec, Montréal, APLQ.

Le Journal du FRAP, 1972-1974, Montréal, FRAP.

Le Devoir, 1967-1974.

Liaison, 1971-1972, Montréal, FRAP.

La Presse, 1970-1974.

Sources orales

Émile Boudreau : entrevue réalisée le 22 avril 2005

Paul Cliche : entrevue réalisée le 25 octobre 2004

Louis Favreau : entrevue réalisée le 20 janvier 2005

Fernand Foisy : entrevue le 24 octobre 2004

Louis Gill : entrevue réalisée le premier février 2005

Jean-Claude Leclerc : entrevue réalisée le 21 juin 2005

André Messier : entrevue réalisée le 27 janvier 2005

Pierre Vadeboncoeur : entrevue réalisée le 20 avril 2005

Jean-Yves Vézina : entrevue réalisée le 26 avril 2005

Ouvrages de référence

Burgess, Joanne ; Dechêne, Louise ; Linteau, Paul-André ; Robert, Jean-Claude. *Clés pour l'histoire : bibliographie*, Montréal, Boréal, 1992.

Descent, David; Maheu, Louis; Robitaille, Martin, et al. *Classes sociales et mouvements sociaux au Québec et au Canada*, Montréal, Saint-Martin, 1989.

Latouche, Daniel. *Politique et société au Québec: guide bibliographique*, Montréal, Boréal, 1993.

Services documentaires multimédia, *Amérique française: histoire et civilisation*, Montréal, SDM, 1995.

Livres

Bélanger, Pierre. *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEQ, 1984.

Bélanger, Yves ; Lévesque, Benoît. *Animation et culture en mouvement, fin ou début d'une époque ?*, [s.l.], PUQ, 1987.

Bélanger, Yves ; Comeau, Robert. *La CSN : 75 ans d'action syndicale et sociale. Les leaders du Québec contemporain*, Sainte-Foy, PUQ, 1998.

Boismenu, Gérard ; Mailhot, Laurent Mailhot ; Rouillard, Jacques. *Le Québec en textes*, Montréal, Boréal Express, 1980.

Boivin, Robert. *Histoire de la clinique des citoyens de Saint-Jacques (1968-1988) : Des comités de citoyens au CLSC du plateau Mont-Royal*, Montréal, vlb Éditeur, 1988.

Brunelle, Dorval. *La désillusion tranquille*, Montréal, HMH, 1978.

Cardin, Jean-François. *Comprendre octobre 1970 : le FLQ, la crise et le syndicalisme*, Montréal : Méridien, 1990.

Castells, Manuel. *La question urbaine*, Paris, François Maspéro, 1975.

Collin, Jean-Pierre ; Godbout, Jacques. *Les organisations populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle*, Montréal, INRS, 1975.

Comeau, Robert ; Bourque, Gilles. *Jean Lesage et l'éveil d'une nation les débuts de la Révolution tranquille*, collection Les leaders politiques du Québec contemporain, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989.

Comeau, Robert ; Cooper, D. ; Vallières, Pierre. *FLQ : un projet révolutionnaire lettres et écrits felquistes (1963-1982)*, Études Québécoises, 17, Outremont, vlb, 1990.

CSN ; CEQ. *150 ans de luttes : histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976)*, s.l., CSN-CEQ, 1979.

Cyr, François. *Éléments d'histoire de la FTQ : la FTQ et la question nationale*, Montréal, Albert Saint-Martin, 1981.

Daigle, Gérard (dir.). *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, PUM, 1992.

Denis, Roch. *Luttes de classes et question nationale 1948-1968*, Montréal, PSI, 1979.

Denis, Roch ; Denis, Serge. *Les syndicats face au pouvoir : syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992*, Ottawa, Vermillon, 1992.

Denis, Serge. *Social-démocratie et mouvements ouvriers : la fin de l'histoire ?*, Montréal, Boréal, 2003.

Favreau, Louis. *Mouvement populaire et intervention communautaire (1960-1988) : continuités et ruptures*, Hull, CFP, 1988.

Favreau, Louis. *Le projet de société de la CSN de 1966 à aujourd'hui : crise et avenir du syndicalisme au Québec*. Montréal, CFP, 1984.

Foisy, Fernand. *Michel Chartrand : la colère du juste*, Montréal, Boréal, 2003.

Fortin, Denis. *Le Front d'action politique de Montréal*, mémoire de maîtrise, Sainte-Foy, Université Laval, 1970.

Fournier, Louis. *Histoire de la FTQ, 1965-1992 la plus grande centrale syndicale au Québec*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1994.

- Gagnon, Alain-G ; Mary Beth Montcalm. *Québec : au-delà de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB, 1992.
- Hamel, Pierre ; Léonard, Jean-François ; Mayer, Robert. *Les mobilisations populaires urbaines*, Montréal, Nouvel optique, 1982.
- Hudon, Raymond. *Syndicalisme d'opposition en société libérale : la culture politique de la CSN. Comment la tradition historique d'un groupe de même que les contraintes organisationnelles pèsent sur sa volonté de changement radical*, Sainte-Foy, Université Laval, 1974.
- Lamoureux, André. *Le NPD et le Québec*, Montréal, Éditions du Parc, 1985.
- Laplante, Yves. *Le Comité d'action politique de St-Jacques*, Sainte-Foy, Université Laval, 1978.
- Le Borgne, Louis. *La CSN et la question nationale depuis 1960*, Montréal, Albert St-Martin, 1976.
- Le Goff, Jean-Pierre. *Mai 68, l'héritage impossible*. Paris: La découverte, 2002.
- Lénine. *La maladie infantile du communisme ("Le gauchisme")*. Pékin, [s.n.], 1976.
- Leseman, R. ; Thienot, M. *Animations sociales au Québec*, Montréal, Université de Montréal, 1972.
- Linteau, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992.
- Linteau, Paul-André ; René Durocher ; Jean-Claude Robert et al. *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, tome II, Montréal, Boréal, 1989.
- Mayer, Robert. *À propos de l'animation, quinze ans de travail communautaire au Québec : recueil de textes*, Montréal, La librairie de l'Université de Montréal, 1979.
- McGraw, Donald. *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Montréal, Albert St-Martin, 1978.
- Mongeau, Serge. *Kidnappé par la police*, Montréal, Écosociété, 2001.
- Monière, Denis. *Le développement des idéologies au Québec : des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1977.
- Pelletier, Michel ; Vaillancourt, Yves. *Les politiques et les travailleurs. Cahier IV : les années 60*, Montréal, 1974.

Piotte, Jean-Marc. *Du combat au partenariat : interventions critiques sur le syndicalisme québécois*, Montréal, Éditions Nota bene, 1998.

Simoneau, Jean (dir.). *Avant de se retrouver tout nu dans la rue : le problème du logement*, Montréal, Parti pris, 1977.

Rouillard, Jacques. *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989.

Rouillard, Jacques. *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004.

Rouillard, Jacques. *Histoire de la CSN : 1921-1981*, Montréal, Boréal, 1981.

Tremblay, Diane-Gabrielle ; Schendel, Vincent Van. *Économie du Québec : régions, acteurs, enjeux*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 2004.

Tremblay, Élise. *Cent ans de solidarité : Histoire du CTM 1886-1986*, Montréal, vlb, 1987.

Articles de périodiques et chapitres de livres

Beaudry, Lucille. «Le marxisme au Québec : une hégémonie intellectuelle en mutation (1960-1980)», dans *Un siècle de marxisme*, Lucille Beaudry, Christian Deblock, et Jean-Jacques Ghislain, Sillery, PUQ, 1990.

Bélanger, Paul R. ; Lévesque, Benoît. «Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992)», dans Gérard Daigle (dir.). *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*. Montréal, PUM, 1992.

Bélanger, Paul. R. ; Lévesque, Benoît, «Le mouvement social au Québec : continuité et rupture (1960-1985)», dans Paul R. Bélanger, Benoît Lévesque, R. Mathieu, et al., *Animation et culture en mouvement : fin ou début d'une époque ?*, Québec, PUQ, 1987, p.253-266.

Blondin, Michel. «Notes sur l'animation sociale en milieu urbain», dans Robert Mayer, *À propos de l'animation sociale*, Montréal, Librairie de l'Université de Montréal, 1980, p. 110-119.

Brunelle, Dorval. «La structure occupationnelle de la main-d'oeuvre québécoise, 1961-1971», dans Gérard Boismenu, Laurent Mailhot, et Jacques Rouillard (dir.), «Le Québec en textes», Montréal, Boréal Express, 1980.

Cardin, Jean-François. «Le mouvement syndical et les débuts du FRAP», *Cahiers d'histoire*, volume 8, numéro 1, 1987, p.3-18.

Carreau, Serge ; Pierre Hamel. «La démolition», dans Jean Simoneau (dir.), *Avant de se retrouver tout nu dans la rue : le problème du logement*, Montréal, Parti pris, 1977, p.56.

Choco, Marc. «Crise du logement et capital immobilier : Montréal. Le développement du centre-ville et ses conséquences», dans Guy Bourassa et Jacques Léveillé (dir.), *Le système politique de Montréal*, Montréal, ACFAS, 1986, p. 303-316.

Collin, Jean-Pierre. «La régionalisation des forces politiques contemporaines dans la ville de Montréal. Regards sur les élections municipales depuis 1970», dans Guy Bourassa et Jacques Léveillé (dir.). *Le système politique de Montréal*, Montréal, ACFAS, 1986, p. 353-372.

David, Hélène ; Maheu, Louis. «Problèmes sociaux, contradictions structurelles et politiques gouvernementales», *Québec Occupé*, numéro 9, 1987, p. 87-140.

Denis, Pierre-Yves. «L'évolution des quartiers», dans Gérard Boismenu, Laurent Mailhot, et Jacques Rouillard, *Le Québec en textes*, Montréal, Boréal Express, 1980.

Denis, Roch et Serge Denis. «L'action politique des syndicats québécois, de la révolution tranquille à aujourd'hui», dans Alain-G. Gagnon, *Québec : État et société*, Montréal, Québec/Amérique, 1994, p. 153-180.

Denis, Serge. «De l'apolitisme à la souveraineté» : l'action politique de la CSN, essai de synthèse», dans Yves Bélanger et Robert Comeau (dir.), *La CSN : 75 ans d'action syndicale et sociale*, Montréal, PUQ, 1998, p. 127-161.

Favreau, Louis, 1983. Le FRAP en 1970 : «Ébranler le coeur du Québec». *Vie Ouvrière* , no. 170: p.25-31.

Favreau, Louis. «Mouvements socialistes, marxisme et question nationale au Québec», dans *Un siècle de marxisme*, Lucille Beaudry, Christian Deblock, et Jean-Jacques Ghislain. Sillery: PUQ, 1990.

Fournier, Louis. «Problèmes actuels du mouvement syndical au Québec», *Politique aujourd'hui*, numéro 7-8, 1978.

Fournier, Louis. «Notes sur les débuts du Parti ouvrier à Montréal», *Bulletin de liaison du RMS*, volume 2, no 6, juillet 1976, p.16-18.

Goulet, Henri. «Les colloques régionaux du printemps 1970 au Québec : un premier front commun intersyndical et populaire sur les conditions de vie et l'action politique», *Bulletin du RCHTQ*, volume 23, numéro 2, 1997, p.29-39.

Goure, Hubert. «La social-démocratie allemande : modèle pour les socialismes européens ?», [<http://perso.wanadoo.fr/david.colon/scpo/socialdemocratie.pdf>], 2002.

Hamel, Pierre ; Léonard, Jean-François. «Les groupes populaires dans la dynamique socio-politique québécoise», dans Gérard Boismenu, Laurent Mailhot, Jacques Rouillard, *Le Québec en textes*, Montréal, Boréal Express.

Ipola, Emile de. «Le FRAP devant la crise», *Québec Occupé*, numéro 9, 1971.

Lamarche, François. «Les comités de citoyens : un nouveau phénomène de contestation», *Socialisme*, numéro 15, 1968, p. 105-115.

Léonard, Jean-François ; Pierre Hamel. «Les groupes populaires dans la dynamique socio-politique québécoise», *Politique aujourd'hui*, numéro 7/8, 1978, p.155-64.

Moreau, François, La résistible ascension de la bourgeoisie québécoise», dans Gérard Daigle (dir.). *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*. Montréal, PUM, 1992.

Pelletier, Réjean. «La Révolution tranquille», dans Gérard Daigle (dir.), *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, PUM, 1992.

Pepin, Marcel. «Une société bâtie pour l'homme» [rapport moral de 1966], dans Gérard Boismenu [dir.], *Le nécessaire combat syndical*, Montréal, ACFAS, 1987.

Quesnel-Ouellet, Louise. «Les partis politiques locaux au Québec», dans Guy Bourassa ; Jacques Léveillé (dir.), *Le système politique de Montréal*, Montréal, ACFAS, 1986, p. 317-346.

Racine, Luc et Roch Denis. «La conjoncture politique québécoise depuis 1960», *Socialisme québécois*, numéro 21/22, 1971, p. 17-78.

Roback, Léo. «La politisation du syndicalisme depuis 1965», dans Gérard Boismenu ; Laurent Mailhot ; Jacques Rouillard (dir.), *Le Québec en textes*, Montréal, Boréal Express, 1980.

Rousseau, Thierry et Céline Saint-Pierre. «Formes actuelles et devenir de la classe ouvrière», dans Gérard Daigle (dir.), *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, PUM, 1992.

Roy, Jean. «L'évolution des pouvoirs du Comité exécutif de la ville de Montréal (1954-1983)», dans Guy Bourassa ; Jacques Léveillé (dir.), *Le système politique de Montréal*, Montréal, ACFAS, 1986, p. 141-158.

Valois, Jocelyne. «Historique du FRAP, deuxième manière, octobre 1970 à mars 1972», dans R. Leseman ; M. Thienot, *Animations sociales au Québec*, Montréal, Université de Montréal, 1972.